

Groupe Samse

Document de référence 2004



En application des articles 211-1 à 211- 42 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 5 juillet 2005 sous le numéro R.05-106.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

SOMMAIRE

<u>MESSAGE DES PRESIDENTS</u>	6
-------------------------------	---

<u>HISTORIQUE</u>	7 à 8
-------------------	-------

<u>PROFIL</u>	9
---------------	---

<u>PRESENTATION DU GROUPE</u>	10 à 22
-------------------------------	---------

<u>RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL</u>	23 à 35
--	---------

- Renseignements de caractère général concernant la société	23 à 26
- Dénomination et siège social	23
- Forme juridique de la société	23
- Législation de la société	23
- Dates de constitution et d'expiration de la société	23
- Objet social	23
- Registre du commerce et des sociétés	24
- Consultation des documents juridiques	24
- Exercice social	24
- Répartition statutaire des bénéfices	24
- Assemblées générales	25 à 26
- Renseignements de caractère général concernant le capital	26 à 28
- Conditions de modifications du capital	26
- Capital social	27
- Capital autorisé mais non émis	27
- Capital potentiel	27
- Tableau d'évolution du capital	28
- Répartition actuelle du capital	28 à 31
- Actionnariat de la société	28 à 30
- Evolution de la répartition du capital	30 à 31
- Marché des titres de SAMSE	31 à 33
- Marché réglementé sur lequel sont admis les titres de la société	31
- Evolution des cours depuis janvier 2003	32
- Cours de l'action	33
- Données boursières	33
- Dividendes	34 à 35
- Politique de communication financière	35

RAPPORT SUR LE GROUPE EN 2004 -----36 à 42

- Environnement économique et conjoncture -----	36
- Structure du Groupe -----	36
- Activité -----	36 à 37
- Résultats de SAMSE-----	37
- Résultats des filiales -----	37 à 39
- Résultats des principales sociétés du Groupe -----	39
- Résultat consolidé -----	39 à 40
- Investissements de l'exercice -----	40 à 41
- Frais de recherche et développement -----	40
- Principaux investissements 2004 -----	40 à 41
- Principaux investissements en cours de réalisation -----	41
- Endettement du Groupe -----	42
- Perspectives d'avenir -----	42

RESPONSABILITE SOCIALE-----42 à 45

- Les collaborateurs -----	42 à 44
- Politique de ressources humaines -----	43
- Représentation du personnel -----	43
- Organisation -----	44
- Hygiène et sécurité -----	44
- L'environnement -----	44 à 45
- Architecture et environnement -----	44
- Gestion des déchets -----	45
- Les transports -----	45
- L'énergie -----	45
- Les produits -----	45
- Les valeurs -----	45

GESTION DES RISQUES -----46 à 56

- Risques de marché -----	46 à 50
- Risque de liquidité -----	46 à 49
- Risque de taux -----	49
- Risque actions -----	49
- Risque de change -----	50
- Risques fiscaux -----	50
- Risques juridiques -----	50 à 54
- Dépendance de la société -----	50 à 53
- Litiges -----	53
- Risque clients -----	53 à 54
- Risques liés à l'environnement -----	54
- Assurance, couverture des risques éventuels -----	54 à 57
- Risques clients -----	55
- Flotte -----	55
- Responsabilité civile dommages -----	55 à 56
- Responsabilité civile chef d'Entreprise -----	56 à 57
- Responsabilité civile produits -----	57
- Responsabilité civile risques missions -----	57
- Responsabilité civile des mandataires -----	57
- Autres risques -----	57

PASSAGE AUX NORMES IAS / IFRS-----58 à 59

- Cadre réglementaire -----58
- Revue des normes IFRS appliquées au Groupe SAMSE -----58 à 59

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE -----60 à 80

- Composition et fonctionnement des organes de Direction et de contrôle -----60 à 67
 - Le Directoire -----60 à 61
 - Le Conseil de surveillance -----61 à 62
 - Le Comité de Direction -----62
 - Les Comités spécifiques-----63
 - Mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2004 -----63 à 67
- Rémunérations et avantages en nature -----68 à 69
- Options conférées sur les actions de SAMSE -----70
 - Options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux -----70
 - Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions
aux salariés non mandataires sociaux -----70
- Conventions visées à l'article L 225-86 du code de commerce -----71
- Prêts et garanties accordés aux dirigeants -----71
- Schémas d'intéressement du personnel -----71 à 72
 - Accord d'intéressement des salariés -----71
 - Caractéristiques -----71
 - Bénéficiaires -----71
 - Calcul -----71
 - Accord de participation -----71 à 72
 - Bénéficiaires -----72
 - Répartition des droits entre les bénéficiaires -----72
 - Modalités de gestion des droits attribués aux salariés -----72
- Plan d'épargne Groupe -----73
- Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs
réseaux pris en charge par le Groupe -----73
- Rapport du Président du Conseil de surveillance (sur les conditions de
préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et les
procédures de contrôle interne mises en place par la société) -----74 à 78
 - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du
Conseil de surveillance -----74 à 75
 - Procédures de contrôle interne mises en place par la société -----75 à 76
 - Organisation du contrôle interne -----76 à 77
 - Le contrôle interne comptable et financier -----77
 - Le contrôle de gestion -----77
 - La trésorerie et le financement -----77
 - Audit externe des commissaires aux comptes -----77
 - Autres dispositifs contribuant au contrôle interne du Groupe -----78
- Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de
surveillance sur le contrôle interne -----79
- Observations du Conseil de surveillance -----80

COMPTES CONSOLIDES ----- 81 à 114

- Bilan consolidé -----	81
- Compte de résultat consolidé et annexes -----	82 à 88
- Annexe des comptes consolidés -----	89 à 112
- Rapport des commissaires aux comptes -----	113 à 114

COMPTES SOCIAUX ----- 115 à 150

- Bilan -----	115 à 116
- Compte de résultat et annexes -----	117 à 122
- Annexe aux comptes sociaux -----	123 à 136
- Inventaire des valeurs mobilières -----	137
- Tableau des filiales et participations -----	138
- Résultats de la société mère au cours des cinq derniers exercices -----	139
- Rapports des commissaires aux comptes -----	140 à 150

RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 31 MAI 2005 ----- 151 à 153

RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTROLE
DES COMPTES ----- 154 à 155

- Responsable du document de référence -----	154
- Attestation du responsable -----	154
- Responsables du contrôle des comptes -----	154 à 155
- Responsable de l'information -----	155

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE
DOCUMENT DE REFERENCE ----- 156

TABLE DE CONCORDANCE ----- 157 à 158

MESSAGE DES PRESIDENTS

L'activité du Bâtiment et des Travaux Publics a été très soutenue tout au long de l'année 2004.

Il nous appartenait de tirer profit de cette conjoncture favorable pour atteindre des objectifs ambitieux, tant sur le territoire traditionnel de SAMSE que sur celui de DORAS, société dans laquelle nous sommes devenus majoritaires le 1^{er} Juillet 2004.

Dans les deux cas, le bilan est indéniablement positif :

- Pour la grande région Rhône-Alpes, berceau de SAMSE et de ses filiales (Travaux Publics, Bois et Bricolage), l'activité et le résultat ont été très satisfaisants. Certes, nos marchés étaient porteurs, mais le niveau de la compétition s'accroît, ce qui a rendu plus que jamais nécessaires professionnalisme, engagement, efficacité et esprit de service. Nos équipes ont progressé dans tous ces domaines, et de ce fait, tous les objectifs ont été atteints et le plus souvent dépassés.
- Dans la région Bourgogne-Franche-Comté, DORAS a amorcé un redressement significatif : l'avenir semble tout à fait prometteur. Un important programme d'investissements, étalé sur plusieurs années, permettra de rattraper le retard pris dans la mise à niveau de l'outil de travail. Le management est aujourd'hui en place et travaille avec efficacité dans un esprit résolument positif.

Les bonnes performances 2004 ont été à la hauteur de nos espérances. Elles justifient la stratégie adoptée : concilier dynamique de croissance et rentabilité, se doter d'outils de travail adaptés afin d'offrir à notre clientèle des produits et services de qualité, améliorer le potentiel de nos équipes en développant les talents et compétences au sein du Groupe.

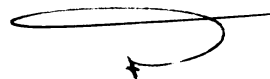
Pour leur contribution respective au succès de cette année 2004, nous tenons à remercier nos collaborateurs pour leur professionnalisme et leur engagement, nos clients pour leur fidélité et nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous témoignent.

Paul BERIOT



Président du Directoire

Patrice JOPPÉ



Président du Conseil de Surveillance

HISTORIQUE

- 1920 Création de la SA DES MATERIAUX DU SUD-EST (SAMSE), filiale des CEMENTS VICAT.
- 1925 Introduction en bourse.
- 1949 VICAT sort du capital : achat par la famille JOPPE.
- 1974 Création du premier magasin de bricolage grand public à l'enseigne « LA BOITE A OUTILS »
- 1988 Rachat de l'entreprise par les salariés (RES) : création de la Holding DUMONT INVESTISSEMENT.
- 2000 Mise en place d'un Directoire et d'un Conseil de surveillance.

Principales évolutions pendant les cinq dernières années :

Année 2000 :

- Création de trois nouveaux dépôts à Vif (Grenoble), Villeurbanne (Lyon) et Ville La Grand (Annemasse).
- Ouverture d'un magasin « L'ENTREPOT DU BRICOLAGE » à Moirans par LA BOITE A OUTILS.
- Acquisition de 49,90 % du capital de la société MAURIS BOIS ET DERIVES (Annecy).

Année 2001 :

- Acquisition de 80 % du capital de la société ROCH MATERIAUX (Thonon les Bains).
- Création de la SAS LAUDIS (Avignon) : prise de participation de 60 %.
- Création d'un nouveau dépôt à Vienne.
- Transformation des dépôts de Saint-Martin d'Hères, Ville La Grand et Bellegarde.

Année 2002 :

- Prise de participation majoritaire dans la société SAM (Ardèche).
- Fusion-absorption par SAMSE des filiales ROCH MATERIAUX, SAMSE LECHENNE, BERT MATERIAUX et DUMOLLARD MATERIAUX.
- Création de trois nouveaux dépôts à Thonon les Bains, Saint-Marcellin et Corbas.
- Ouverture d'un magasin « L'ENTREPOT DU BRICOLAGE » à Briançon par LA BOITE A OUTILS.
- Création d'une plate-forme de logistique et de redistribution à Brezins (38).

Année 2003 :

- Prise de participation complémentaire de 34 % du capital de la SAM (Ardèche) : quote-part détenue portée de 65 % à 99 %.
- Création de la SAS SAM BTP.
- Prise de participation à hauteur de 60 % du capital de la SAS BTP DISTRIBUTION.
- Transfert du magasin LA BOITE A OUTILS de Grenoble et adoption de l'enseigne « L'ENTREPOT DU BRICOLAGE ».
- Prise de participation à hauteur de 34,71 % du capital du Groupe DORAS, via la société holding SCINV détenue à hauteur de 55 % par SAMSE et 45 % par CRH.

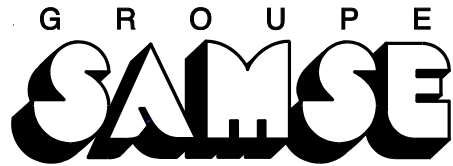
Année 2004 :

- Fusion-absorption par SAMSE des filiales SAM et SAMSE-BMD.
- Ouverture d'une nouvelle agence SAMSE à Monestier de Clermont.
- Transfert de l'agence SAMSE de Barcelonnette.
- Extension de la plate-forme logistique de Brezins (+ 12 000 m², la surface totale étant portée à 38 000 m²) et création de nouveaux bureaux (2 700 m²) également à Brezins.
- Prise de participation complémentaire par la SAS SCINV dans le capital du Groupe DORAS : la part de capital détenue est portée de 34,71 % à 99,96 % (passage de la mise en équivalence à l'intégration globale à compter du 1^{er} juillet 2004).
- Acquisition par SAMSE de 33,3 % de la SAS BLANC MATERIAUX (agence de Colmar les Alpes).
- Acquisition par la BOITE A OUTILS de 70 % de la SARL BJD (magasin de Froges), de 40 % de la SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT (magasin de Montélimar) pour porter sa participation à 50 %.
- Création par LA BOITE A OUTILS de la SAS DES IDEES (magasin de décoration à Chambéry, ouverture en avril 2005) : prise de participation à hauteur de 84 % du capital.
- Acquisition par DORAS de 100 % du capital de la SAS PREDECO (agence de Nevers).
- Cession par SAMSE de 34,7 % de la SAS CREUSOISE DE MATERIAUX (agences de Guéret, Aubusson, Bourgneuf, St Sulpice).

Année 2005 :

- Cession par SAMSE du solde des actions détenues dans la SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX.
- Transfert du magasin LA BOITE A OUTILS d'Annecy (ouverture d'un nouveau magasin à l'enseigne ENTREPOT DU BRICOLAGE).
- Ouverture d'une nouvelle agence SAMSE à Corbas.
- Agrandissement de l'agence REMAT à St Quentin Fallavier.
- Transfert de deux dépôts DORAS à Arbois et Seurre.
- Acquisition par SAMSE d'un fonds de commerce de négoce de matériaux à Flumet (Megève).
- Réfection complète du dépôt de DORAS Chenôve (Dijon).

PROFIL DU GROUPE SAMSE



Le Groupe SAMSE exerce les activités de négoce de matériaux de construction et de bricolage grand public dans la région Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur.

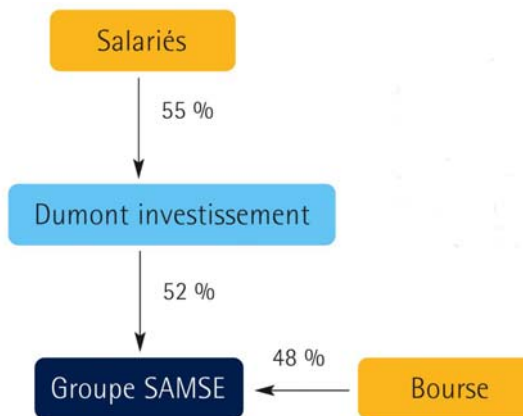
Depuis sa prise de participation dans la société DORAS, le Groupe a étendu son territoire à la Bourgogne et la Franche-Comté.

Il renforce ainsi sa position de troisième acteur national du négoce de matériaux de construction.

En 2004, il a réalisé un chiffre d'affaires de 667,3 M€ pour un effectif moyen de 3 400 collaborateurs.

Un Groupe régional

Le Groupe SAMSE couvre 23 départements au sein des régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que Bourgogne et Franche-Comté, depuis la prise de participation dans le Groupe DORAS.



Indépendant

Depuis la mise en place du RES en 1988, les salariés sont majoritaires dans la holding de contrôle DUMONT INVESTISSEMENT.

Leader sur son marché

SAMSE se situe en troisième position sur le marché français du négoce de matériaux de , et en première place parmi les négoce indépendants.

PRESENTATION DU GROUPE

Les métiers du Groupe SAMSE au service de la construction.

ses marchés, le Groupe SAMSE anticipe constamment les besoins

Les négoce multispécialistes

Ces points de vente proposent des solutions techniques aux professionnels du bâtiment.

Ils entretiennent avec eux des relations fondées sur l'expertise et le conseil, indispensables pour promouvoir les matériaux innovants.

Ils nouent également des partenariats avec les entreprises de construction pour des chantiers exceptionnels.



Les négoce spécialistes

Ils offrent des solutions entièrement tournées vers les professionnels de certains corps de métiers du bâtiment et des travaux publics : bois et dérivés, menuiseries, matériel d'adduction d'eau.

Leur connaissance approfondie des besoins et contraintes des clients professionnels, leurs stocks importants dans des gammes larges et profondes garantissent à leur clientèle des réponses adaptées et rapides.

Le bricolage

Le bricolage couvre une large gamme de produits, adaptée aux besoins courants. Sa clientèle est essentiellement composée de particuliers. LA BOITE A OUTILS bénéficie d'une excellente image liée à la convivialité de ses magasins. Le grand public plébiscite depuis plusieurs années le développement de L'ENTREPOT DU BRICOLAGE, un concept de distribution novateur au référencement resserré, bien adapté aux nouveaux comportements d'achat dans les zones de chalandise les plus concurrentielles.



UNE LOGISTIQUE ADAPTEE...

La logistique et le transport, composantes-clés de la distribution moderne contribuent à renforcer l'avantage concurrentiel des points de vente en améliorant la qualité des achats et en optimisant les rotations de stocks.

Une plate-forme de stockage bien dimensionnée

Le Groupe SAMSE a développé son propre outil logistique.

La plate-forme de stockage de Brezins dessert l'ensemble des points de vente du Groupe, qu'elle gère en véritables clients.

D'un accès facile par l'A43, le site a fait l'objet d'une extension de 12 000 m² supplémentaires, au cours de l'année 2004, et occupe désormais 38 000 m² couverts, sur un terrain de 7,5 ha à proximité de l'Aéroport de Grenoble Saint-Geoirs.



Pour une réactivité accrue...

La plate-forme stocke des matériaux de négoce parmi lesquels “Les Indispensables”, des gammes de bricolage et des produits mixtes.

Elle accueille avec flexibilité les stocks saisonniers ainsi que les opérations ciblées. Les mouvements sont transmis par radio, pour une mise à jour en temps réel de la gestion et des stocks.

L'accès des points de vente au système informatique de la plate-forme permet le suivi du référencement en ligne.

MAT-APPRO, solution de transport

Filiale du Groupe SAMSE, MAT-APPRO a été créée en participation avec les TRANSPORTS ZANON. Elle prend en charge la gestion des transports sur achats des agences et magasins du Groupe, leur permettant ainsi de se recentrer sur leurs activités de conseil et de vente.

Sa prestation de service repose sur un engagement triple : coût-délai-qualité.



DES MULTISPECIALISTES POUR CONSTRUIRE AU QUOTIDIEN

L'enseigne SAMSE recouvre un réseau dense d'agences réactives orientées vers les professionnels, proposant la gamme complète des matériaux de construction et de rénovation.

Une organisation par métiers

Chaque agence a son patron et ses spécialistes : maçonnerie et gros œuvre, menuiseries et panneaux, carrelage, travaux publics et abords, charpente et couverture, isolation et étanchéité.



Priorité aux professionnels, bienvenue aux particuliers

La clientèle professionnelle des agences est composée d'entreprises de travaux publics, d'entreprises générales du bâtiment, de maçons, menuisiers, agenceurs, plaquistes, charpentiers, couvreurs, plâtriers-peintres, carreleurs...

Les particuliers gérant eux-mêmes des chantiers importants, dont les besoins sont proches de ceux des professionnels, apprécient également les gammes de produits proposées par les agences SAMSE et la capacité de conseil de leurs équipes.



Des agences réactives

Les agences sont proches les unes des autres et proches des chantiers, pour une plus grande souplesse de l'offre.

Afin d'offrir des réponses adaptées à leurs zones de chalandise, elles sont autonomes dans la gestion de leurs commandes et dans la recherche de solutions.



DES MULTISPECIALISTES POUR CONSTRUIRE AU QUOTIDIEN

Libre-Service, salle expo, exposition extérieure : une offre large pour les professionnels et leurs clients

Chaque agence propose des gammes exclusives et permanentes.

Des espaces spécialisés composent une offre claire.

Un libre-service est consacré à tous les produits accessoires et consommables : électroportatifs, outillages, vêtements professionnels.

Les salles d'expositions, véritables outils mis au service des professionnels pour faciliter les choix de leurs clients, exposent en situation une sélection de carrelages, faïences, menuiseries, revêtements de sols, parquets et sanitaires.

Les matériaux destinés à l'aménagement des abords sont mis en valeur par des zones d'exposition extérieures.

Les parcs de matériaux privilégient la visibilité de toutes les familles de produits. Ils disposent de zones ouvertes pour les matériaux craignant les intempéries.



Convivialité et conseil

Nos commerciaux développent avec leurs clients des relations où convivialité et conseil sont privilégiés.

Le service achats de LA BOITE A OUTILS et les équipes SAMSE des activités Libre-Service et 3^{ème} œuvre ont déménagé dans de nouveaux bureaux situés à proximité de la plate-forme logistique.



DORAS DES HOMMES DE METIERS

Plus d'un an après le rapprochement entre les Groupes SAMSE et DORAS, le travail accompli par les équipes des deux enseignes a permis une intégration progressive et respectueuse des structures en place.

Des chantiers pour mieux servir

En s'appuyant sur le modèle SAMSE, une structure Libre-Service a été mise en place permettant ainsi l'implantation et la rénovation de plusieurs Libre-Service dans le cadre d'un référencement produits commun.

De la même façon, DORAS s'est doté d'une équipe dédiée au réaménagement des salles d'expositions pour faciliter le choix de ses clients tant professionnels que particuliers.

L'inventaire du parc matériel a permis de rationaliser les ressources existantes et, complété par des investissements, de disposer d'une flotte performante assurant un service de qualité à ses clients.

Les nombreux échanges de savoir-faire entre les deux enseignes ont initié des réflexions et des évolutions dans des domaines aussi variés que les achats, les ressources humaines, la gestion et encore les outils de communication.



DORAS, une histoire marquée par l'innovation et la diversification

Négoce de matériaux créé en 1928 par Gaston Doras, l'entreprise se diversifie au cours des années 60 dans le béton prêt à l'emploi et dans l'exploitation de granulats pour le béton, puis dans les isolants à haute température pour l'industrie.

Dès 1983, l'activité de négoce se développe par le rachat de négoce indépendants en Bourgogne Franche-Comté et la mise en place de dirigeants autonomes dans ces nouvelles filiales.



Un développement maîtrisé

Une opération de croissance externe a été menée avec le rachat de deux dépôts à Saint-Satur (18) et Nevers Saint-Eloi (58) qui complètent le maillage de DORAS en région Centre.

Tous ces efforts ont fortement concouru à l'amélioration des résultats et à une mobilisation sans faille de tous les hommes et les femmes qui chaque jour animent les dépôts DORAS.

Pour 2005, afin d'augmenter encore le niveau de satisfaction de ses clients, mais également pour faire face efficacement à ses concurrents, DORAS a mis en place un programme d'investissements destiné à améliorer son offre commerciale. L'ouverture d'un nouveau dépôt à Seurre en 2005 en appelle d'autres déjà prévus dès le début de l'année 2006 à Moulins Engilbert, Langres, Beaune et Faverois.

De même, le "vaisseau amiral" de DORAS situé à Chenôve va prochainement entamer une phase de travaux.

DORAS DES HOMMES DE METIERS



Une même conception du métier

Le slogan “des hommes de métier” fait écho à celui de SAMSE, “Bravo les Hommes en Bleu”.

Ils consacrent le professionnalisme des hommes de terrain.

Sur le terrain, l’organisation des agences DORAS est semblable à celle des agences SAMSE : une répartition en 6 grandes régions, des points de ventes multispécialistes pour les professionnels en zones urbaines, des agences plus généralistes et davantage ouvertes aux particuliers en zones rurales.

Des valeurs et une culture communes

Les valeurs du Groupe DORAS, formalisées par une charte, rejoignent celles qui fondent l’unité du Groupe SAMSE : pérennité de l’entreprise, prise en compte de l’individu, professionnalisme et compétence au service des clients, communication, innovation et partage des richesses créées.

Initié dès les années 70, l’actionnariat du personnel a été l’un des fondements de la culture du Groupe DORAS.

Depuis le rapprochement avec le Groupe SAMSE, les salariés de DORAS sont nombreux à avoir choisi de devenir actionnaires de DUMONT INVESTISSEMENT, la holding de contrôle du Groupe SAMSE permettant ainsi de conforter son indépendance.

La gestion des ressources humaines de DORAS est proche de celle du Groupe SAMSE : recrutement local, promotion interne privilégiée, importance de la formation continue, école de vente intégrée destinée à former les futurs commerciaux du négoce.



Le rapprochement DORAS / SAMSE crée de nouvelles opportunités

Le nouveau Groupe renforce sa pérennité sur un marché qui connaît d’importants mouvements de concentration. Il accroît ainsi son poids vis-à-vis de ses fournisseurs, qui disposent d’un marché étendu et doté d’une parfaite continuité géographique.

Cette nouvelle dimension s’accompagne d’une rationalisation des moyens, notamment en matière logistique, puisque la plate-forme de Brezins dessert désormais l’ensemble des agences DORAS grâce au doublement de ses équipes et à l’accroissement des fréquences de rotations.

Les collaborateurs de la nouvelle entité bénéficient d’opportunités élargies en matière d’évolution et de mobilité géographique.



DES SPECIALISTES POUR CONSTRUIRE AUTREMENT



Bois, panneaux et dérivés

« Chez ODDOS ET MAURIS le bois, ils aiment ça. »

Ces deux enseignes destinées aux professionnels du bois proposent des bois bruts et rabotés, des panneaux, des menuiseries, des parquets et des lambris.

“Le prêt à assembler”

Des produits déjà transformés complètent l’offre de base : découpe, plaquage de chants, perçage, rainurage, profilage et défonçage.

Ces prestations, réalisées avec un outillage de qualité et dans un souci d’optimisation des matières premières, représentent un gain de temps appréciable pour les professionnels.

Les livraisons sont assurées par des camions adaptés dans les départements de notre zone d’influence.

La forte capacité de stockage des deux enseignes permet aux professionnels de limiter leurs immobilisations.



Menuiseries

L’enseigne REMAT, connue des professionnels comme des particuliers a équipé en trois décennies plus de 20 000 maisons neuves et chantiers de rénovation, notamment en Isère.

Elle propose des menuiseries intérieures et extérieures, escaliers, parquets, meubles de cuisine et de salles de bains.

Des familles de produits variés sont présentées en exposition dans le point de vente de Moirans.

Grâce à un très vaste entrepôt de stockage, de nombreux produits standards sont immédiatement disponibles.

Cette offre complète est soutenue par une politique commerciale offensive et des opérations promotionnelles attendues.

Les services complémentaires sont très appréciés : déplacement en clientèle des équipes commerciales pour préconiser les meilleures solutions, atelier intégré au point de vente de Moirans pour le service après-vente et l’adaptation de menuiseries standard à des chantiers de rénovation.



DES SPECIALISTES POUR CONSTRUIRE AUTREMENT

Travaux publics et adduction d'eau

CHRISTAUD, CELESTIN et LAUDIS

sont trois enseignes très connues des entreprises spécialisées dans les réseaux d'eau et les travaux publics.

Leur notoriété n'est plus à faire au sein des collectivités locales.

Sur ce marché concernant des produits de grande longévité, les relations commerciales datent souvent de plusieurs décennies.

Très stables et expérimentées, les équipes maîtrisent un métier à forte technicité et gèrent des milliers de références.

Les trois entités, très réactives grâce à leurs stocks importants, sont engagées avec leurs clients dans une relation de service et de proximité.

Elles interviennent en Rhône-Alpes pour les réseaux d'eau potable et les réseaux de fluides. CELESTIN couvre la grande couronne lyonnaise.

Le Vaucluse et ses départements limitrophes constituent le rayon d'action de LAUDIS.

L'offre de CHRISTAUD, CELESTIN et LAUDIS est complémentaire à celle de l'enseigne SAMSE.

Les maîtres d'œuvre publics peuvent, en effet, trouver auprès du même Groupe l'ensemble des produits nécessaires à la construction de voiries, de réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et usées, d'incendie et d'arrosage public, ainsi que les réseaux télécom, EDF, vidéo et les réseaux d'éclairage public.

Les enseignes BTP DISTRIBUTION et SAM BTP viennent renforcer le réseau TP - Adduction d'eau, sur l'Est de la France.



DES GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE POUR CONSTRUIRE AVEC LE PARTICULIER

Dans un marché français du bricolage atone, LA BOITE A OUTILS a continué à gagner des parts de marché en Rhône-Alpes.

Des magasins en évolution

Le chiffre d'affaires 2004 est en progression de 9,7 % sur l'exercice précédent. Le réseau de 21 magasins a bénéficié d'investissements importants visant à toujours rendre l'offre commerciale compétitive.

Déménagements, agrandissements, rénovations, remodelages partiels de rayons, toutes les réflexions et tous les arbitrages sont guidés par une seule ambition : satisfaire de façon rentable les besoins de la clientèle en développant le savoir-faire et en cultivant les différences.

Dans cette perspective, les collaboratrices et les collaborateurs de la société sont au centre de tous les projets : formation accentuée, politique de rémunération individualisée au mérite, promotion interne, actionnariat, responsabilisation.

Les résultats et l'ambiance chaleureuse qui se dégage dans les échanges nous incitent fortement à continuer sur cette voie.



Tout vous sourit à LA BOITE A OUTILS

Cette devise toujours d'actualité souligne la place et l'image à part de LA BOITE A OUTILS dans un marché très concurrentiel.

La convivialité des magasins et l'attention d'un personnel impliqué et souriant demeurent les atouts majeurs de l'enseigne.

LA BOITE A OUTILS sait également démontrer sa compétitivité par le développement de nouvelles idées toujours orientées vers une meilleure "commercialité" (bricochèques, opérations promotionnelles, Internet).

La Carte Sourire

uccès confirmé d'année en
et au client bricoleur de bénéficier de

cœur d'un programme soutenu
ations très attendues, elle constitue un lien



DES GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE POUR CONSTRUIRE AVEC LE PARTICULIER

L'ENTREPOT DU BRICOLAGE rencontre les attentes du grand public

Ce concept plus sobre, plus marchand, est adapté à une concurrence devenue agressive.

Son succès repose sur un référencement resserré, une capacité de stockage accrue, un agencement semi-industriel, des prix imbattables et des services toujours présents (Carte Sourire, location de matériel, conseil, site Internet), propres à séduire une clientèle très sollicitée.

En octobre 2004, un nouvel ENTREPOT DU BRICOLAGE est né à Montélimar, résultat d'une association avec une entreprise locale, le Groupe FROMENT.



L'ENTREPOT DU BRICOLAGE, une réponse compétitive de LA BOITE A OUTILS

La marque L'ENTREPOT DU BRICOLAGE progresse à la faveur de déménagements et d'opportunités de créations de points de vente.

Son succès est confirmé en zones péri-urbaines : Chambéry, Annemasse, Saint-Genis Pouilly, l'Isle d'Abeau, Albertville, Valence...

Plébiscité par la clientèle, ce concept est une évolution compétitive de l'enseigne LA BOITE A OUTILS, fondé sur les éléments qui ont fait sa réputation et sa réussite : qualité des produits, du service et de l'écoute du personnel.



Le marché très porteur de la décoration a été volontairement abandonné dans les nouveaux concepts ENTREPOT DU BRICOLAGE. Le premier magasin de décoration du Groupe a ouvert à Chambéry, en avril 2005. L'enseigne DES IDEES développe un concept novateur sur une superficie de 1 000 m².



En juillet 2004, un nouveau concept de petit magasin (inférieur à 1000 m²) est né sous la marque commerciale STATION SERVICE BRICOLAGE.

Un premier magasin a ouvert à Froges en banlieue grenobloise.

DES PARTENARIATS FRUCTUEUX POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE

Dans ses participations minoritaires et ses alliances, le Groupe SAMSE a su créer cohésion, synergies et adhésion aux valeurs du Groupe.



SAMSE est actionnaire à hauteur de 45 % du capital de MATERIAUX SIMC, depuis 1992, date du rapprochement des deux sociétés.

Depuis cette date, Michel Chaumeton, PDG, en s'appuyant sur les "outils" SAMSE a pu mener une politique de développement importante vers le sud : il a su ainsi allier croissance (12 agences aujourd'hui + 1 centrale à béton) et rentabilité.

L'enseigne SIMC compte aujourd'hui plus de 350 collaborateurs.

Elle a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 78 Millions d'Euros.

Son offre est similaire à celle des agences à enseigne SAMSE, à l'exception de quelques produits à spécificité régionale et d'une gamme sanitaire-chauffage étoffée. Elle référence également de manière croissante la gamme des "Indispensables".

La société a construit une plate-forme logistique qui relaye pour son réseau la plate-forme SAMSE de Brezins et permet de désengorger le dépôt de Manosque.



En 1997, Pascal Lorge s'est rapproché de l'enseigne SAMSE et a ouvert le capital de sa société à hauteur de 35 %.

Le but initial était de bénéficier d'une synergie avec un grand Groupe et du poids de son image auprès des clients et des fournisseurs. Le succès de cette association repose avant tout sur une rencontre humaine et sur un rapport de respect et de confiance mutuels.

Le Groupe SAMSE a accompagné le développement du point de vente de Montréal La Cluse situé dans le département de l'Ain, sur le plan technique comme sur celui de la communication.

Cette agence totalement transformée depuis 5 ans et dotée de salles d'expositions, compte désormais 16 personnes et ressemble en tous points à une agence SAMSE.

Pour son dirigeant, l'agence DEGUERRY- SAMSE est "mentalement 100 % SAMSE" et représentative de l'esprit des Hommes en Bleu.



La société PLATTARD a une double activité, d'industriel du béton d'une part, de négoce d'autre part. L'alliance passée entre son négoce indépendant et notre Groupe permet de relier les territoires exploités par SAMSE et sa nouvelle filiale DORAS.

MCD, LES SYNERGIES D'UN GROUPEMENT DE SOCIÉTÉS INDÉPENDANTES



À travers son activité négoce, le Groupe SAMSE a été l'un des créateurs en 1996 du groupement national MCD (MATERIAUX DE CONSTRUCTION DISTRIBUTION). Le réseau est composé de négoce indépendants à vocation régionale gérant plus de 400 points de vente sur 70 départements.

Les objectifs fixés à l'origine de la création du groupement MCD sont toujours d'actualité : améliorer les conditions d'achat par des économies d'échelle et créer des échanges de savoir-faire entre les sociétés. Le succès de la marque distributeur "les Indispensables", créée en 1999, illustre la synergie développée entre les différentes enseignes.

Une culture commune

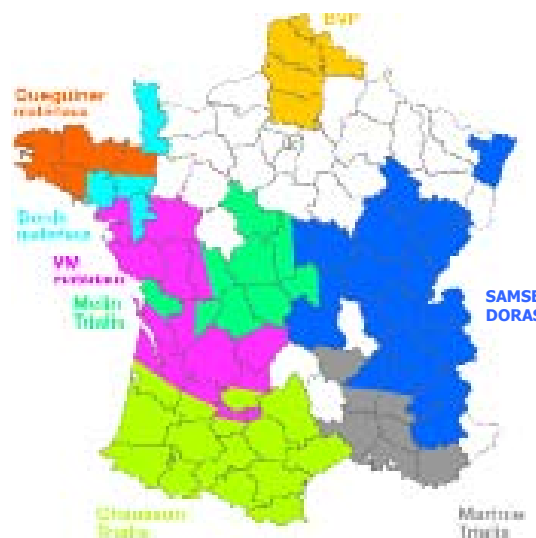
Des sociétés indépendantes, souvent d'origines familiales, non concurrentes entre elles et orientées vers des marchés complémentaires sur le plan géographique : ces critères garantissent la transparence des échanges entre les enseignes réunies sous la bannière MCD.

Ensemble, les adhérents de MCD ont une couverture quasi-hexagonale.

Leurs chiffres d'affaires additionnés les placent au deuxième rang national.

Le groupement a atteint une taille d'équilibre garantissant une grande qualité d'échanges entre ses membres.

Il est le cadre de collaborations mises en œuvre au bénéfice de tous, contribuant ainsi à la performance des différentes enseignes.



Les partages d'expérience

Des rencontres réunissent à un rythme mensuel les directions de chaque enseigne, leurs acheteurs, leurs gestionnaires et leurs responsables de communication.

Les thématiques transversales (libre-service, moyens logistiques, questions juridiques) font l'objet de plusieurs rencontres annuelles et de commissions ponctuelles.

Tous les deux ans, un séminaire rassemble l'ensemble des équipes d'encadrement, soit environ 200 personnes.

La création d'une marque commune : "Les Indispensables"

Le développement des "Indispensables" est l'une des actions les plus visibles de MCD. Cette marque de distributeur créée en 1999 rassemble de très nombreuses références, dans plusieurs familles de produits : mastics, colles et lissages, poudres, liants et peintures, parquets et revêtements de sol, lambris, carrelages et faïences, clouterie et visserie...

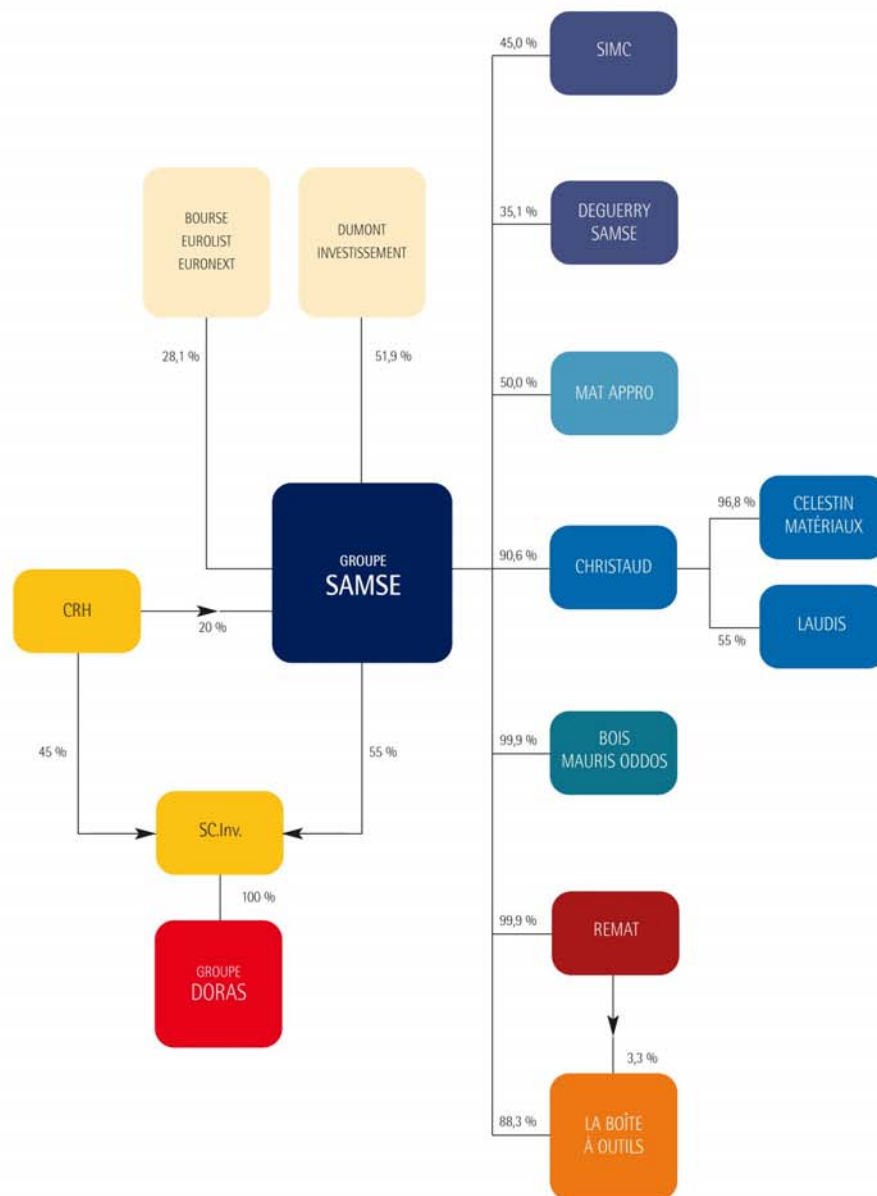
Ces produits spécifiquement fabriqués pour les adhérents du groupement constituent pour la clientèle une solution alternative aux autres offres du marché.

Ils sont proposés avec un excellent rapport qualité-prix, rendu possible par la puissance d'achat consolidée des sociétés adhérentes.

Positionnés en moyenne gamme, ils répondent à des critères rigoureux de fiabilité, de respect des normes et de qualité de mise en œuvre : "des produits sélectionnés par des Pros pour des Pros".

Organigramme financier.

Principales filiales commerciales
au 31 décembre 2004.



- Négoce Multispécialiste SAMSE
- Négoce Multispécialiste DORAS
- Négoce Spécialiste TP / adduction d'eau
- Négoce Spécialiste Bois
- Négoce Spécialiste Menuiserie
- Grande Surface Bricolage
- Transports

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE

Dénomination et siège social

Dénomination : SAMSE.

Siège social : 26 rue Colonel Dumont - 38 000 Grenoble.

Forme juridique de la société

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

Législation de la société

La société SAMSE est soumise au droit français.

Dates de constitution et d'expiration de la société

La société a été constituée le 14 février 1920 et prolongée le 14 février 2000, pour une durée de 99 années, soit jusqu'au 14 février 2099.

Objet social

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la fabrication et la vente de tous matériaux et de tous objets en général, utilisés dans la construction et dans toutes entreprises de travaux publics et privés,
- L'achat et la vente de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, de carburants et huiles de graissage et de tous appareils nécessaires à leur utilisation,
- Le traitement et la transformation de ces matériaux pour les adapter à tous emplois dans la construction et l'entreprise,
- L'aménagement et l'exploitation de tous gisements, mines, minières et carrières, en vue de la réalisation des opérations prévues aux deux paragraphes qui précèdent,
- Accessoirement et pour l'utilisation des produits à fournir par la société, toutes entreprises de travaux publics et privés,
- Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières ayant trait à l'objet ci-dessus défini, lequel objet n'a d'ailleurs pas un caractère limitatif,
- La réalisation des opérations mentionnées sous le présent article, par tous moyens et sous toutes formes, notamment sous forme d'apport par tous particuliers ou sociétés à la présente société, ou d'apport par celle-ci à toutes sociétés à constituer ou constituées, en tous pays, moyennant attribution, en représentation de la valeur des biens apportés, soit d'actions ou d'espèces, soit de redevances fixes ou proportionnelles, ou moyennant une part dans les bénéfices ou tous autres avantages,
- La participation directe ou indirecte, avec tous particuliers ou sociétés, en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social,
- La constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la présente société ou pouvant contribuer au développement de cet objet, ainsi que la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer, en tous pays, ayant un but analogue,
- La location de camions sans chauffeur.

Registre du commerce et des sociétés

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 056 502 248.

Consultation des documents juridiques.

Les documents juridiques de la société SAMSE peuvent être consultés au siège social, 26 rue Colonel Dumont à Grenoble (38 000).

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices

(article 48 des statuts)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Il sera prélevé la somme nécessaire pour servir à toutes les actions sans distinction, l'intérêt au taux de six pour cent par an, de leur montant nominal libéré et non amorti ; cet intérêt ne sera pas cumulatif.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Assemblées générales

Modes de convocation des assemblées générales : (art 37 des statuts) Elles sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de surveillance ou par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital.

La convocation des assemblées est faite par une insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social et en outre, si la société est réputée faire appel public à l'épargne, par une insertion dans le BALO, après envoi préalable de la copie de l'avis de réunion à l'AMF, trente jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont, en outre, convoqués à toute assemblée, par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

La convocation proprement dite doit, le cas échéant, être précédée d'un avis préliminaire de réunion, dans les conditions énoncées par l'article 130 du décret du 23 mars 1967.

Lorsqu'une assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Conditions d'admission : (article 39 des statuts) Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions s'il s'agit d'une assemblée générale extraordinaire, sur simple justification de son identité et seulement s'il est propriétaire d'au moins dix actions s'il s'agit d'une assemblée générale ordinaire, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Toutefois, les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix (10) peuvent se grouper pour atteindre le minimum prévu aux statuts et se faire représenter par l'un d'eux ou le conjoint de l'un d'eux conformément aux dispositions de l'article L 225-112 du code de commerce.

S'il possède des actions au porteur, il doit, cinq jours au moins avant cette date, déposer au siège social le récépissé constatant son inscription dans une banque, un établissement financier ou chez un agent de change. Ce délai peut être réduit par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Conditions d'exercice du droit de vote : (articles 41-15-13 des statuts) Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Si des actions sont soumises à usufruit ou appartiennent indivisément à plusieurs personnes, le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Cependant, les actionnaires peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux assemblées générales. En ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée adressée au siège social, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute assemblée générale qui se réunirait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi de la date d'expédition.

Si des actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par le titulaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste doit remettre au débiteur le certificat d'immobilisation des actions délivré par le teneur du compte.

Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

Conditions d'acquisition de droits de vote multiples : (article 15 des statuts) Un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Seuil statutaire devant être déclaré à l'émetteur : (article 15 des statuts) Toute personne physique ou morale qui vient à posséder un nombre d'actions de la société de plus de 1 % du nombre total des actions doit, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, informer la société du nombre total d'actions qu'elle possède.

Cette obligation s'applique à chaque franchissement de ce pourcentage.

En cas de non respect de cette obligation de déclaration de prise de participation, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

Conditions de modifications du capital

Augmentation du capital social : (article 9 des statuts) Le capital social est augmenté par tous moyens et selon toutes modalités prévues par la loi. L'assemblée générale extraordinaire, sur le rapport du Directoire, est seule compétente pour décider l'augmentation du capital.

Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital.

Les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel.

Le droit à l'attribution d'actions nouvelles aux actionnaires, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission, appartient au nu-propriétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

En représentation des augmentations de capital, il peut être créé des actions de priorité jouissant d'avantages par rapport à toutes autres actions sous réserve des dispositions légales réglementant le droit de vote.

Réduction - amortissement du capital social : (article 11 des statuts) La réduction du capital est autorisée ou décidée par l'assemblée générale extraordinaire qui peut déléguer au Directoire tous pouvoirs pour la réaliser. En aucun cas, elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction du capital social à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal à ce montant minimum, sauf transformation de la société en société d'une autre forme.

En cas d'inobservation de ces dispositions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société.

Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution, si au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Le capital peut être amorti conformément aux dispositions de la loi.

Capital social

Le capital social est de 3 123 530 Euros. Il est divisé en 1 561 765 actions d'un montant nominal de 2 Euros.

Capital autorisé mais non émis

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire les 6 juin 2001 et 28 mai 2003 ont autorisé le Directoire à consentir à certains dirigeants et cadres de la société et des sociétés liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre de son augmentation de capital.

Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions sont résumées dans le tableau suivant :

Date de l'assemblée ayant autorisé les options	Date du Directoire ayant attribué les options	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options annulées *	Nombre d'options restantes	Point de départ d'exercice des options	Prix d'exercice par action
6 juin 2001	17 décembre 2001	26 000	0	26 000	17 décembre 2005	75,75 €
28 mai 2003	10 juin 2003	55 000	5 600	49 400	10 juin 2008	72,00 €

* options perdues compte tenu du départ du Groupe, de certains bénéficiaires (selon règlement du plan de stock options).

Le montant nominal de la ou des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées pourrait atteindre :

- 52 000 € à compter du 17 décembre 2005 (26 000 actions nouvelles de 2 € de nominal)
- 98 800 € à compter du 10 juin 2008 (49 400 actions nouvelles de 2 € de nominal).

Capital potentiel

Le capital au 31 décembre 2004 est de 3 123 530 Euros, divisé en 1 561 765 actions de 2 Euros de nominal chacune.

Le nombre total des droits de vote est à la même date de : 2 537 800.

Le capital social de SAMSE pourrait être augmenté des éléments suivants :

- l'allocation à certains dirigeants et cadres de la société de 26 000 options de souscription d'actions nouvelles attribuées dans le cadre d'un plan d'options d'actions voté le 6 juin 2001 qui pourront être exercées à compter du 17 décembre 2005,
- l'allocation à certains salariés du Groupe, de 49 400 options de souscription d'actions nouvelles attribuées dans le cadre d'un plan d'options d'actions voté le 28 mai 2003 qui pourront être exercées à compter du 10 juin 2008.

Le capital potentiel relatif à ces deux plans d'options de souscription d'actions, ainsi que le taux de dilution maximum du capital correspondant figurent dans le tableau suivant :

	Nombre d'actions	Montant (en €)
Capital social au 31/12/2004	1 561 765	3 123 530 €
Options donnant droit à souscription d'actions :		
1/ A compter du 17/12/2005 jusqu'au 17/12/2006	26 000	52 000 €
2/ A compter du 10/06/2008 jusqu'au 10/06/2010	49 400	98 800 €
Capital potentiel	1 637 165	3 274 330 €
Taux de dilution maximum		4,61 %

Un actionnaire non bénéficiaire du droit à souscription d'action et détenant 1 % du capital social de la société, soit 1 561 765 actions, verra sa part de capital évoluer de la façon suivante :

	Nombre de titres	Participation de l'actionnaire
Avant émission d'un montant maximum de 75 400 actions	15 618	1,00 %
Après émission d'un montant maximum de 75 400 actions	15 618	0,95 %

Tableau d'évolution du capital

Au 31 décembre 1998, le capital social de la société SAMSE s'élevait à 16 801 100 Frs, divisé en 336 022 actions de 50 Frs de nominal chacune.

Il a ensuite évolué comme suit :

Nature de l'opération Date	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Montant du capital social
	Emises	Total		
Augmentation de capital du 07/12/1999 suite à la fusion absorption de la société MATECO	197	336 219	9 850 Frs	16 810 950 Frs
Conversion du capital en Euros du 07/12/1999 avec incorporation d'une somme prélevée sur le poste « autres réserves » pour arrondir la valeur nominale des actions à 8 €	---	336 219	832 666,52 Frs	2 689 752 €
Division par 4 du nominal des actions et échange des actions de 8 € contre de nouvelles actions de 2 € de nominal du 06/06/2001	1 344 876 de 2 € de nominal	1 344 876	---	2 689 752 €
Augmentation de capital du 06/09/2001 en faveur des salariés adhérents du PEE PARTICIPATION SAMSE	10 501	1 355 377	21 002 €	2 710 754 €
Augmentation de capital du 08/09/2003 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions « Eureka » de 1998	44 740	1 400 117	89 480 €	2 800 234 €
Augmentation de capital du 16/12/2003 réservée à CRH EUROPE BV	161 000	1 561 117	322 000 €	3 122 234 €
Augmentation de capital du 23/12/2004 suite à la fusion absorption de la société SAM	648	1 561 765	1 296 €	3 123 530 €

REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL

Actionnariat de la société

Le nombre total des droits de vote existant au 31 décembre 2004 est de 2 537 800.

La société a demandé à Euroclear une étude au 31 décembre 2004 sur les Titres au Porteur Identifiables. Cette étude a permis de recenser 481 actionnaires.

Au 31 décembre 2004, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
<u>Nominatifs :</u>				
- DUMONT INVESTISSEMENT	810 419	51,89	1 558 347	61,41
- CRH EUROPE BV	313 000	20,04	465 000	18,32
- SALVEPAR *	91 904	5,88	183 808	7,24
- BANQUE DE VIZILLE	34 115	2,19	34 115	1,34
- Divers	42 419	2,72	28 582	1,13
Sous-total :	1 291 857	82,72	2 269 852	89,44
<u>Porteurs :</u>				
- IRATY	52 320	3,35	52 320	2,06
- TRICOLORE RENDEMENT	50 002	3,20	50 002	1,97
- BNP PARIBAS FRANCE	35 000	2,24	35 000	1,38
- STOCK PICKING FRANCE	27 900	1,79	27 900	1,10
- Divers	104 686	6,70	102 726**	4,05
Sous-total :	269 908	17,28	267 948	10,56
TOTAL	1 561 765	100,00	2 537 800	100,00

* En date du 14 janvier 2005, la société SALVEPAR ne détient plus aucune action de la société SAMSE : ces actions ont été acquises par divers investisseurs financiers.

** 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'actionnaires autres que ceux qui sont dans le tableau ci-dessus qui détiennent plus de 1 % du capital ou des droits de vote de la société.

Le 20 janvier 2005, la SOCIETE GENERALE a informé la société SAMSE du franchissement à la baisse des seuils de 5 % et 1 % du capital de la société SAMSE par la société SALVEPAR, à la suite de la cession hors marché réglementé, par SALVEPAR de la totalité de sa participation en date du 14 janvier 2005.

A cette même date, la SOCIETE GENERALE a adressé à l'Autorité des Marchés Financiers le formulaire de déclaration de franchissement de seuil.

La publicité du franchissement de seuil a été effectuée sous le n° 205C0108 en date du 21 janvier 2005.

La société DUMONT INVESTISSEMENT est la société Holding créée à l'occasion du R.E.S (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988. Au 31 décembre 2004, les actionnaires détenant plus de 51% du capital sont les suivants :

- Patrice JOPPE	223 189 actions	soit 14,02 %
- FCP GROUPE SAMSE	212 587 actions	soit 13,36 %
- Paul et Famille BERIOT	115 452 actions	soit 7,26 %
- SA RENE DE VEYLE	113 780 actions	soit 7,15 %
- Famille DORAS	100 057 actions	soit 6,29 %
- FCP GROUPE DORAS	98 137 actions	soit 6,27 %

La société SAMSE a mis en place deux programmes de rachat d'actions.

Le premier, autorisé par l'assemblée générale mixte du 6 juin 2001, a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro de visa 01-539 en date du 10 mai 2001.

Il a donné lieu à l'achat par la société de 1 960 titres, représentant 0,13 % du capital.

En prenant comme référence le cours au 31/12/2004, soit 116 euros, la valeur de marché du portefeuille d'actions propres s'élève à 227 360 euros.

Le deuxième, autorisé par l'assemblée générale mixte du 16 décembre 2003, a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro de visa 03-1034 en date du 20 novembre 2003.

Aucune action n'a été achetée au titre de ce programme.

La société SAMSE n'envisage pas de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions en 2005.

18 605 actions SAMSE, détenues par les salariés ou anciens salariés et acquises au titre de la participation des salariés antérieurement au 31 décembre 1987, représentent environ 1,19 % des 1 561 765 actions composant le capital social (les salariés sont principalement actionnaires de la société holding DUMONT INVESTISSEMENT).

Le Fonds commun de placement (FCP) créé dans le cadre de la participation attribuée au titre de l'exercice 2000 (participation exceptionnellement versée en actions SAMSE) détient 8 519 actions SAMSE, représentant 0,55 % du capital.

Il n'existe ni nantissement d'actions de la société inscrites au nominatif pur, ni nantissement d'actions de filiales significatives.

Il n'existe ni pacte, ni convention d'actionnaires.

Il n'existe aucune clause, aucune convention avec une société cotée ou une filiale significative non cotée susceptible d'avoir un impact significatif sur le cours du titre.

Evolution de la répartition du capital

Les modifications du capital de la société au cours des trois derniers exercices sont reprises dans les tableaux ci-après :

En 2001 :

Assemblée générale du 6 juin 2001	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
<u>Nominatifs :</u>				
- DUMONT INVESTISSEMENT	186 982	55,61	373 964	64,97
- CRH EUROPE BV	38 000	11,30	76 000	13,20
- SALVEPAR	22 976	6,83	43 260	7,52
- DIVERS	6 387	1,91	2 494	0,43
Sous-total :	254 345	75,65	495 718	86,12
<u>Porteurs :</u>				
- EXANE	23 016	6,84	23 016	4,00
- MORGAN GRENFELL & CO LTD	18 700	5,56	18 700	3,25
- TRICOLORE RENDEMENT	12 000	3,57	12 000	2,09
- STOCK PICKING FRANCE	9 000	2,68	9 000	1,56
- BANQUE DE VIZILLE	7 682	2,28	7 682	1,33
- STE DE PARTICIPATION DES ARDENNES	4 558	1,36	4 558	0,79
- DIVERS	6 918	2,06	4 958*	0,86
Sous-total :	81 874	24,35	79 914	13,88
TOTAL	336 219	100,00	575 632	100,00

* 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

En 2002 :

Assemblée générale du 31 mai 2002	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
<u>Nominatifs :</u>				
- DUMONT INVESTISSEMENT	747 928	55,19	1 495 856	64,30
- CRH EUROPE BV	152 000	11,21	304 000	13,07
- SALVEPAR	91 904	6,78	179 600	7,72
- BANQUE DE VIZILLE	30 728	2,27	30 728	1,32
- DIVERS	25 366	1,87	10 600	0,46
Sous-total :	1 047 926	77,32	2 020 784	86,87
<u>Porteurs :</u>				
- EXANE	102 312	7,55	102 312	4,40
- ING BK NV	79 000	5,83	79 000	3,40
- TRICOLORE RENDEMENT	48 756	3,60	48 756	2,09
- STOCK PICKING FRANCE	36 000	2,65	36 000	1,55
- STE DE PARTICIPATION DES ARDENNES	18 232	1,34	18 232	0,78
- DIVERS	23 151	1,71	21 191*	0,91
Sous-total :	307 451	22,68	305 491	13,13
TOTAL	1 355 377	100,00	2 326 275	100,00

* 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

En 2003 :

Au 31 décembre 2003	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
<u>Nominatifs :</u>				
- DUMONT INVESTISSEMENT	810 419	51,91	1 558 347	61,43
- CRH EUROPE BV	313 000	20,05	465 000	18,33
- SALVEPAR	91 904	5,89	183 808	7,25
- DIVERS	43 473	2,78	29 151	1,15
Sous-total :	1 258 796	80,63	2 236 306	88,16
<u>Porteurs :</u>				
- TRICOLORE RENDEMENT	50 002	3,20	50 002	1,97
- EXANE	35 000	2,24	35 000	1,38
- I DE FRANCE DYNAMISME	34 320	2,20	34 320	1,35
- STOCK PICKING FRANCE	27 997	1,79	27 997	1,10
- ING BK NV	27 000	1,73	27 000	1,07
- FCP ACTIONS FCE	21 255	1,36	21 255	0,84
- DIVERS	106 747	6,85	104 787*	4,13
Sous-total :	302 321	19,37	300 361	11,84
TOTAL	1 561 117	100,00	2 536 667	100,00

* 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

MARCHE DES TITRES DE SAMSE

Marché réglementé sur lequel sont admis les titres de la société

Les actions composant le capital social de la société SAMSE sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext Paris (code ISIN FR0000060071).

Evolution des cours depuis janvier 2003

Les cours et valeurs des transactions portant sur les actions de la société sont récapitulés dans le tableau figurant ci-après :

Mois	Volume des transactions		Cours le plus haut	Cours le plus bas	Moyenne du mois
	En titres	En capitaux (milliers)			
janv-03	179	14,85	84,50	82,00	83,78
févr-03	351	28,35	83,50	80,00	82,43
mars-03	339	25,70	78,00	71,50	73,99
avr-03	672	49,79	74,70	70,50	74,05
mai-03	604	42,13	80,00	60,25	79,39
juin-03	39 105	3 059,65	92,00	78,00	83,94
juil-03	26 197	1 968,49	87,00	78,00	85,43
août-03	3 779	374,42	103,00	87,00	94,75
sept-03	491	46,69	97,00	95,00	95,20
oct-03	4 245	370,22	95,00	87,00	89,62
nov-03	655	61,69	100,00	86,50	95,29
déc-03	88 024	7 840,19	95,00	89,00	91,61
janv-04	2 355	203,87	90,00	85,00	87,59
févr-04	52 873	4 758,62	92,00	90,00	90,57
mars-04	3 311	298,21	92,00	89,50	90,17
avr-04	1 354	123,27	96,50	90,00	91,48
mai-04	576	57,94	108,00	91,15	98,24
juin-04	290	28,49	102,00	95,00	98,14
juil-04	725	76,28	113,00	95,00	103,78
août-04	156	15,03	101,00	93,60	96,39
sept-04	778	77,04	101,00	95,05	97,79
oct-04	1 033	112,15	114,00	101,20	110,19
nov-04	1 102	121,20	113,90	102,20	110,85
déc-04	2 034	229,80	117,00	111,00	113,44
janv-05	105 785	12 194,64	136,00	116,00	127,54
févr-05	28 971	4 180,00	155,00	131,10	142,69
mars-05	9 662	1 350,00	142,50	136,50	140,38
avr-05	3 740	512,47	140,00	129,10	137,75
mai-05	951	129,01	139,00	130,50	136,29

Source Euronext Paris Sa

Cours de l'action

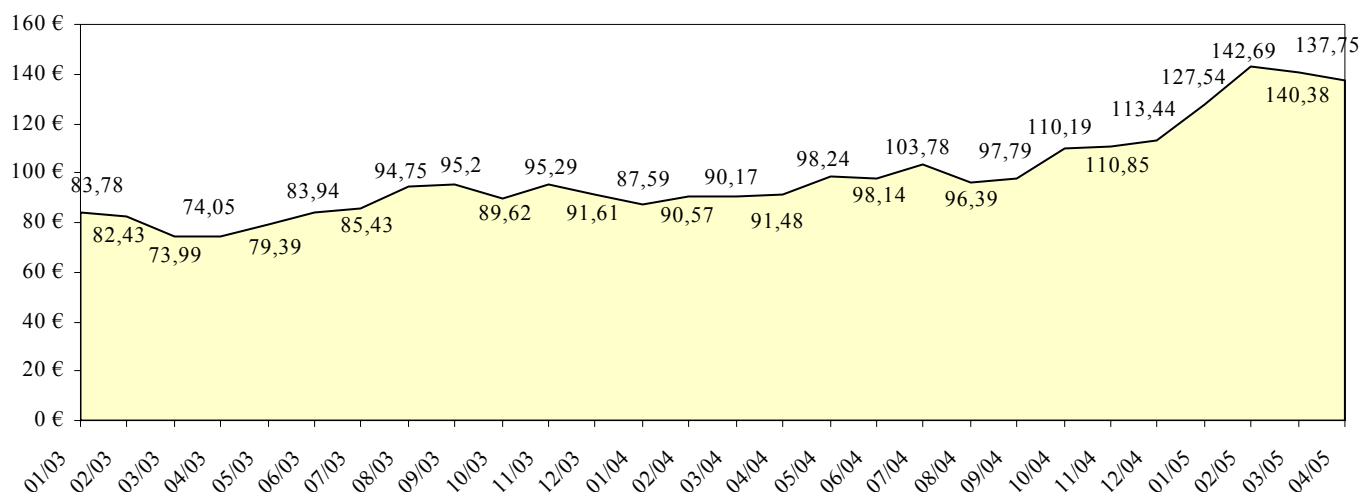
Le cours de l'action se situait :

- Au 6 janvier 2004 (premier jour de cotation de l'année) : 89,00 €
- Au 31 décembre 2004 (dernier jour de cotation de l'année) : 116,00 €

Les cours extrêmes durant l'exercice 2004 ont été les suivants :

- Plus haut : 117,00 € le 23 décembre 2004
- Plus bas : 85,00 € le 15 janvier 2004

Cours de l'action en euros



Données boursières

	2004	2003	2002
Nombre de titres	1 561 765	1 561 117	1 355 377
Dividende par action	2,50	2,00*	1,92
Dividende net	3 904 413	2 813 651**	2 602 324
Taux de distribution: bilan social maison mère	33,06%	38,38%	33,04%
Taux de distribution: bilan consolidé groupe	24,53%	22,18%	22,86%
Cours de fin d'année	116,00	89,50	85,00
Plus haut	117,00 (le 23/12)	103,00 (le 14/08)	97,90 (le 29/05)
Plus bas	85,00 (le 15/01)	60,25 (le 02/05)	75,00 (le 09/01)
Volume moyen mensuel en titres	5 549	13 720	2 153
Volume moyen mensuel en capitaux (en K€)	508,49	1 156,85	181,51
Capitalisation boursière au 31 décembre (en K€)	181 165	139 720	115 207
Variation par rapport à l'année précédente	+ 29,66 %	+ 21,3 %	+ 7,9%

* 2,00 € sur 1 400 117 actions existantes et 0,0833 € sur 161 000 actions nouvelles (calcul au prorata temporis : jouissance des actions nouvelles le 16/12/2003), soit un dividende moyen par action de 1,80 €.

** soit 2 800 234 € (1 400 117 actions) + 13 417 € (161 000 actions – jouissance au 16/12/2003)

DIVIDENDES

Politique de distribution :

Les dividendes des cinq derniers exercices sont récapitulés dans les tableaux figurant ci-après : (rappel : le montant nominal de l'action a été divisé par quatre : décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2001).

Exercice		2004	2003	2002	2001	2000
	dividende / action en €	2,50	2,00*	1,92	1,84	1,75
	dividendes versés en €	3 904 413	2 813 651**	2 602 324	2 493 894	2 353 533

Comptes sociaux en €						
	résultat net	11 809 818	7 330 213	7 877 086	7 669 863	7 651 839
	% du résultat net social	33,06	38,38	33,04	32,52	30,76

Comptes consolidés en €						
	résultat net consolidé	17 377 793	13 225 501	11 902 706	11 416 568	11 205 355
	% du résultat net consolidé	22,47	21,27	21,86	21,84	21,00

Comptes consolidés en €						
	résultat net part du Groupe	15 913 939	12 687 633	11 383 043	11 017 716	10 763 666
	% du résultat net part du groupe	24,53	22,18	22,86	22,64	21,87

* Dividende de 2,00 € versé aux actions ayant droit à un dividende entier au titre de l'exercice 2003 (soit 1 400 117 actions). Les actions créées à l'occasion de l'augmentation de capital réservée à CRH EUROPE BV (soit 161 000 actions), ont jouissance au 16/12/2003. Il leur a donc été versé un dividende prorata temporis, soit : 161 000 actions x 2,00 € x 15/360.

** Dividende total versé y compris le dividende versé aux 161 000 actions nouvelles souscrites par CRH EUROPE BV (dividende prorata temporis).

La politique de distribution de dividendes pour l'exercice 2005 devrait être identique à celle des exercices précédents.

Les dividendes sont prescrits dans les formes et délais légaux, soit cinq ans à compter de leur date de mise en paiement. Passé ce délai, ils sont versés à l'administration fiscale.

Au titre de l'exercice 2004, la cinquième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2005 prévoit le versement d'un dividende de 2,50 Euros par action.

POLITIQUE DE COMMUNICATION FINANCIERE

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent se tenir informés sur la vie du Groupe aux moyens suivants :

- le rapport annuel (plaquette de présentation), ainsi que les éléments juridiques et financiers (document de référence).
- la «Lettre aux actionnaires» adressée en moyenne quatre fois par an, après chaque réunion du Conseil de surveillance.

Ces documents sont disponibles sur le site internet www.samse.fr, ainsi que sur le site d'Euronext. Ils sont envoyés à tout actionnaire qui en fait la demande.

Calendrier des publications 2005 :

9 mai 2005	Chiffre d'affaires du premier trimestre
31 mai 2005	Assemblée générale
12 août 2005	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre
14 octobre 2005	Résultats semestriels 2005
15 novembre 2005	Chiffre d'affaires du troisième trimestre

RAPPORT SUR LE GROUPE EN 2004

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET CONJONCTURE

Les secteurs du bâtiment et des Travaux Publics ont continué à bénéficier d'une bonne activité en 2004. Le nombre de permis de construire a progressé de 22 % au plan national tandis que les mises en chantier ont augmenté de 16 %.

En revanche, l'activité des magasins de bricolage a connu un contexte plus morose, lié au ralentissement de la consommation des ménages en matière d'amélioration de l'habitat.

STRUCTURE DU GROUPE

Les principales modifications du périmètre du Groupe intervenues en 2004 figurent dans le tableau ci-dessous.

Date	Acquisition	Cession	% du capital détenu par la sté détentrice	Société détentrice	Activité
Juin 2004	65,25 % de DORAS		99,96 %*	SCINV	Négoce de matériaux
Juin 2004	40 % CMI ORNANS MATERIAUX		40 %	DORAS	Négoce de matériaux
Juillet 2004	100 % de SAS LA FORMULE DES ARTISANS		100 %	DORAS	Négoce de matériaux
Juillet 2004		34,73 % de SAS SCM	40 %	SAMSE	Négoce de matériaux
Août 2004	100 % de SAS PREDECO		100 %	DORAS	Négoce de matériaux
Octobre 2004	69,99 % de SARL BJD		69,99 %	LA BOITE A OUTILS	Bricolage
Octobre 2004	84 % de SAS DES IDEES		84 %	LA BOITE A OUTILS	Bricolage
Décembre 2004	33,33 % de SAS BLANC MATERIAUX		33,33 %	SAMSE	Négoce de matériaux
Décembre 2004	40 % de SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT		50 %	LA BOITE A OUTILS	Bricolage

* L'alliance capitalistique réalisée entre SAMSE et CRH, à l'occasion de la reprise du Groupe DORAS, a conduit à la création d'une société holding de participation : cette société (SAS SCINV) est détenue à hauteur de 55 % par SAMSE et 45 % par CRH.

La société SCINV a acquis 34,71 % du capital du Groupe DORAS le 23 décembre 2003, puis 65,25 % le 22 juin 2004 soit une participation portée à 99,96 % (passage de la mise en équivalence à l'intégration globale à compter du 1^{er} juillet 2004).

ACTIVITE

Le chiffre d'affaires de SAMSE, société mère, atteint 382,6 M€, en progression de 26,15 % par rapport à l'exercice 2003. A structure comparable (fusion-absorption des sociétés SAM et SAMSE-BMD avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004), la croissance eût été de 12,63 %.

Le chiffre d'affaires réalisé par la plate-forme « logistique redistribution » représente 10,31 % du chiffre d'affaires global. La progression du chiffre d'affaires hors « logistique redistribution » serait de 10,34 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 667,3 M€, en progression de 32,46 % sur l'exercice précédent. Conformément aux règles applicables en matière de consolidation, le chiffre d'affaires du 2^{ème} semestre de DORAS est intégré dans le chiffre d'affaires du Groupe du fait que le Groupe DORAS n'a été intégré globalement dans le périmètre de consolidation du Groupe SAMSE qu'à compter du 1^{er} juillet 2004 (pour le 1^{er} semestre 2004, DORAS était mis en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe).

Hors intégration du Groupe DORAS (chiffre d'affaires de 96,5 M€ au second semestre 2004), la progression est de 11,82 %.

La répartition par activité est la suivante (chiffres en milliers d'euros : K€)

ACTIVITE	CA HT 2004	% d'évolution sur 2003	
		A périmètre comparable *	A périmètre non comparable
Négoce de matériaux	515 456	12,48	40,46
Bricolage	151 795	10,04	11,01
TOTAL GROUPE	667 251	11,82	32,46

* Hors intégration globale du Groupe DORAS dans la société SCINV du 1^{er} juillet au 31 décembre 2004.

RESULTATS DE SAMSE

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004 ont été établis à méthode constante, à l'exception d'une provision pour médailles du travail comptabilisée sur l'exercice 2004 en charge exceptionnelle de l'exercice pour un montant de 708 K€.

Les produits d'exploitation atteignent 390,0 M€, en progression de 25,91 % sur l'exercice précédent (+ 12,43 % à périmètre comparable, hors fusion-absorption de SAM et SAMSE-BMD).

Les charges d'exploitation se situent à 373,7 M€, en progression de 25,38 % (+ 11,83 % en comparable) par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 16,30 M€ contre 11,70 M€ l'exercice précédent (+ 39,31 % et + 28,09 % en comparable).

Après un résultat financier positif de 1,37 M€, (principalement constitué de dividendes en provenance des filiales), le résultat courant atteint 17,66 M€ contre 12,53 M€ l'an dernier (+ 40,93 % et + 31,16 % en comparable).

Après un résultat exceptionnel de 1,47 M€ (provenant principalement de plus-values d'éléments d'actif cédés à des tiers), une participation des salariés de 1,33 M€ et un impôt sur les sociétés de 5,99 M€, le résultat net s'établit à 11 809 818 €, en progression de 61,11 % par rapport au résultat 2003 et de 48,98 % par rapport au résultat 2003, à périmètre comparable.

RESULTATS DES FILIALES

En date du 23 décembre 2004, les sociétés SAMSE-BMD et SAM ont été absorbées par la société SAMSE, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004.

Groupe DORAS : le chiffre d'affaires consolidé de DORAS se situe, en année pleine, à 194,9 M€, contre 254,6 M€ en 2003. Afin de permettre des comparaisons pertinentes, des comptes pro-forma 2003 ont été établis par DORAS.

A périmètre comparable (activité négoce uniquement, hors activités industrielles qui ont été cédées en 2004), le chiffre d'affaires retraité pour 2003 est de 188,8 M€. La progression de l'activité négoce de DORAS est donc égale à 3,24 % par rapport à 2003.

Le résultat d'exploitation se situe à 6 374 K€ contre 5 354 K€ en résultat proforma 2003. Il représente 3,27 % du chiffre d'affaires, contre 2,84 % en 2003.

Le résultat net part de DORAS s'établit à 3 452 K€ contre 1 927 K€ en proforma 2003.

Dans le cadre de la restructuration des activités de DORAS, les opérations suivantes ont été menées à bien :

- Cession des entreprises du pôle industriel de DORAS, considérées comme des actifs non stratégiques : sociétés LYPSIS, PBI, APPRO 5, DMV.
- Des restructurations internes ont également été réalisées au cours de l'exercice 2004.
Transmission Universelle de Patrimoine : la société DORAS DUCROS a été absorbée par la société DORAS Haute-Marne, elle-même absorbée par la société DORAS MATERIAUX, en juin 2004.
Au 31 octobre 2004, la société G. DORAS a reçu par transmission universelle de patrimoine, les actifs et passifs des sociétés DORAS NEGOCE, HARLOT, TUILERIE LA BEDARICIENNE.
- Création d'une nouvelle enseigne « LA FORMULE DES ARTISANS » (accès réservé aux artisans).
- Acquisition de 100 % de la SAS PREDECO, pour un prix de 2 010 K€. Cette société se trouve à Nevers.

SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX enregistre un chiffre d'affaires de 4 436 K€. Le résultat d'exploitation s'établit à - 17 K€ et provient essentiellement des charges liées au démarrage des nouvelles agences de Bourgneuf et St Sulpice. L'exercice se solde par une perte de 32 K€.

34,7 % du capital de cette société ont été cédés en juillet 2004, le solde en avril 2005.

CHRISTAUD : profitant de la bonne activité du marché du BTP, CHRISTAUD a ouvert deux nouvelles agences, à Albertville et Valence.

Le chiffre d'affaires s'établit à 12 283 K€, en progression de 10,06 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation augmente de 9,90 %. Il se situe à 1 185 K€ contre 1 078 K€ l'an dernier.

Le résultat net s'élève à 930 K€, soit en augmentation de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent.

CELESTIN MATERIAUX a réalisé un chiffre d'affaires de 9 141 K€ contre 8 341 K€ l'exercice précédent.

Le résultat courant progresse de 19,55 % et le résultat net ressort à 444 K€.

LAUDIS a enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires de 12,08 % ; il ressort à 2 352 K€. Le résultat d'exploitation progresse de 50,65 % et le résultat net se situe à 67 K€.

BOIS MAURIS ODDOS a cédé le fonds de commerce de Sallanches à la société SAMSE en mai 2004.

Le chiffre d'affaires a progressé de 5,38 %. Les produits d'exploitation s'élèvent à 28 634 K€ contre 27 193 K€, l'exercice précédent tandis que les charges d'exploitation atteignent 27 739 K€ contre 27 085 K€ en 2003.

Le résultat d'exploitation ressort à 895 K€ contre 109 K€ l'an dernier (+ 721,10 %) (impact de Sallanches fortement déficitaire en 2003).

Le résultat net se situe à 655 K€.

REMAT : le chiffre d'affaires est en baisse de 6,73 % par rapport à l'exercice 2003. Il s'établit à 7 011 K€. Le résultat d'exploitation diminue fortement : il s'établit à 226 K€ contre 458 K€ l'an dernier. Le résultat net situe à 260 K€.

RENE DE VEYLE : les produits d'exploitation s'élèvent à 65 K€ (+ 1,88 %), alors que les charges d'exploitation s'établissent à 15 K€ (-5,16 %). Le résultat net s'établit à 138 K€.

LA BOITE A OUTILS : dans un contexte du marché du bricolage très concurrentiel, le chiffre d'affaires de LA BOITE A OUTILS a progressé de 9 % par rapport à 2003 et atteint 151 090 K€.

Le résultat d'exploitation se situe à 8 772 K€ (5,80 % du chiffre d'affaires) contre 7 306 K€ l'exercice précédent (5,27 % du chiffre d'affaires).

Le résultat financier s'établit à 417 K€ (+ 2,02 %). Le résultat courant atteint 9 189 K€ (+ 19,11 %).

Après un résultat exceptionnel négatif de 245 K€, une participation des salariés de 959 K€ et un impôt de 3 248 K€, le résultat net se situe à 4 737 180 €.

RESULTATS DES PRINCIPALES SOCIETES DU GROUPE

Sociétés contrôlées par le Groupe	Résultat net 2004	Résultat net 2003
SAMSE	*11 810	*7 927
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX	- 32	134
CHRISTAUD	930	881
CELESTIN MATERIAUX	444	377
LAUDIS	67	36
BOIS MAURIS ODDOS	655	182
REMAT	260	379
LA BOITE A OUTILS	4 737	4 208
RENE DE VEYLE	138	38
BTP DISTRIBUTION	262	124
SAM BTP	93	3
SCINV	1 705	-

* Résultat intégrant les sociétés SAM et SAMSE-BMD, après fusion au 1^{er} janvier 2004.

RESULTAT CONSOLIDE

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004 ont été établis à méthode constante, à l'exception d'une provision pour médailles du travail imputée sur l'exercice 2004 sur les capitaux propres pour un montant net d'impôt de 583 K€.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 667,3 M€, en progression de 32,46 % sur l'exercice 2003. A périmètre comparable, (comptes 2003 retraités pro-forma avec 2^{ème} semestre DORAS), la progression est de 11,82 %.

Les charges d'exploitation progressent de 32,46 % (+ 11,06 % pro-forma).

Les dotations aux amortissements progressent de 32,10 % et les dotations aux provisions de 10 %.

Le résultat d'exploitation s'établit à 28,50 M€ contre 21,19 M€ en 2003 (+ 34,47 % et + 10,47 % pro-forma). Le résultat financier négatif (- 1,73 M€) diminue de 4,95 %.

Le résultat courant des entreprises intégrées s'améliore de 38,17 % par rapport à l'an dernier (+ 13,74 % pro-forma) : il se situe à 26,77 M€.

La quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence apporte une contribution de 1,424 M€.

Après amortissement des écarts d'acquisition (- 0,655 M€), le résultat revenant à l'entreprise consolidante (part du Groupe) s'établit à 15,91 M€ contre 12,69 M€ l'exercice précédent (+ 25,43 % et + 19,55 % pro-forma).

INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Frais de recherche et développement

Compte tenu de son domaine d'activité, notre société n'a pas de frais liés à la recherche et au développement.

Principaux investissements 2004

L'investissement total du Groupe s'est élevé à 85 190 K€ dont 20 143 K€ pour SAMSE et 65 047 K€ pour les filiales.

Investissements réalisés par SAMSE

Le Directoire a conduit une politique de renouvellement et de développement lui permettant notamment la maîtrise de l'immobilier d'exploitation.

(en K€)

Investissements opérationnels	19 409
Immobilisations incorporelles	1 897
Terrains et constructions	12 372
Matériels et outillages	947
Installations et agencements mobiliers	1 365
Matériels de transport	2 079
Matériel de bureau, informatique et mobilier	749
Investissements financiers	734
SA SAM et SA SAMSE-BMD avant fusion	523
SAS BLANC MATERIAUX	167
SARL GET ELECTRIC	30
SAS DIDIER	12
Autres sociétés	2
Investissement total SAMSE société mère	20 143

Investissements réalisés par les filiales

SCINV	43 809
Groupe DORAS	9 414
LA BOITE A OUTILS	6 361
RENE DE VEYLE	4 624
BOIS MAURIS ODDOS	377
CHRISTAUD	238
Autres sociétés	224
Investissement total filiales	65 047
Investissement total Groupe	85 190

Le principal investissement a été réalisé par la société SCINV et concerne l'acquisition de 65,25 % du capital du Groupe DORAS, pour un montant de 43 809 K€. Outre l'acquisition de la société PREDECO et la création de la filiale « LA FORMULE DES ARTISANS », la société DORAS a procédé à un important programme de développement et de renouvellement, principalement sur les agences de St Eloi, St Satur, Decize, Besançon, Vesoul, Arbois et Moulins Engilbert.

Les investissements de LA BOITE A OUTILS ont représenté 6 361 K€ et ont concerné principalement les magasins de Comboire (ancien site), Annecy, Chambéry et Moirans. Deux prises de participation ont également été réalisées par LA BOITE A OUTILS au cours de l'exercice 2004 : 70 % de la SARL BJD (magasin de Froges) et 50 % de la SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT (magasin de Montélimar).

Enfin, la société RENE DE VEYLE a procédé à l'acquisition de 110 000 actions DUMONT INVESTISSEMENT pour un montant total 4 624 K€.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS DE REALISATION

Le budget d'investissement de l'exercice 2005 est de 25 000 K€. Il concerne principalement des projets immobiliers :

SAMSE :

- Acquisition d'une nouvelle agence à Flumet (Megève) (500 K€)
- Aménagement de l'agence de Sisteron (460 K€)
- Aménagement de l'agence de St Martin d'Hères Travaux Publics (350 K€)
- Rénovation de l'agence de Privas (500 K€).

LA BOITE A OUTILS :

- Agrandissement du magasin de Seynod (1 000 K€)
- Agrandissement du magasin de Chambéry (1 500 K€)
- Ouverture du magasin Des Idées (décoration) à Chambéry (1 000 K€).

DORAS :

- Réfection complète de l'agence de Chenôve (4 000 K€)
- Rénovation de l'agence de Seurre (808 K€)
- Rénovation de l'agence de Moulins Engilbert (800 K€).

Les autres investissements concernent principalement :

- Le matériel de transport
- Le matériel de manutention
- Le matériel de stockage (dont l'automatisation de la plate-forme logistique de Brezins) pour 2 000 K€
- Le matériel informatique.

Les investissements seront financés de la manière suivante :

- Emprunts à moyen terme (5 et 7 ans) : 19 000 K€
- Crédit-bail sur 9 ans (financement de l'extension de la plate-forme logistique de Brezins prévu en 2004 reporté en 2005) 6 000 K€.

ENDETTEMENT DU GROUPE

L'endettement brut consolidé se situe à 140 835 K€. Compte tenu d'une trésorerie active (disponibilités et valeurs mobilières de placement) de 39 318 K€, l'endettement net se situe à 101 517 K€.

Cet endettement net représente 78,4 % du montant des capitaux propres qui atteignent 129 497 K€.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2005 figure dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)

	1 ^{er} trimestre 2005	1 ^{er} trimestre 2004	% variation	% variation à périmètre constant
Société mère	79 942	78 375	2,00	-
Groupe				
Activité négoce	124 923	85 315	46,43	1,44
Activité bricolage	31 986	32 032	- 0,14	- 3,80
Total périmètre non comparable *	156 909	117 347	33,71	-
Total périmètre comparable	116 417	116 422	-	0,00

* Entrée dans le périmètre négoce du Groupe DORAS

* Entrée dans le périmètre bricolage des sociétés BJD et ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT

* Sortie du périmètre négoce de la SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX.

A périmètre comparable, l'activité du premier trimestre 2005 se situe quasiment au même niveau que celle du premier trimestre 2004.

Notre objectif 2005 traduit une augmentation de notre chiffre d'affaires d'environ 3,5 % (hors impact DORAS consolidé en année pleine en 2005, contre 6 mois en 2004) : il pourrait donc se situer à environ 790 M€.

L'exercice 2005 sera principalement consacré à la poursuite de l'intégration du Groupe DORAS.

RESPONSABILITE SOCIALE

LES COLLABORATEURS

Le Groupe a la particularité d'avoir ses 3 505 collaborateurs (au 31/12) répartis sur des sites multiples :

1 621 en négoce SAMSE répartis sur 73 agences plus le siège de Grenoble,

761 chez DORAS répartis sur 45 agences plus le siège de Dijon,

1 123 en bricolage répartis sur 21 magasins plus le siège de Grenoble.

Effectif total	Au 31/12/2003		Au 31/12/2004	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
SAMSE	906	286	1094	346
AUTRES STES NEGOCE	306	64	146	35
BRICOLAGE	604	366	698	425
S/Total	1 816	716	1 938	806
DORAS				761
Total		2 532		3 505

* Chiffre intégrant les sociétés SAM et SAMSE-BMD, après fusion au 1^{er} janvier 2004.

La hausse des effectifs est corrélée à celle du chiffre d'affaires, ainsi qu'à la création de nouvelles agences négoce et magasins de bricolage.

Politique de ressources humaines

Le Groupe a une politique de ressources humaines claire et largement concertée avec les instances représentatives du personnel.

Les embauches en CDI sont privilégiées. Les CDD ne concernent que les remplacements ou des surcroûts temporaires d'activité (importants en zone de montagne l'été).

Tous les recrutements sont effectués en interne. Le personnel étant considéré comme la ressource la plus stratégique du Groupe, cette tâche ne peut être externalisée.

Des stages de connaissance de l'entreprise sont organisés afin de faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants.

La promotion interne est encouragée et organisée. Tous les postes vacants sont publiés sur intranet.

Une politique équivalente est mise en place chez DORAS.

Les recrutements externes sont décentralisés en agence pour l'ensemble des personnels logistiques (chauffeurs et magasiniers) et administratifs.

Une assistante ressources humaines, chargée du recrutement, est en place au siège depuis le début 2004.

Elle assiste les agences, les régions et le siège pour tous les recrutements qualifiés (commerciaux notamment). 3 000 CV ont été reçus et traités en 2004.

Un outil internet vient d'être développé afin d'améliorer les réceptions et le traitement des candidatures.

Représentation du personnel

Le Groupe insiste sur la nécessité d'avoir des représentants du personnel dans chaque établissement.

Le négoce est décentralisé en Comités d'établissements départementaux, dirigés par le Directeur de Région.

Les Comités d'établissements élisent leurs représentants au Comité Central Inter Entreprises (UES négoce).

Deux Délégués syndicaux (CGT et CFE-CGC) sont désignés au niveau de l'UES SAMSE.

Une UES vient d'être constituée afin de regrouper l'ensemble des agences et sociétés DORAS et permettre en 2005 la représentation du personnel sur un schéma calqué sur SAMSE.

Quatre délégués syndicaux ont été désignés (CGT, CGT-FO, CFDT, CFE-CGC).

Le bricolage regroupe en un seul Comité d'Etablissement les représentants de l'ensemble des magasins. Deux délégués syndicaux (CFDT, CFTC) sont désignés.

Une politique de concertation, de transparence, d'écoute et de dialogue tant avec les Comités d'Etablissement qu'avec les Délégués syndicaux permet au Groupe d'avoir un climat social sain.

Organisation

Les établissements du Groupe sont organisés, en fonction des 35 heures, pour permettre le meilleur service à la clientèle.

La saisonnalité des ventes en négoce (de 1 à 1,5 en plaine, mais de 1 à 6 en montagne) crée des contraintes organisationnelles réelles, dont la gestion constitue un vrai savoir faire du Groupe.

Chaque agence, chaque magasin, constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille également en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi, outre un parfait maillage du territoire, une optimisation des moyens.

Hygiène et sécurité

Le Groupe continue son effort :

- en investissant dans des équipements modernes et adaptés et dans la formation,
- en soutenant les équipes de terrain par deux spécialistes (un pour le négoce et un pour le bricolage).

Une réelle politique de prévention est mise en place dans chacun des établissements. Il convient de rappeler que ces établissements sont destinés à recevoir des publics très variés, représentant autant de risques qu'il faut maîtriser :

- clients professionnels, comme particuliers,
- fournisseurs,
- transporteurs,
- personnels.

Tous les établissements sont aujourd'hui dotés d'un plan de circulation et de prévention. Les documents uniques de sécurité sont en place partout, ainsi que des CHSCT dans les établissements ayant atteint les 50 collaborateurs.

L'intégralité des personnels caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices, a été formée ces dernières années.

Malgré cette politique, le secteur du magasinage reste notre risque le plus sérieux.

Fumer est strictement interdit à l'intérieur des locaux, sauf dans des pièces adaptées et désignées. Des points sécurisés sont également conçus pour les stockages extérieurs.

Un audit sécurité incendie, à l'aide d'un cabinet spécialisé, a été réalisé en 2004 chez SAMSE et LA BOITE A OUTILS. Il n'a pas relevé de points majeurs mais a permis de servir de support concret à une formation à la prévention du risque d'incendie de l'ensemble des Chefs d'établissements de ces deux sociétés.

L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe SAMSE n'engendre pas de risque particulier inhérent à son activité. Toutefois, le Groupe est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de mettre en place un certain nombre d'actions.

Architecture et Environnement

Le Groupe prend en compte, pour la construction de chaque nouveau magasin ou agence, l'intégration architecturale du bâtiment dans le paysage.

Pour les sites les plus anciens, des programmes de rénovation et de modernisation sont élaborés.

Gestion des déchets

Les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets. Les sites les plus importants sont équipés d'un compacteur pour valoriser les cartons et plastiques. Des bennes permettent de trier les déchets.

Les transports

Le Groupe a mis en œuvre des actions afin de réduire l'impact environnemental lié aux transports. Ainsi, la création du « Réseau Grand Lyon » a permis l'optimisation des transports de plusieurs agences grâce à une meilleure organisation des charges et des tournées.

L'énergie

Que ce soit dans les agences SAMSE, les magasins LA BOITE A OUTILS ou les bureaux, les consommations d'énergie restent relativement faibles, comparées à celles d'autres activités de négoce. Les nouveaux magasins et agences sont conçus dans un objectif de faible consommation d'énergie : isolation performante, menuiserie à double-vitrage, aérotherme au gaz, etc.

Les produits

Le Groupe SAMSE est sensible à la qualité et à la sécurité des produits qu'il distribue. Il référence par préférence les matériaux qui ne nuisent pas à la qualité de l'environnement. Les produits référencés sont sélectionnés par des commissions constituées de spécialistes : le choix des produits se fait sur des critères de qualité/prix, mais également sur les performances réelles des produits, et notamment en matière de respect de l'environnement et de réduction des nuisances.

LES VALEURS

L'approche décentralisée du management et de la gestion des équipes constitue, à la fois une nécessité d'organisation et une force, une richesse d'initiatives.

Que ce soit dans le négoce ou dans le bricolage, les équipes vivent à proximité de leurs clients. La décentralisation permet à chacun, à son niveau de responsabilité, d'exprimer ses talents au sein d'équipes restreintes.

Quel que soit le niveau de responsabilité, à tous niveaux du Groupe, les hommes et femmes du Groupe partagent les mêmes valeurs :

- de travail : goût de l'engagement, de l'effort, du travail bien fait, du service au client,
- de responsabilité : appuyé sur de larges délégations de pouvoirs, le Groupe fait confiance à la capacité de chacun, à son niveau, de prendre les bonnes décisions,
- de partage : du savoir (intense effort de formation aux métiers, à la sécurité, du pouvoir (concertation, délégation et responsabilisation), de l'avoir (primes sur résultats individuels, intéressement au résultat collectif de l'équipe, participation aux fruits de l'expansion de la société, incitations à investir en actions du groupe via des FCP abondés, carte salarié permettant de bénéficier de réductions sur les achats de matériaux).

SAMSE, DORAS et LA BOITE A OUTILS, bien insérées dans les tissus économiques et sociaux locaux, s'impliquent dans la vie locale :

- en sponsorisant des équipes sportives locales ou régionales
- en soutenant des efforts locaux.

GESTION DES RISQUES

Le Groupe SAMSE conduit une politique de gestion des risques, dans le souci d'assurer la protection de ses salariés, de son environnement et de l'ensemble de ses actifs.

RISQUES DE MARCHE

De par son activité, le Groupe SAMSE ne représente pas de risque de marché particulier.

Risque de liquidité

Les emprunts souscrits par le Groupe SAMSE auprès d'établissements financiers ou établissements de crédit se ventilent comme suit (situation au 31 décembre 2004).

Cette description permet de mesurer l'éventuel risque de liquidité afférent au Groupe.

Emprunts à taux fixe :

Montant initial	Durée initiale	Échéance	Capital restant dû au 31/12/2004
1 524 490	5	06/2004	121 959
96 043	6	01/2005	1 562
1 524 490	6	03/2005	86 322
1 067 143	12	06/2005	49 698
41 161	6	06/2005	3 895
304 898	7	07/2005	381 693
79 854	4	07/2005	36 848
1 524 490	5	12/2005	304 898
762 245	5	02/2006	190 561
1 219 592	7	03/2006	241 788
335 388	5	03/2006	79 256
1 829 388	10	08/2006	394 154
1 000 000	5	05/2007	529 786
3 048 980	7	06/2007	1 218 602
3 048 980	7	10/2007	1 454 236
564 000	5	10/2007	38 626
1 500 000	5	01/2008	1 200 000
1 500 000	5	03/2008	1 006 111
152 449	12	07/2008	63 143
1 500 000	7	09/2008	868 662
253 000	7	12/2008	157 100
3 000 000	7	12/2008	1 832 001
1 219 592	10	03/2009	581 015
1 524 490	10	04/2009	764 170
2 000 000	5	05/2009	1 782 548
426 857	10	08/2009	221 494
3 000 000	7	10/2009	2 236 448
1 500 000	7	11/2009	1 093 299
1 500 000	7	11/2009	1 104 338
4 000 000	7	06/2011	4 000 000
2 000 000	7	06/2011	1 873 607
221 051	12	06/2013	172 504
Total			24 090 325

Emprunts à taux variable :

Montant initial	Durée initiale	Échéance	Capital restant dû au 31/12/2004
1 524 490	5	03/2005	76 225
2 286 735	5	04/2005	457 347
1 524 490	5	05/2005	152 449
1 524 490	5	07/2005	246 862
762 245	5	07/2005	114 337
1 524 490	7	03/2006	301 410
762 245	7	06/2006	180 089
1 500 000	5	08/2006	552 438
2 200 000	5	08/2006	770 000
2 500 000	4	09/2006	1 127 727
915 000	5	11/2006	366 000
2 286 000	5	01/2007	1 021 000
2 000 000	4	09/2007	1 396 802
1 463 510	12	10/2007	452 099
1 000 000	4	10/2007	750 000
1 500 000	5	01/2008	975 000
1 500 000	5	01/2008	997 951
762 000	7	04/2008	370 000
1 524 500	7	04/2008	754 500
2 000 000	5	05/2008	1 427 805
1 070 000	7	11/2008	611 429
4 598 450	4	12/2008	4 598 450
2 000 000	4	12/2008	2 000 000
2 000 000	4	12/2008	2 000 000
2 286 000	7	01/2009	1 384 000
3 000 000	7	04/2009	1 996 929
4 000 000	5	06/2009	4 000 000
2 000 000	5	07/2009	1 905 782
2 000 000	7	08/2009	1 402 144
4 000 000	5	12/2009	4 000 000
1 500 000	7	01/2010	1 151 230
4 000 000	7	04/2010	3 142 857
3 000 000	7	07/2010	2 460 000
2 000 000	7	12/2010	1 736 842
5 000 000	7	06/2011	5 000 000
4 000 000	7	06/2011	4 000 000
45 735	10	02/2013	29 104
700 000	12	11/2013	589 524
Total			54 498 330
Total des emprunts fixes + variables			78 588 655
Autres emprunts obligataires			3 213 560
Comptes courants d'associés			21 699 044
Concours bancaires			28 238 025
(banques créditrices + spots)			
Autres dettes financières			1 250 096
(intérêts courus/emprunts - agios trimestriels - dépôts et cautionnements reçus)			
Dettes financières sur leasing			7 845 943
Total des emprunts et dettes financières			140 835 323

Les emprunts à taux variable sont majoritairement indexés sur Euribor trois mois (exceptionnellement, douze mois).

Echéancier des créances et dettes financières :

	Montant brut	A 1 an au plus	ECHEANCES	
			A + de 1 an Et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
A/ CREANCES				
Prêts et autres immobilisations financières	996	53	943	
Clients et comptes rattachés *	118 588	118 588		
Autres créances	46 575	46 575		
Charges constatées d'avance	857	857		
B/ DETTES				
Emprunts obligataires	3 213		1 503	1 710
Emprunts et dettes financières	137 622	48 082	70 928	18 612
Fournisseurs et comptes rattachés	152 065	152 065		
Autres dettes	51 296	51 095	201	
Produits constatés d'avance	488	488		

* sous réserve de l'échéance des clients douteux qui ne peut pas être précisée.

Analyse des emprunts et dettes financières au 31 décembre 2004 :

Montant total des emprunts et dettes financières	140 835 K€
Montant des emprunts à taux fixe (y compris emprunt obligataire)	27 304 K€
Montant des emprunts et dettes financières à taux variable	113 531 K€
Montant des emprunts à taux variable faisant l'objet d'une couverture à taux fixe	15 708 K€
Montant des emprunts et dettes financières à taux variable non couverts	97 823 K€

Risque de taux

Sur la part des emprunts non couverts, le Groupe pourrait être soumis au risque de taux d'intérêt. L'impact d'une hausse de 1 % des taux bancaires serait égal à environ 940 K€.

Au terme de certains emprunts, la société s'est engagée à maintenir les ratios suivants :

- Endettement global net consolidé / Fonds propres consolidés non supérieur ou égal à 1.
- Endettement global net consolidé / Capacité d'autofinancement consolidée non supérieur ou égal à 3.

Au 31 décembre 2004, ces covenants sont respectés.

Risque actions

Au 31 décembre 2004, SAMSE possède des actions propres dans le cadre du programme de rachat des actions propres (visa COB n° 01-539 en date du 10 mai 2001), autorisé par l'assemblée générale des actionnaires du 6 juin 2001 ; la société est propriétaire, au 31 décembre 2004, de 1 960 actions propres. A cette date, les actions sont valorisées à leur valeur historique, soit 152 K€. Leur valeur boursière au 31 décembre 2004, est égale à 227 K€.

L'Assemblée générale du 16 décembre 2003 a également autorisé un programme de rachat des actions propres (visa AMF n° 03-1034 en date du 20 novembre 2003), valable jusqu'au 16 juin 2005.

Au 31 décembre 2004, la société n'a procédé à aucun achat dans le cadre de ce programme.

Les valeurs mobilières du Groupe sont représentées essentiellement par des SICAV monétaires pour un montant de 20 682 K€, évaluées au 31 décembre 2004 pour une somme de 20 740 K€.

Risque de change

Les risques de change liés à l'exportation sont non significatifs (chiffre d'affaires à l'exportation < à 1 % du chiffre d'affaires total).

Les importations sont essentiellement en provenance de pays faisant partie de la zone Euro (Espagne, Italie). En matière d'emprunts, la politique du Groupe est de les souscrire en euros.

Risques fiscaux

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers.

A ce jour, aucun risque n'a été identifié.

RISQUES JURIDIQUES

De par son activité, le Groupe SAMSE ne présente pas de risque juridique particulier.

Dépendance de la société

Le Groupe SAMSE n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement qui pourrait avoir une importance significative sur son activité ou sa rentabilité.

Les actifs nécessaires à l'exploitation sont le plus souvent détenus par la société.

Certains tènements immobiliers font également l'objet de baux commerciaux avec des tiers, voire de baux à construction.

Le détail de l'immobilier du Groupe est donné dans les tableaux ci-dessous :

TENEMENTS IMMOBILIERS PROPRIETE DU GROUPE			
SAMSE	Brezins (bureaux) Grenoble (siège) Bourg d'Oisans La Mure Moirans Monestier de Clermont St Marcellin Seyssins Vif Annecy Bellegarde St Genis-Pouilly St Julien en Genevois	Ville la Grand Aix les Bains Albertville Bourg St Maurice La Motte Servolex Moutiers St Jean de Maurienne St Pierre d'Albigny Corbas La Tour de Salvagny La Tour du Pin Le Pont de Beauvoisin Lyon	Pusignan St Genis Laval St Quentin Fallavier Briançon Chateaufieux Gap électricité Barcelonnette Digne Le Pouzin Valence
DORAS	Corbigny Décize Montluçon Moulins Engilbert Nevers Nevers St Eloi St Satur Chenove Dijon Dole	Arbois Besançon Montbéliard Noidans les Vesoul Pontarlier Vesoul Is sur Tille Ste Colombe s/ Seine Langres Neuilly l'Evêque	Villegusien le Lac Cluny Gueugnon Le Creusot Macon Montceau les Mines Beaune Lons le Saunier Seurre Verdun s/ Doubs
LA BOITE A OUTILS	Echirolles Froges * Annemasse Cluses Sallanches	St Genis Pouilly St Julien en Genevois Le Pont de Beauvoisin L'Isle d'Abeau St Jean de Maurienne	Valence Briançon
BOIS MAURIS ODDOS	Annecy	Argonay	Echirolles
CHRISTAUD	Echirolles Albertville	Annecy	St Genis-Pouilly
CELESTIN	Irigny	Chassieu	
SCM	Guéret	Bourganeuf	
BTP DISTRIBUTION	Haguenau**		

* SCI détenue à 50 %

** SCI détenue à 60 %

*** SCI détenue minoritairement (40 %), par LA BOITE A OUTILS.

TENEMENTS MIXTES (propriété et location)

SAMSE	St Martin d'Hères Modane	Gap Veynes	Aubenas Meximieux
LA BOITE A OUTILS	St Jean de Moirans St Martin d'Hères	Bassens	Décines
DORAS	Nevers Jonction		
BOIS MAURIS ODDOS	Seyssins		
REMAT	St Jean de Moirans		

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE BAUX COMMERCIAUX (propriétaires extérieurs au groupe SAMSE)

SAMSE	Crolles St Egrève Guillestre Sisteron	Château Arnoux Margencel Thonon les Bains Annonay	Montpezat Ruoms Uzer Vallon Pont d'Arc
DORAS	Bourges Cosne sur loire * St Usage Baume les Dames	Faverois Chalindrey Fain les Montbard Crottet	Salornay Nuits St Georges
LA BOITE A OUTILS	Montélimar***	La Tour du Pin	Seynod
SCM	Aubusson	St Sulpice	
CHRISTAUD	Valence		
BOIS MAURIS ODDOS	Briançon		
LAUDIS	Avignon		
REMAT	St Quentin Fallavier		
SAM BTP	Fegersheim		

* SCI détenue à 50 %

** SCI détenue à 60 %

*** SCI détenue minoritairement (40 %), par LA BOITE A OUTILS.

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE BAUX A CONSTRUCTION

SAMSE	Vienne Embrun	Joyeuse	Privas
DORAS	Chalon St Marcel	Chalon s/ Saône	Chenôve
LA BOITE A Outils	Gilly sur Isère	Gap	

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE CREDIT-BAUX

SAMSE	Brezins (plate-forme)	Sallanches
--------------	-----------------------	------------

IMMEUBLES DE PLACEMENT

SAMSE	Chignin (ancienne agence)
LA BOITE A Outils	Echirolles (ancien magasin)

Litiges

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès, notamment liés à des problématiques de recouvrement de créances et pour des montants peu importants. Quelques litiges de qualité de produits sont en cours, en liaison avec notre assureur. D'autres litiges inhérents à toute entreprise ayant un volume d'activité comparable sont également en cours. Chaque dossier est étudié et provisionné si nécessaire.

Il n'existe à ce jour ni litige, ni arbitrage susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, sur l'activité ou le résultat du Groupe ou de l'une de ses filiales.

Risque clients

La branche négoce du Groupe gère avec des procédures strictes le risque particulier généré par le crédit client.

Rien n'est externalisé. Le Groupe gère de manière autonome sa politique crédit (décentralisée dans les agences, avec un gros support régional et une grande implication de la Direction générale et de la Direction juridique).

Le recouvrement est effectué en interne (5 juristes en plus du Directeur juridique).

Appuyées sur la SFAC, formées dans des stages spécifiques (Vente des contraintes), confortées par les équipes du siège, les agences et régions gèrent en conséquence leurs risques au mieux des contraintes commerciales.

Malgré un environnement toujours difficile notamment en environnement urbain, les résultats 2004 continuent à démontrer la qualité de cette politique.

DORAS gère directement depuis Dijon son risque. Un gros effort de formation a été accompli en 2004, à destination des chefs d'agence et des commerciaux.

RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe n'engendre pas de risque particulier lié à son activité.

Une politique active de récupération, de tri et d'évacuation des déchets est en place.

ASSURANCE, COUVERTURE DES RISQUES EVENTUELS

Le Groupe SAMSE a choisi de centraliser l'ensemble des couvertures de risques au niveau de la Direction Juridique du Groupe pour SAMSE et LA BOITE A OUTILS. DORAS reste indépendant pour le moment.

La Direction Juridique a mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés (incluant audit, formation, procédures de contrôle...).

Les arbitrages rendus au niveau de la Direction Générale sont donc décidés, non en fonction du seul coût de la prime, mais d'une évaluation du risque.

Il existe sept polices correspondant aux risques identifiés, de manière consolidée pour toutes les sociétés du Groupe, avec l'aide de courtiers spécialisés.

Cette pratique permet d'avoir le meilleur rapport qualité/prix du marché et d'assurer les grands risques avec une limitation contractuelle d'indemnité calculée en fonction de son sinistre maximum possible.

D'une manière générale pour l'ensemble des risques, SAMSE a choisi d'assurer au mieux tous les risques de gravité (qui peuvent mettre en péril un établissement) et de s'auto-assurer pour l'ensemble de ses petits risques de fréquence (montant inférieur à la franchise).

Cette politique répond à deux soucis complémentaires :

- ne pas surcharger le coût d'une police par les sinistres de fréquence de faible montant,
- responsabiliser les agences à leurs pratiques et politiques de protection (dans tous les axes). Le coût des sinistres est en effet inscrit dans le compte d'exploitation de chaque agence. Les sinistres pèsent donc sur les rémunérations individuelles et collectives liées au résultat et incitent les acteurs à une politique active de prévention.

Pour chacune des polices sus-décrites, les niveaux de couverture 2004 sont identiques aux niveaux 2002 et 2003.

Le niveau optimum de couverture est réévalué chaque année avec le partenariat et l'expertise de nos courtiers.

Les hausses de coûts correspondent à l'évolution du périmètre et des capitaux assurés et aux hausses tarifaires.

Le cumul des primes 2004 ressort à 1 645 K€ (0,29 % du chiffre d'affaires consolidé) pour SAMSE et LA BOITE A OUTILS et à 865 K€ pour DORAS (0,44 % du chiffre d'affaires).

Risques clients

SAMSE :

Un contrat est signé avec la SFAC, et géré avec l'aide du cabinet MARSH.

Franchise : 2 286 € par sinistre.

Les agences responsables de leur crédit supportent, sur leur compte d'exploitation et donc sur leurs rémunérations, les résultats de leur maîtrise du risque.

Avec une perte finale de 0,3 % de notre chiffre d'affaires (en légère hausse), nous restons dans le peloton de tête de performance en la matière dans notre profession.

Hors frais d'enquête :

Coût de la police 2003 : 187 K€ (0,037 % du chiffre d'affaires consolidé).

Coût de la police 2004 : 315 K€ (0,056 % du chiffre d'affaires consolidé).

(Cette hausse résulte de l'intégration de sociétés qui n'étaient pas alors couvertes par la garantie).

Il faut noter que cette police est fortement déficitaire et que ses conditions doivent être renégociées pour 2005.

DORAS :

Compagnie SFAC.

Courtier : MARSH.

Coût de la police 2004 : 116 k€ (0,06 % du chiffre d'affaires consolidé).

Flotte

Les véhicules et engins de SAMSE et LA BOITE A OUTILS sont regroupés dans cette police.

Compagnie : MACIFILIA.

Courtier : OPERA/SACDROP.

Double franchise VL : 460 € pour dommages aux tiers et 460 € pour les dommages aux véhicules.

Double franchise PL : 762 €.

En trois années, la statistique sinistre montre une amélioration relative du nombre et du coût de nos sinistres de fréquence.

Globalement cette police est quasiment équilibrée depuis deux années dans le rapport sinistres à primes.

La hausse des primes correspond à l'évolution importante du parc.

Coût de la police 2003 : 366 K€ (0,073 % du chiffre d'affaires) 900 véhicules.

Coût de la police 2004 : 456 K€ (0,082 % du chiffre d'affaires) 1 167 véhicules.

DORAS :

Compagnie RHODIA.

Courtier CIARE.

Coût de la police 2004 : 330 K€ (0,17 % du chiffre d'affaires).

Responsabilité civile dommages

SAMSE et LA BOITE A OUTILS :

Compagnie : AGF (NB : AXA jusqu'en 07/03 (résiliation pour sinistre)).

Courtier : GRAS SAVOYE/LANVIN LESPIAU.

Capitaux assurés en 2004 : 195 M€ en valeur à neuf.

Limitation Contractuelle d'Indemnité : 19,5 M€.

Franchise : 15 000 € pour sinistres de fréquence, 75 000 € pour l'incendie (depuis juillet 2003).

Ce niveau de franchise rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % du nombre de ses sinistres de fréquence. La hausse significative de la franchise a permis de contenir le coût de la prime.

La construction de la deuxième tranche de la plate-forme va accroître les capitaux et surtout le sinistre maximum possible en 2005 (nécessitant une révision de la LCI).

La perte d'exploitation est souscrite pour chaque établissement de LA BOITE A OUTILS, pour notre plate-forme de stockage de Brezins, pour notre établissement SAMSE de Saint Martin d'Hères et notre filiale CREUSOISE DES MATERIAUX.

Les autres établissements SAMSE sont à proximité l'un de l'autre, et peuvent assurer le service à la clientèle en cas de sinistre.

Capitaux assurés : 44 M€ pour LA BOITE A OUTILS.

5 M€ SAMSE Saint Martin d'Hères.

1,4 M€ pour plateforme Brezins (à revoir en 2005).

1 M€ pour CREUSOISE.

+ 3 M€ (frais supplémentaires et carence fournisseurs).

Franchise : 5 jours d'exploitation.

Cette police a malheureusement été mise en œuvre en 2003 à la suite de 4 sinistres et nous a permis de reconstruire à neuf sans perte mais a entraîné une hausse significative du coût malgré une forte réévaluation des franchises.

Il faut enfin signaler que la plate-forme de Brezins est sur le point d'être sprinklée pour les cellules à risques (hors ferraille et incombustibles pour lesquels l'investissement lourd n'est pas nécessaire). La protection des personnes et des biens est donc assurée au mieux.

Coût de la police 2003 : 339 K€.

Coût de la police 2004 : 626 k€ (0,11 % du chiffre d'affaires).

DORAS :

Compagnies : WINTHERTUR 40,7 %, GROUPAMA 13,5 %, RSA 13 %, AUXILIAIRE 11,8 %, GAN 10 %, RHODIA 4 %, MEA 3,5 %, AIOI 3,5 %.

Courtier CIARE.

Aucune franchise en dommage direct : incendie, foudre, explosion.

Dommages électriques et électroniques, Bris de machines 617 €.

Risques spéciaux 10% des dommages avec mini 1234 €, et maxi 12 340 €.

Catastrophes naturelles : selon décret.

Bris de glace et vol : 1 234 €.

Capitaux assurés 99 M€ en valeur à neuf.

LCI 15 M€.

Perte d'exploitation 45 M€ de capitaux assurés (12 mois).

Prime 2004 : 274 K€ (0,14 % du chiffre d'affaires).

Responsabilité civile Chef d'entreprise

SAMSE et LA BOITE A OUTILS :

Compagnie : AVIVA.

Courtier : GRAS SAVOYE/LANVIN LESPIAU.

Capitaux assurés :

Corporels, matériels et immatériels 6,5 M€ par sinistre.

AT, maladies professionnelles, faute inexcusable : 200 000 € par victime et 6,5 M€ par sinistre et par année.

Dommages matériels et immatériels consécutifs : 1,6 M€ par sinistre.

Responsabilité après livraison : 3,1 M€.

Franchise : 4 000 € par sinistre.

Coût 2003 : 50 K€.

Coût 2004 : 70 K€ (0,0125 % du chiffre d'affaires).

Responsabilité civile produits (garanties des risques liés aux articles 1382, 1386, 1641, 1792 du code civil)

Compagnie : AVIVA.

Courtier : GRAS SAVOYE/LANVIN LESPIAU.

Franchise : 7 000 € par sinistre.

Coût RC 2003 : 126 K€.

Coût RC 2004 : 140 K€ (0,025 % du chiffre d'affaires).

Il faut noter que la prise en charge des litiges dès l'amont et la maîtrise de toutes les procédures éventuelles par le Groupe permettent de «verrouiller» de manière efficace ces risques qui n'entraînent pour le moment que très peu de sinistres.

Pour le moment nous ne faisons face qu'à peu de procédures consoméristes.

DORAS a une seule police RC (décennale et exploitation).

Compagnie L'AUXILIAIRE.

Courtier CIARE.

RC exploitation 2 286 K€ de capitaux assurés par sinistre (dont 610 K€ de dommages matériels et immatériels consécutifs et 45 k€ pour le vol).

RC produit : 1 525 k€ par sinistre et par an avec franchise de 10 %.

Coût 2004 : 145 k€ (0,075 % du chiffre d'affaires).

Responsabilité civile risques missions (SAMSE, LA BOITE A OUTILS)

Compagnie COVEA FLEET.

Courtier OPERA.

Cette police vise à indemniser les responsabilités liées à l'utilisation en mission professionnelle par nos collaborateurs de leur véhicule privé.

Coût 2004 : 27 K€ (0,048 du chiffre d'affaires).

Responsabilité civile des mandataires (SAMSE, LA BOITE A OUTILS)

Compagnie : AIG EUROPE.

Courtier : GRAS SAVOYE/LANVIN LESPIAU.

Capitaux : 8 M€.

Coût 2003 : 11 K€.

Coût 2004 : 11 k€.

AUTRES RISQUES

Le Groupe SAMSE n'est pas soumis à d'autres risques particuliers.

PASSAGE AUX NORMES IAS/IFRS

CADRE REGLEMENTAIRE

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe SAMSE établira ses états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005.

Un comparatif au titre de l'exercice 2004 sera effectué selon le même référentiel.

Le Groupe SAMSE a débuté les travaux sur ce nouveau référentiel afin d'identifier les normes susceptibles d'avoir un impact majeur dans les comptes, d'informer et former les personnes concernées par ces changements et enfin de vérifier si les systèmes de traitement de l'information nécessaires à l'élaboration du reporting général étaient compatibles.

L'analyse de ces normes a permis d'une part, de faire une revue d'ensemble sur la composition des actifs et passifs du Groupe SAMSE et d'autre part, de mesurer précisément les changements opérés par l'introduction des IFRS dans le processus de finalisation des résultats.

Cela a permis de constater que dans le Groupe SAMSE les impacts les plus importants seraient liés à l'application de la norme IAS 16: - Immobilisations corporelles.

Le Groupe SAMSE ne pourra donner d'informations chiffrées sur l'impact des Normes IFRS qu'après fiabilisation intégrale, selon les recommandations de l'AMF.

Le bilan d'ouverture et les états financiers conformes aux normes IFRS seront audités au cours du deuxième semestre 2005 et une communication spécifique sera publiée afin de détailler quantitativement les différents impacts induits par les normes IFRS.

REVUE DES NORMES IFRS APPLIQUEES AU GROUPE SAMSE

IFRS 1 - PREMIERE APPLICATION

Pour préparer son bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004, le Groupe SAMSE a suivi les principes de première application de la norme IFRS 1 dont le principe de base est l'application rétrospective des normes, c'est-à-dire comme si elles avaient toujours été appliquées.

Cette norme prévoit également des exceptions facultatives que le Groupe SAMSE envisage de retenir :

- Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 ne feraient l'objet d'aucun retraitement.
- Réévaluation des immobilisations corporelles à leur juste valeur.
- Pour la date d'application des normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers, le Groupe a retenu d'appliquer ces normes à compter du 1^{er} janvier 2005.

IFRS 2 - PAIEMENT EN ACTIONS ET ASSIMILES

L'obligation de comptabiliser les biens ou les prestations de service obtenus dans le cadre de transactions de paiements en actions à leur juste valeur, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres et de constater une charge au fur et à mesure de la consommation de ces biens ou prestations de service aura pour conséquence un impact significatif lié aux plans d'attribution d'actions aux employés.

L'obligation de comptabiliser en déduction des capitaux propres les titres d'auto-contrôle figurant à l'actif du bilan en valeurs mobilières de placement aura pour conséquence un impact non significatif.

IAS 2 - METHODE DE VALORISATION DES STOCKS

La valorisation des stocks doit inclure l'ensemble des coûts constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues et cela correspond à la méthode appliquée dans le Groupe.

Seuls les escomptes reçus des fournisseurs pour paiement comptant auront un impact qui s'avèrera non significatif.

IAS 16 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles seront amorties sur leur durée d'utilité en tenant compte de l'approche par composants. La revue de l'ensemble des immobilisations et des taux d'amortissements pratiqués en comparaison de leur valeur d'utilité provoque une divergence significative entre la pratique actuelle et les normes internationales.

L'application de cette norme aura un impact positif significatif au niveau du retraitement dans les capitaux propres.

IAS 17 - CONTRATS DE LOCATION, CREDIT-BAIL

Les contrats de location dans le Groupe sont qualifiés de locations opérationnelles simples car ils ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués.

En application de l'option déjà retenue pour les contrats de crédit baux dans le référentiel 99-02, IAS 17 n'aura pas d'impact dans les comptes.

IAS 19 - AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Groupe constate déjà dans ses comptes l'ensemble de ses engagements de retraite et avantages similaires. Aucun autre avantage n'ayant été recensé, IAS 19 n'aura pas d'impact dans les comptes.

IAS 36 - DEPRECIATION D'ACTIFS

Le Groupe SAMSE regroupera l'ensemble de ses actifs opérationnels par unité génératrice de trésorerie afin d'effectuer des tests de dépréciation en cas d'indices de pertes de valeurs.

L'étude déjà réalisée dans la société mère n'a pas mis en évidence la constatation de dépréciations éventuelles et il n'y aura pas d'impact négatif dans le bilan d'ouverture qui sera établi.

IAS 38 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La mise en application de cette norme concerne le reclassement en survalueur des immobilisations incorporelles comptabilisées sous le précédent référentiel en fonds de commerce.

Ces fonds ne seront dorénavant plus amortis mais soumis à un test de dépréciation annuel.

L'impact d'IAS 38 ne sera pas significatif.

IAS 40 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement (qui ont fait l'objet d'un recensement dans le Groupe) seront réévalués à leur juste valeur.

Cette réévaluation sera revue chaque année.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

L'organisation de la société en mode de Directoire et Conseil de surveillance, adopté depuis janvier 2000 par SAMSE, permet, conformément à la loi, de réaliser une dissociation entre les fonctions de direction et gestion et celles de contrôle et de supervision.

Il est précisé que la société se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTROLE

Aucun membre des organes de direction et de contrôle ne fait l'objet d'une quelconque condamnation, faillite ou interdiction de gérer.

Le Directoire

Paul BERIOT (Président)

Début de mandat : 31 janvier 2000

Dernier renouvellement : 31 janvier 2004

Fin de mandat : 31 janvier 2006

François BERIOT

Début de mandat : 31 janvier 2004

Fin de mandat : 31 janvier 2006

Jean-Marie BERNARD

Début de mandat : 1^{er} janvier 2005

Fin de mandat : 31 janvier 2006

Jean-Jacques CHABANIS

Début de mandat : 31 janvier 2000

Dernier renouvellement : 31 janvier 2004

Fin de mandat : 1^{er} janvier 2005 (date de démission)

Philippe GERARD

Début de mandat : 31 janvier 2004

Fin de mandat : 31 janvier 2006

Olivier MALFAIT

Début de mandat : 31 janvier 2000

Dernier renouvellement : 31 janvier 2004

Fin de mandat : 31 janvier 2006

Bernard PUEL

Début de mandat : 31 janvier 2000

Dernier renouvellement : 31 janvier 2004

Fin de mandat : 31 janvier 2006

Jérôme THFOIN

Début de mandat : 2 janvier 2003

Dernier renouvellement : 31 janvier 2004

Fin de mandat : 31 janvier 2006

Le Directoire, instance collégiale décisionnaire de la société, composé de sept membres nommés pour une durée de deux ans, assure la direction, l'animation et la gestion de la société. Il élabore les grandes lignes de la politique générale de SAMSE, définit les orientations opérationnelles et financières, à l'exception des pouvoirs expressément attribués au Conseil de surveillance et aux actionnaires par la loi. Il arrête les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

Les mesures soumises à l'approbation du Conseil de surveillance sont exposées ci-après dans le paragraphe «Conseil de surveillance ».

Le Directoire se réunit aussi souvent que le nécessite la conduite des affaires (onze réunions en 2004).

Le Conseil de surveillance

Patrice JOPPE (Président)

Début de mandat : 31 janvier 2000 (décision de l'assemblée générale du 7 décembre 1999)

Dernier renouvellement : assemblée générale du 14 juin 2004

Fin de mandat : assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2005

Gaston CHAPPELLAZ

Début de mandat : 31 janvier 2000 (décision de l'assemblée générale du 7 décembre 1999)

Dernier renouvellement : assemblée générale du 14 juin 2004

Fin de mandat : assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2005

Jean-Jacques CHABANIS

Début de mandat : 30 mars 2005 (cooptation)

Fin de mandat : assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2005

Jean-Yves JEHL de MENORVAL

Début de mandat : 31 janvier 2000 (décision de l'assemblée générale du 7 décembre 1999)

Dernier renouvellement : assemblée générale du 14 juin 2004

Fin de mandat : assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2005

Société CRH EUROPE BV

Début de mandat : 31 janvier 2000 (décision de l'assemblée générale du 7 décembre 1999)

Dernier renouvellement : assemblée générale du 14 juin 2004

Fin de mandat : assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2005

Société DUMONT INVESTISSEMENT

Début de mandat : 31 janvier 2000 (décision de l'assemblée générale du 7 décembre 1999)

Dernier renouvellement : assemblée générale du 14 juin 2004

Fin de mandat : assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2005

Société SALVEPAR

Début de mandat : 31 janvier 2000 (décision de l'assemblée générale du 7 décembre 1999)

Dernier renouvellement : assemblée générale du 14 juin 2004

Fin de mandat : 17 janvier 2005 (date de démission)

Le Conseil de surveillance, composé de six membres, nommés pour une durée de deux ans, remplit une fonction de contrôle et de surveillance.

Le conseil de surveillance vérifie que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et mesure la contribution effective de chaque membre aux travaux du Conseil de surveillance, du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Il est consulté sur toutes les décisions stratégiques du Groupe, notamment sur les opérations de développement (croissance externe et interne). Il joue le rôle d'un organe de consultation qui permet d'échanger et de confronter les opinions des différentes instances de l'entreprise (dirigeants, partenaires économiques, salariés).

Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns.

Il autorise les conventions réglementées. Il tient de la loi certaines attributions précises (nomination des membres du Directoire et fixation de leur rémunération, choix du Président du Directoire, cooptation des membres du Conseil de surveillance, répartition des jetons de présence ...).

Conformément à l'article 21 des statuts, il autorise préalablement la conclusion par le Directoire des opérations suivantes :

- cautions, avals et autres garanties,
- les ventes d'immeubles par nature, les cessions totales ou partielles de participations et les constitutions de sûretés.

Le Comité de Direction

Le Comité de Direction réunit, chaque semaine, les membres du Directoire, élargi de certaines fonctions non représentées par le Directoire dans les domaines juridique et social (Mr Dominique Durand), achats (Mr Gérard Besson), informatique (Mr Alain Abitbol) et ressources humaines (Mme Anne Collet-Pentier).

Il a pour vocation de mettre en œuvre les décisions du Directoire selon les avis émis par le conseil de surveillance.

Les Comités spécifiques

Le Conseil de surveillance, pour exercer sa mission de surveillance et de contrôle conformément aux dispositions légales, a institué deux comités, composés de membres choisis en son sein. Ce sont les comités de rémunérations et d'audit, dont l'organisation et le fonctionnement sont établis par le Conseil de surveillance.

Ces comités rendent compte de leur action aux membres du Conseil de surveillance.

Comité des rémunérations

Le comité des rémunérations, composé de trois membres (Mme Marie-Claude Guicherd, M. Hugues Joppé, M. Patrice Joppé) a pour mission d'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages perçus par les dirigeants.

Le comité des rémunérations se réunit au minimum une fois par an pour faire des propositions et des recommandations au Conseil de surveillance, lequel fixe les rémunérations des membres du Directoire.

Comité d'audit

Le comité d'audit, est composé de Messieurs Patrice Joppé, Gaston Chappellaz, Olivier Malfait, Bernard Puel, Philippe Denece, Robert Dutreuil et Valérie Chavanne, auditeur interne. Il a pour mission :

- d'analyser, en présence de la Direction Générale et des commissaires aux comptes, les états financiers diffusés par la société et d'en approfondir certains éléments avant leur présentation au Conseil de surveillance.
- de s'assurer de la pertinence et de la fiabilité des procédures en vigueur dans la société et de veiller à leur mise en œuvre effective.
- d'orienter les travaux de l'auditeur interne.
- d'examiner les honoraires des commissaires aux comptes et d'apprécier les conditions de leur indépendance.

Le comité s'est réuni deux fois en 2004. En sa séance du 30 mars 2005, il a procédé à l'analyse des résultats consolidés et des résultats sociaux de l'exercice 2004.

Mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2004

PAUL BERIOT

Président du Directoire

Président Directeur Général	SA LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 26/05/04 ; transformation en SAS)
Président	SAS LA BOITE A OUTILS (depuis le 26/05/04 ; transformation en SAS) SA SCINV
Président du Directoire	SA DORAS (depuis le 27/04/05)
Directeur Général Délégué	SA DUMONT INVESTISSEMENT SA G. DORAS (du 05/06/04 au 27/04/05)
Gérant	SCI CELESTIN CHASSIEU SCI LE BOURG SCI PORTE DE SAVOIE SCI DU VIEUX PORT

Administrateur	SA DUMONT INVESTISSEMENT SA LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 26/05/04 ; transformation en SAS) SA SAMSE-BMD (jusqu'au 23/12/04 ; fusion absorption par SAMSE) SA ETS RENE DE VEYLE SA PLATTARD NEGOCE (jusqu'au 10/05/04) SA TC-HP SA BOIS MAURIS ODDOS SAS SIMC (depuis le 30/11/04) SAS SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX (depuis le 30/06/04 et jusqu'au 31/03/05)
----------------	---

Représentant permanent de SAMSE au Conseil	SA SAM (jusqu'au 23/12/04 ; fusion absorption par SAMSE) SA G. DORAS (jusqu'au 27/04/05)
--	---

FRANCOIS BERIOT
Membre du Directoire
(depuis le 31/01/04)

JEAN-MARIE BERNARD
Membre du Directoire et Directeur Général
(depuis le 01/01/05)

JEAN-JACQUES CHABANIS
Membre du Directoire et Directeur Général
(jusqu'au 01/01/05)

Président	SAS LA FORMULE DES ARTISANS (depuis le 17/11/04) SAS DES IDEES (depuis le 28/10/04)
-----------	--

Directeur Général	SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT (depuis le 17/12/04) LA BOITE A OUTILS (depuis le 26/05/04 ; transformation en SAS)
-------------------	--

Directeur Général Délégué	SA DUMONT INVESTISSEMENT SA LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 26/05/04 ; transformation en SAS)
---------------------------	--

Co-Gérant	SCI ENTREPOT FROMENT
-----------	----------------------

Administrateur	SA LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 26/05/04 ; transformation en SAS) SA REMAT SA TC-HP SAS SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX (depuis le 30/06/04 et jusqu'au 31/03/05)
----------------	--

Représentant permanent de SAMSE au Conseil de surveillance	MCD (MATERIAUX DE CONSTRUCTION DISTRIBUTION)
--	--

PHILIPPE GERARD
Membre du Directoire
(depuis le 31 janvier 2004)

OLIVIER MALFAIT

Membre du Directoire et Directeur Général

Président Directeur Général	SA G. DORAS (du 05/06/04 au 27/04/05)
Directeur Général Délégué	sa dumont investissement
Gérant	sci charpieu sci roussillon sci dunoyer dumont sci saone sci valmar sci maliflor II sci le mas
Co-Gérant	SCI LE CARREAU
Administrateur	SA REMAT SA SAM (jusqu'au 23/12/04 ; fusion-absorption par SAMSE) SA LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 26/05/04 ; transformation en SAS) SA G. DORAS (du 05/06/04 au 27/04/05) SA PREMALLIANCE
Membre du Conseil de surveillance	SA DORAS (depuis le 27/04/05)
Représentant permanent de SAMSE au Conseil	SA CHRISTAUD SA BOIS MAURIS ODDOS SA DEGUERRY-SAMSE (jusqu'au 07/05/04 ; transformation en SAS)
Représentant permanent de DORAS, gérant	SNC DORAS BILLON SNC GD SERVICES
Représentant permanent de G. DORAS, Président	SAS DORAS MATERIAUX (jusqu'au 01/01/05) SAS DORAS BOUVET-PONSAR (jusqu'au 01/01/05) SAS DORAS ASSOCIES (jusqu'au 01/01/05) SAS DORAS POUSSON (jusqu'au 01/01/05) SAS DORAS RAYNAUD (jusqu'au 01/01/05) SAS DORAS CLEMENT (jusqu'au 01/01/05) SAS DORAS CENTRE AUVERGNE (jusqu'au 01/01/05) SAS LA LOCATION (jusqu'au 01/01/05)

Bernard PUEL

Membre du Directoire et Directeur Général

Directeur Général Délégué	SA DUMONT INVESTISSEMENT
---------------------------	--------------------------

Administrateur	SA BOIS MAURIS ODDOS SA TC-HP SA SAM (jusqu'au 23/12/04 ; fusion-absorption par SAMSE) SA LOG-EAU
Représentant permanent de SAMSE au Conseil	SA LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 26/05/04 ; transformation en SAS) SA SIMC (jusqu'au 30/11/04 ; transformation en SAS) SAS SIMC (depuis le 30/11/04 ; transformation en SAS)
Jérôme THFOIN Membre du Directoire	
Directeur Général	SAS MAT-APPRO (depuis le 02/06/04)
Administrateur	SA SIMC (jusqu'au 30/11/04 ; transformation en SAS)
Patrice JOPPE Président du Conseil de surveillance	
Président du Conseil d'administration	SA DUMONT INVESTISSEMENT
Président du Conseil de surveillance	SA DORAS (depuis le 27/04/05)
Administrateur	SA LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 26/05/04 ; transformation en SAS) SA CHRISTAUD SA REMAT SA ETS RENE DE VEYLE
Membre du Conseil de surveillance	BANQUE RHONE ALPES SA DORAS (depuis le 27/04/05)
Gaston CHAPPELLAZ Membre du Conseil de surveillance	
Président Directeur Général	SA CHRISTAUD (jusqu'au 26/05/04)
Administrateur	SA CHRISTAUD
Jean-Yves JEHL de MENORVAL Membre du Conseil de surveillance	
Sté CRH EUROPE BV Membre du Conseil de surveillance	
Sté DUMONT INVESTISSEMENT Membre du Conseil de surveillance	

Sté SALVEPAR

Membre du Conseil de surveillance

Administrateur

ACTIELEC TECHNOLOGIES

AFICA - AFFINAGE CHAMPAGNE ARDENNES

CROMETAL (jusqu'au 16/11/04)

FAVI - LE LAITON INJECTE

GROUPE LIPPI

NORINCO (jusqu'au 28/07/04)

RG SAFETY

REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES DURANT L'EXERCICE 2004 AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les principes de la rémunération des membres du Directoire ainsi que son montant sont fixés par le comité des rémunérations et approuvés par le Conseil de surveillance.

La rémunération se compose d'une partie fixe et d'une partie variable. Cette dernière est attribuée en fonction du résultat courant consolidé du Groupe SAMSE.

Aucune somme n'est provisionnée par la société ou ses filiales aux fins de versement de pensions, retraites ou autres avantages.

Au cours de l'année 2004, les rémunérations directes et indirectes versées par la société et par toute autre filiale de la société aux mandataires sociaux de la société SAMSE, au titre de leur mandat et des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe, se sont élevées à 1 457 589 € et se répartissent de la façon suivante :

Membres du Directoire	Partie fixe du salaire	Partie variable du salaire	Avantage en nature *	Jetons de présence	Total
Paul Bériot	97 431	263 003	2 340	2 049	364 823
François Bériot	70 491	21 297	1 984	-	93 772
Jean-Marie Bernard	61 357	36 000	831		98 188
Jean-Jacques Chabanis	68 811	83 460	2 657	793	155 721
Philippe Gérard	64 101	24 825	1 884	-	90 810
Olivier Malfait	69 630	83 076	1 778	4 378	156 545
Bernard Puel	73 508	103 845	1 940	793	179 293
Jérôme Thfoin	81 537	34 560	1 817	-	117 914
Membres du conseil de surveillance	Partie fixe du salaire	Partie variable du salaire	Avantage en nature *	Jetons de présence	Total
Gaston Chappellaz	85 699	80 339	-	3 134	166 038
Patrice Joppé	18 300	-	-	5 183	23 483

**

* L'avantage en nature correspond à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

** Rémunération mensuelle de 1 525 €, au titre du mandat de Président du Conseil d'administration DUMONT INVESTISSEMENT.

Les rémunérations versées en 2004 aux autres membres du Conseil de surveillance ne se composent que des jetons de présence, selon le détail ci-dessous :

Jean-Yves Jehl de Menorval	(E)	3 399 €
SALVEPAR	(E)	3 399 €
CRH EUROPE BV	(E)	2 952 €
Martine Villarino	(X)	850 €
Gérard Besson (DUMONT INVESTISSEMENT)	(S)	1 252 €

(E) : Membre extérieur ; (X) : Secrétaire ; (S) : Membre salarié

Les jetons de présence sont répartis entre les membres du Conseil de surveillance de la façon suivante :

- pour 50 % au prorata de la présence effective aux réunions du Conseil de surveillance.
- pour 50 % uniformément entre les membres du Conseil de surveillance, sans condition de présence.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance salariés sont réduits par moitié par rapport à ceux versés aux membres du Conseil de surveillance extérieurs.

Les secrétaires de séance (Olivier Malfait ou Martine Villarino) bénéficient de 50 % des jetons de présence accordés au Président.

Intérêts des dirigeants dans le capital de SAMSE

Nombre d'actions détenues directement par les organes de direction et d'administration : 1 129 755.

Conformément à l'article 26 des statuts, chaque membre du Conseil de surveillance doit, pendant la durée de son mandat, détenir au moins 10 actions de la société.

Options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS			
Date d'assemblée	Plan n ° 1	Plan n ° 2	Plan n ° 3
Date du conseil d'administration ou du Directoire	Conseil d'administration du 04/02/1998	Directoire du 17/12/2001	Directoire du 10/06/2003
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	50 000	26 000	55 000
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	7 500	*10 000	**1 000
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	10 920	***16 000	2 800
Point de départ d'exercice des options	04/02/2003	17/12/2005	10/06/2008
Date d'expiration	04/07/2003	17/12/2006	10/06/2010
Prix de souscription	32,40 €	75,75 €	72,00 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2004	44 740 (souscritpion le 4/07/2003)	0	0
Options de souscription d'actions annulées durant l'exercice	5 260	0	5 600
Options de souscription d'actions restantes	0	26 000	49 400

* Mandataires sociaux bénéficiaires de 2 000 actions de souscription chacun : François Bériot, Jean-Jacques Chabanis, Philippe Gérard, Olivier Malfait, Bernard Puel.

** Mandataire social bénéficiaire de 1 000 actions de souscription: Jérôme Thfoin.

*** Actions pouvant être souscrites par huit attributaires salariés (8 × 2 000 actions).

Aucune option n'a été levée au cours de l'exercice 2004 par :

- les mandataires sociaux,
- les salariés du Groupe non mandataires sociaux dont le nombre d'options attribuées est le plus élevé.

Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux

Aucune option de souscription n'a été levée ou consentie au cours de l'exercice 2004.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-86 DU CODE DE COMMERCE

La société a conclu, au cours de l'exercice, de nouvelles conventions dans le cadre de l'article L 225-86 du code de commerce, qui sont énumérées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes. Ledit rapport fait également mention des conventions antérieures.

PRETS ET GARANTIES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Il n'existe aucun prêt, aucune garantie accordé ou constitué par la société en faveur des membres du Directoire ou du Conseil de surveillance.

Il n'existe pas d'actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants de la société, exploités dans le cadre du Groupe.

SCHEMAS D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Accord d'intéressement des salariés

Un accord d'intéressement des salariés aux résultats de la société a été conclu le 23 décembre 1982. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, en date du 29 juin 2004, après modifications.

Caractéristiques

L'intéressement versé aux salariés :

- est exonéré des cotisations sociales,
- est déduit des bases retenues pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés,
- est soumis à l'impôt sur le revenu, sauf si les salariés bénéficiaires de l'intéressement souhaitent affecter ces sommes à la réalisation d'un plan d'épargne d'entreprise, dans la double limite d'un montant égal à la moitié du plafond annuel moyen retenu pour le calcul des cotisations de Sécurité Sociale et du quart de leur rémunération annuelle.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires de l'intéressement sont les salariés de l'entreprise ayant plus de trois mois d'ancienneté à la clôture de l'exercice ouvrant droit à l'intéressement, qu'ils entrent ou quittent l'entreprise au cours de cet exercice.

Calcul

La prime est calculée par agence ou par regroupements d'agences correspondant au même bassin de chalandise, selon les objectifs de rentabilité (résultat courant) définis annuellement.

Accord de participation

Un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion est en place depuis le 1^{er} janvier 1968. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, pour une durée de cinq ans, en date du 19 mars 2001.

Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de l'ordonnance du 21 octobre 1986 et des textes pris ou à prendre pour son application (L 442-2 du code du travail).

Bénéficiaires

Les membres du personnel appelés à bénéficier de droits individuels au titre de la répartition de la réserve spéciale de participation afférente à un exercice, sont les salariés comptant dans l'entreprise trois mois d'ancienneté avant la fin de l'exercice concerné.

Répartition des droits entre les bénéficiaires

La part de chaque salarié dans la réserve spéciale de participation est calculée proportionnellement au salaire brut perçu par chacun dans l'exercice considéré et donnant lieu, en fin d'année, à déclaration fiscale (selon l'article 231 du Code Général des Impôts), majoré éventuellement des salaires qui auraient été versés au salarié s'il avait travaillé effectivement au cours des périodes d'absence visées aux articles L 122-26 et L 122-32-1 du code du travail (maternité et adoption, accidents du travail et de trajet, maladies professionnelles).

Pour calculer cette répartition entre les salariés, il est fixé un "plafond" et un "plancher". Le plafond ne peut excéder une somme égale à deux fois le plafond annuel retenu pour la détermination du montant maximum des cotisations de Sécurité Sociale, étant précisé que le plafond annuel est celui qui est applicable au dernier jour précédant la clôture de l'exercice au titre duquel les droits sont nés.

Aucun participant ne peut recevoir une part excédant la moitié du salaire plafond annuel indiqué ci-dessus. Le plancher correspond à un salaire fictif minimum égal à 80 % (quatre vingt pour cent) du plafond annuel de la Sécurité Sociale.

Si un salarié n'a pas accompli une année entière de présence dans l'entreprise, les deux limites évoquées ci-dessus sont calculées au prorata de la durée de présence dans la société.

Modalités de gestion des droits attribués aux salariés

Les droits des salariés sont attribués soit :

- 1) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société DUMONT INVESTISSEMENT, société holding. Ces actions proviendront d'un rachat préalable effectué par la société SAMSE.
- 2) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société SAMSE,
- 3) par affectation au PEE "Participation SAMSE" créé à cet effet.

Le choix est fait annuellement, après consultation et avis du Comité Central Inter Entreprises.

L'opération d'attribution d'actions aura lieu à partir du 1er janvier suivant l'exercice considéré. La valeur retenue pour la distribution d'actions est évaluée à dire d'expert au 31 décembre de l'exercice considéré.

Sommes affectées au personnel au titre de l'intéressement et de la participation pour les cinq dernières années :

	Participation	Intéressement
2000	967 146 €	1 107 165 €
2001	674 213 €	1 133 833 €
2002	607 241 €	1 259 150 €
2003	600 390 €	1 172 337 €
2004	1 339 433 €	1 877 256 €

PLAN D'EPARGNE GROUPE

Les augmentations de capital réservées aux salariés sont attribuées aux salariés adhérents du Plan d'Epargne Groupe au travers d'un FCPE Groupe.

- L'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2001 a autorisé le Directoire à augmenter le capital social d'un montant maximum de 967 146 €, en faveur des salariés adhérents du PEE Participation SAMSE.
Le Directoire du 6 juin 2001 a fait usage de cette autorisation en ouvrant la souscription à une augmentation de capital réservée représentant 13 212 actions nouvelles au prix de 73,20 €.

Le Directoire du 6 septembre 2001 a constaté la réalisation de l'augmentation de capital à hauteur de 21 002 € par la souscription de 10 501 actions nouvelles portant ainsi le capital social à 2 710 754 €.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

COMMISSAIRES AUX COMPTES	DE LA SOCIETE MERE				DES FILIALES			
	Odicéo		BBM & Associés		Total		Total	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	267 554	196 142	70 000	49 800	327 554	245 942	124 286	33 259
Sous-total	267 554	196 142	70 000	49 800	327 554	245 942	124 286	33 259
Part du total	100 %	71 %	100 %	100 %	100 %	75,62 %	100 %	100 %
AUTRES PRESTATIONS (2)								
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
Interventions spécifiques sur des filiales du Groupe lors de l'entrée en périmètre de consolidation.		79 300				79 300		
Sous-total		79 300				79 300		
Part du total		29 %				24,38 %		
TOTAL	267 554	275 442	70 000	49 800	327 554	325 242		33 259

(1) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(2) Dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne mises en place par la société)

En application de l'article L 225-68, alinéa 6 du code de commerce modifié par l'article 117 de la Loi de Sécurité Financière du 1^{er} août 2003, il vous est rendu compte ci-après des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance est composé de six membres d'expériences diversifiées, notamment en matière de stratégie d'entreprise, finances, contrôle de sociétés commerciales dans le domaine du négoce de matériaux de construction.

Le Conseil de surveillance se réunit au moins quatre fois par an. Préalablement à toute réunion, un dossier complet est adressé aux membres du Conseil de surveillance pour leur permettre d'examiner et préparer les points qui seront débattus.

Afin de renforcer les modalités de son fonctionnement et tenant compte des préconisations des rapports Vienot et Bouton, le Conseil de surveillance a mis en place deux comités.

Le comité d'audit a pour mission d'émettre un avis sur les méthodes comptables employées pour établir les comptes et sur l'organisation de l'audit interne de la société.

Il veille à la mise en œuvre effective des procédures de contrôle interne et de la gestion des risques dans l'entreprise.

Le comité s'informe auprès du Secrétaire Général, du Directeur comptable et de gestion de l'auditeur interne, ainsi que des commissaires aux comptes de la société.

Le comité a entendu les conclusions des commissaires aux comptes sur les comptes. Il s'est assuré que les moyens mis en œuvre par la société permettaient à ceux-ci de remplir leurs missions.

Les principaux sujets abordés ont concerné le contrôle interne. Le recrutement d'un auditeur interne a permis de renforcer les équipes en place, dans l'objectif d'améliorer les procédures existantes.

Le comité d'audit est composé de Messieurs Patrice Joppé, Gaston Chappellaz, Olivier Malfait, Bernard Puel Robert Dutreuil et Philippe Dénecé, de Madame Marie-Claude Guicherd et de Madame Valérie Chavanne, embauchée pour assurer la fonction d'auditeur interne.

Il s'est réuni deux fois en 2004. Lors de la première réunion tous les membres étaient présents. Un seul était absent lors de la seconde réunion.

Le comité des rémunérations a pour mission de présenter au Conseil de surveillance des propositions concernant les rémunérations et les options éventuelles attribuées aux membres du Directoire ainsi que les rémunérations attribuées au Président du Conseil de surveillance.

Le comité des rémunérations est composé de trois membres : Patrice Joppé, Hugues Joppé et Marie-Claude Guicherd. En 2004, il s'est réuni deux fois. Le taux de présence a été de 100 %.

Dans le cadre de sa mission générale de contrôle et de surveillance et sans préjudice des dispositions légales relatives aux autorisations qui doivent être consenties par le Conseil de surveillance (conventions réglementées, cautions, avals et garanties, cessions de participation ou de biens immobiliers ...), certaines opérations, en raison de leur nature doivent également faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil

de surveillance : il s'agit notamment des opérations liées au développement (croissance externe), aux investissements, et à la stratégie.

Le Conseil de surveillance examine avec attention ces opérations.

Les principes de fonctionnement de la société à Directoire et Conseil de surveillance, tels qu'ils sont définis par les dispositions légales et statutaires, organisent la séparation des fonctions de direction exercées par le Directoire et celles de surveillance et de contrôle dévolues au Conseil de surveillance.

Activité du Conseil de surveillance en 2004

Au cours de l'année 2004, le Conseil de surveillance s'est réuni à quatre reprises, avec un taux de participation de ses membres de 100 %, soit :

Date	Membres présents (taux de participation)
30 mars 2004	6 / 6 (100 %)
14 juin 2004	6 / 6 (100 %)
29 septembre 2004	6 / 6 (100 %)
23 décembre 2004	6 / 6 (100 %)

Le Conseil de surveillance a principalement procédé à l'examen des comptes annuels, au contrôle permanent de la gestion du Directoire et à l'appréciation de questions stratégiques.

Lors de sa réunion du 30 mars 2004, le Conseil de surveillance a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003, arrêtés par le Directoire. Il a également examiné la situation des mandats des commissaires aux comptes.

Durant l'exercice 2004, le Conseil de surveillance a entendu le Directoire :

- sur le projet de modification de l'accord de participation SAMSE
- sur l'acquisition du Groupe DORAS et sur les divers projets de développement du Groupe tant en croissance externe qu'interne
- sur le projet de fusion-absorption des sociétés SAM et SAMSE-BMD par la société SAMSE
- sur la démission de Monsieur Jean-Jacques Chabanis en qualité de membre du Directoire
- sur la nomination de Monsieur Jean-Marie Bernard en qualité de Directeur Général et membre du Directoire.

Lors de sa réunion du 30 mars 2005, le Conseil de surveillance a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004, arrêtés par le Directoire. Il a autorisé l'achat d'un fonds de commerce par SAMSE, coopté Monsieur Jean-Jacques Chabanis en qualité de membre du Conseil de surveillance, à la suite de la démission de la société SALVEPAR au sein du Conseil de surveillance.

Procédures de contrôle interne mises en place par la société

Objectifs des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne dans le Groupe SAMSE est organisé dans la perspective de contribuer notamment à l'assurance que les comptes sociaux et consolidés reflètent de façon sincère et objective la situation patrimoniale du Groupe et fournissent une appréciation raisonnable des risques éventuels de toute nature auxquels il est susceptible de faire face.

Pour y parvenir, ce processus s'articule, au sein de chaque société, sous la responsabilité des directions opérationnelles et fonctionnelles, à chacun des niveaux de l'organisation.

Au niveau du Groupe SAMSE, la forme de société à Directoire et Conseil de surveillance adoptée permet par sa structure de dissocier les fonctions de direction et de gestion de celles de contrôle.

Le Directoire a mis en place une organisation qui fixe le champ des responsabilités des directions opérationnelles ou fonctionnelles majeures et les délégations associées.

Ainsi, le contrôle interne aide l'entreprise à atteindre ses objectifs en prévenant tant que possible risques et aléas.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut donner une garantie absolue que ces risques aient été totalement éliminés ou maîtrisés.

Organisation du contrôle interne

Le contrôle interne n'est pas uniquement un ensemble de règles et de procédures : il est le fait de l'ensemble du Groupe. Ainsi, sont concernés, les organes de direction, de contrôle mais également tous les collaborateurs, par leurs actions quotidiennes.

Les acteurs internes concernés sont :

- le Comité de Direction, qui constitue un organe de décision pour les questions qui relèvent de la Direction Générale du Groupe, définit et pilote la stratégie du Groupe, fixe les objectifs des entités qui le composent et contrôle leur réalisation,
- le Conseil de surveillance, qui s'appuie sur les travaux du Directoire afin d'améliorer les procédures de contrôle interne,
- la Direction de la comptabilité et de la gestion du Groupe qui participe à l'animation de la gestion à travers la coordination du processus budgétaire et de reporting, assure le suivi des activités des enseignes et supervise l'établissement des comptes consolidés du Groupe,
- l'auditeur interne qui remplit une mission de contrôle.

L'intervention d'acteurs externes complète ces dispositions internes :

- les commissaires aux comptes effectuent, chaque année, un contrôle dans le cadre de leur mission légale de certification des comptes individuels et consolidés du Groupe.

Au niveau opérationnel, les procédures de contrôle interne se réfèrent à des documents diffusés auprès des différents responsables et de leurs équipes : « les règles du jeu SAMSE » définissant les valeurs de comportement et de professionnalisme auxquelles se réfère le Groupe.

Ces recommandations servent de référence à toutes les directions opérationnelles et fonctionnelles de la société.

Des notes de procédures générales (achats, ventes, gestion des stocks, suivi des comptes clients, etc.), des notes d'instructions énoncent les principes et les règles à respecter pour guider les actions et les comportements de tous les collaborateurs au quotidien.

Certaines fonctions de la société s'appuient en outre sur des notes de procédures spécifiques qui précisent les pratiques à retenir dans le cadre de leurs métiers respectifs. On peut citer par exemple les procédures comptables et financières.

L'élaboration de l'information financière et comptable est assurée par le Secrétariat Général et la Direction comptable du Groupe. Cette organisation est complétée par l'intervention des commissaires aux comptes, qui certifient les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe et délivrent une opinion sur les états consolidés semestriels du Groupe.

Le contrôle interne comptable et financier

Le Directoire de SAMSE s'appuie notamment sur les directions comptables et de gestion organisées par activité (négoce de matériaux, bricolage).

Sur le plan comptable, l'ensemble des services est centralisé sur un seul site géographique, à Grenoble, à l'exception de DORAS qui bénéficie d'une structure décentralisée sur Dijon.

Depuis début 2004, DORAS réalise un reporting mensuel selon le format et les normes définies par SAMSE.

Cette organisation permet de fixer des objectifs, de recueillir et d'analyser l'information comptable et financière à différents niveaux de l'organisation.

En complément des procédures de contrôle interne décrites au chapitre précédent, les éléments significatifs du contrôle interne à vocation comptable et financière suivants ont été mis en place au sein du Groupe.

La comptabilité et la consolidation : le Groupe SAMSE diffuse et actualise une « note des principes comptables et de consolidation » à l'usage des sociétés du Groupe. Celle-ci répertorie l'ensemble des comptes consolidés et en précise le contenu. Elle définit également les méthodes d'évaluation et les règles comptables utilisées par le Groupe.

Une méthode et un calendrier de reporting commun permettent de remonter les informations comptables et financières nécessaires à l'action de la Direction générale et à l'information du public.

Le contrôle de gestion

Une interface mensuelle des informations comptables vers le système de contrôle de gestion permet d'établir les analyses et indicateurs pour la Direction générale. Celle-ci peut donc décider des actions clés à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis.

Des indicateurs de gestion (rotation des stocks, délai de règlement client, suivi des marges, etc.), ont été mis en place depuis plusieurs années, permettant une gestion efficace et homogène du Groupe.

L'exercice budgétaire est réalisé une fois par an pour l'année à venir. Ce budget est soumis à l'approbation du comité de Direction du Groupe, puis à l'approbation du Conseil de surveillance.

En cours d'année, une analyse mensuelle des résultats est effectuée par le Directoire. Cet exercice permet de repérer les inflexions de tendance et de prendre ainsi rapidement les mesures nécessaires qui en résultent.

Un plan, présentant les objectifs de développement ainsi que les investissements pour l'année à venir, est établi annuellement. Il est présenté au Directoire puis au Conseil de surveillance.

La trésorerie et le financement

Le département trésorerie et le Secrétariat Général gèrent centralement la trésorerie du Groupe SAMSE, à l'exception de celle de DORAS qui est décentralisée sur Dijon, en coordination avec SAMSE. Ils assurent la mise en place des financements nécessaires, donnent les directives en matière de répartition de l'activité par banque et négocient les conditions bancaires.

La quasi-totalité des financements est mise en place par SAMSE (maison mère), à l'exception de DORAS qui, en concertation avec SAMSE, peut également mettre en place ses propres financements.

Audit externe des commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mission légale, les commissaires aux comptes interviennent lors de la clôture semestrielle sous la forme d'un examen limité au niveau du Groupe. Ils effectuent un audit des comptes au 31 décembre, cette intervention étant précédée par une revue pré-clôture permettant d'anticiper les principaux points liés à l'arrêté des comptes.

Les recommandations formulées par les commissaires aux comptes dans le cadre de l'accomplissement de leur mission sont examinées par le Directoire ainsi que par le comité d'audit. Elles font l'objet d'un plan d'actions mis en place par la société.

Autres dispositifs contribuant au contrôle interne du Groupe

Sans avoir un lien direct avec les aspects comptables et financiers, d'autres fonctions contribuent aussi de façon essentielle au respect des politiques définies par le Groupe.

Il en est ainsi de la politique de ressources humaines du Groupe, qui s'articule, en terme de contrôle interne, autour des éléments suivants :

- Régulièrement, lors des réunions du Directoire, il est fait le point sur l'ensemble des responsables du Groupe afin de favoriser leurs opportunités de développement et d'identifier les personnes susceptibles d'une évolution à court ou moyen terme au sein du Groupe.
- Des « entretiens de progrès » annuels permettent aux responsables d'agences, de magasins ou de services d'évaluer la performance de leurs collaborateurs et de définir en accord avec eux les objectifs de l'année à venir.
- Des règles précises définissent la rémunération des performances. Une « fiche annuelle de rémunération » est remise à chaque salarié ayant une part de rémunération variable liée à des objectifs individuels.

Au niveau informatique, la Direction de l'organisation et des méthodes collabore à l'évaluation technique et financière au moment du choix des solutions informatiques et notamment lors de l'établissement des budgets et des plans à moyen terme. Un suivi existe (comité de pilotage) afin de surveiller le bon déroulement des principaux projets informatiques du Groupe.

La Direction juridique et sociale assiste les enseignes sur les affaires. Elle est également chargée de la mise en place et du suivi des différentes polices d'assurances du Groupe, elle supervise et coordonne les actions de prévention et de contrôle, en matière de sécurité des biens et des personnes.

Le Secrétariat Général pilote les projets immobiliers significatifs pour l'ensemble du Groupe, en coordination avec le département « entretien et travaux », dirigé par un architecte salarié.

Le développement durable

Le Groupe SAMSE a depuis très longtemps une attitude responsable en matière d'environnement économique et social. En dehors des aspects économiques qui sont une préoccupation constante de toute entreprise dans le cadre de son développement, SAMSE s'attache à développer des actions aussi bien en matière sociale qu'environnementale.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A. et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Sous la responsabilité du Conseil de Surveillance, il revient à la Direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations et déclarations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

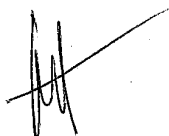
- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 13 mai 2005

Les Commissaires aux Comptes

B. B. M. & Associés,
représenté par
Alain BRET



ODICEO,
représenté par
Jean-Pascal REY



OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil s'est informé régulièrement de la marche des affaires et de l'activité de votre société et de son Groupe, conformément aux dispositions légales et statutaires. Il a procédé, dans le cadre de sa mission de surveillance, aux vérifications et contrôles qu'il a estimé nécessaires.

Votre Conseil, réuni le 30 mars 2005, a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2004, présentés par le Directoire, son rapport sur l'activité de la société et du Groupe au cours de cet exercice. Les informations communiquées dans le rapport de gestion du Directoire n'ont pas appelé d'observation particulière de sa part.

Il vous est proposé notamment d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2004, le projet d'affectation du résultat ainsi que le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce.

Il vous est également proposé de modifier le montant des jetons de présence alloué aux membres du Conseil de surveillance et de ratifier la cooptation de Monsieur Jean-Jacques Chabanis, en qualité de membre du Conseil de surveillance.

Votre Conseil, au nom des actionnaires, remercie tous les collaborateurs du Groupe SAMSE pour le travail réalisé et les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2004.
Il remercie tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

BILAN CONSOLIDE AUX 31 DECEMBRE 2004, 2003 ET 2002

(en milliers d'euros)

ACTIF

	Notes	VALEUR NETTE AU 31 DECEMBRE 2004	VALEUR NETTE AU 31 DECEMBRE 2003	VALEUR NETTE AU 31 DECEMBRE 2003	VALEUR NETTE AU 31 DECEMBRE 2002
			PRO FORMA	NON COMPARABLE	NON COMPARABLE
Actif immobilisé		174 613	168 743	140 361	106 814
Immobilisations incorporelles	(note 1)	4 864	8 438	6 847	6 191
Immobilisations corporelles	(note 2)	147 651	120 188	101 683	91 989
Ecart d'acquisitions	(note 3)	10 373	22 863	5 445	2 735
immobilisations financières	(note 4)	5 729	12 698	2 476	2 808
Titres mis en équivalence	(note 5)	5 996	4 556	23 910	3 091
Actif circulant		312 255	303 237	198 370	172 749
Stocks et en-cours	(note 6)	117 330	107 093	76 970	73 021
Clients et comptes rattachés	(note 7)	109 170	103 773	68 635	58 408
Autres créances		46 437	46 514	30 880	26 614
Valeurs mobilières de placement	(note 8)	20 833	21 648	4 095	2 941
Disponibilités		18 485	24 209	17 790	11 765
Comptes de régularisation - Actif		857	1 022	623	516
TOTAL DE L'ACTIF		487 725	473 002	339 354	280 079

PASSIF

	Notes	MONTANT AU 31 DECEMBRE 2004	MONTANT AU 31 DECEMBRE 2003	MONTANT AU 31 DECEMBRE 2003	MONTANT AU 31 DECEMBRE 2002
			PRO FORMA	NON COMPARABLE	NON COMPARABLE
Capitaux propres		112 531	100 623	100 000	73 492
Capital	(note 9)	3 124	3 122	3 122	2 711
Primes		22 538	22 121	22 121	6 061
Réserves		70 714	61 810	61 810	53 078
Ecart de réévaluation		241	259	259	259
Résultat de l'exercice		15 914	13 311	12 688	11 383
Intérêts minoritaires	(note 10)	16 966	16 313	15 814	4 318
Provisions pour risques et charges	(note 11)	13 544	11 274	7 352	6 806
Dettes		344 196	344 307	215 847	195 268
Emprunts et dettes financières	(note 12)	140 835	143 306	68 716	64 593
Fournisseurs et comptes rattachés		152 065	153 008	113 364	102 911
Autres dettes		51 296	47 993	33 767	27 764
Comptes de régularisation - Passif		488	485	341	195
TOTAL DU PASSIF		487 725	473 002	339 354	280 079

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

DES EXERCICES 2004, 2003 ET 2002

(en milliers d'euros)

		2004	2003	2003	2002
			PRO FORMA	NON COMPARABLE	NON COMPARABLE
	Notes				
Chiffre d'affaires	(note 13)	667 251	601 378	503 725	458 873
Autres produits d'exploitation		10 982	9 446	7 977	6 932
PRODUITS D'EXPLOITATION		678 233	610 824	511 702	465 805
Achats consommés		469 958	420 461	352 195	323 084
Charges de personnel		91 403	86 949	72 590	66 498
Autres charges d'exploitation		52 956	45 721	37 463	32 750
Impôts et taxes		10 381	9 837	8 407	6 563
Dotations aux amortissements		19 163	15 440	14 506	12 932
Dotations aux provisions		5 873	6 618	5 348	5 095
CHARGES D'EXPLOITATION		649 734	585 026	490 509	446 922
Résultat d'exploitation		28 499	25 798	21 193	18 883
Produits financiers	(note 14)	2 254	3 076	1 371	992
Charges financières	(note 15)	3 983	5 338	3 190	2 595
Résultat financier		< 1 729 >	< 2 262 >	< 1 819 >	< 1 603 >
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		26 770	23 536	19 374	17 280
% sur C.A		4,01	3,91	3,85	3,77
Produits et charges exceptionnels	(note 16)	1 062	1 076	514	894
Impôts sur les bénéfices	(note 17)	< 11 223 >	< 8 814 >	< 6 920 >	< 6 491 >
Résultat net des entreprises intégrées		16 609	15 798	12 968	11 683
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(note 18)	1 424	- 8	654	685
Résultat net de l'ensemble consolidé avant amortissements des écarts d'acquisitions		18 033	15 790	13 622	12 368
Amortissements des écarts d'acquisitions	(note 19)	< 655 >	< 1 441 >	< 396 >	< 465 >
Résultat net de l'ensemble consolidé après amortissements des écarts d'acquisitions		17 378	14 349	13 226	11 903
Part revenant aux intérêts minoritaires		< 1 464 >	< 1 038 >	< 538 >	< 520 >
Résultat revenant à l'entreprise consolidante		15 914	13 311	12 688	11 383
% sur C.A		2,39	2,21	2,52	2,48
Résultat par action		10,19	8,52	8,13	8,40
Résultat dilué par action		10,06	8,42	8,07	8,19

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(en milliers d'euros)

	AU 31 DECEMBRE						
	2004	2003	2003	% DE VARIATION		2002	2001
				2004/2003	2004/2003		
	PRO FORMA	NON COMPARABLE	PRO FORMA	NON COMPARABLE	NON COMPARABLE	NON COMPARABLE	
Ventes de marchandises	653 264	586 499	492 083			451 858	407 852
Coût d'achat des marchandises vendues	469 929	420 510	352 340			323 019	294 842
MARGE COMMERCIALE	183 335	165 989	139 743	10,45	31,19	128 839	113 010
TAUX DE MARGE COMMERCIALE	28,06	28,30	28,40			28,51	27,71
Production vendue	13 987	14 879	11 642	-6,00	20,14	7 014	6 134
Production stockée	-1	14	14				
Production immobilisée	705	795	795	-11,32	-11,32	496	451
PRODUCTION DE L'EXERCICE	14 691	15 688	12 451	-6,36	17,99	7 510	6 585
PRODUCTION ET VENTES	667 955	602 187	504 534	10,92	32,39	459 368	414 437
Coût d'achat des marchandises vendues	469 929	420 606	352 340	11,73	33,37	323 019	294 842
Consommations de l'exercice en prov. de tiers	50 628	43 240	35 745	17,09	41,64	30 783	27 870
VALEUR AJOUTEE	147 398	138 341	116 449	6,55	26,58	105 566	91 725
Impôts et taxes	10 380	9 837	8 407	5,52	23,47	6 563	5 917
charges de personnel	91 403	86 949	72 590	5,12	25,92	66 498	57 463
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	45 615	41 555	35 452	9,77	28,67	32 505	28 345
Reprises amortissements, prov et transferts	6 506	5 488	4 253	18,55	52,97	3 782	3 987
Autres produits	3 771	3 148	2 914	19,79	29,41	2 653	2 626
Dotations amortissements	19 163	15 440	14 506	24,11	32,10	12 932	10 126
Dotations provisions	5 873	6 618	5 348	-11,26	9,82	5 094	4 269
Autres charges	2 357	2 335	1 572	0,94	49,94	2 031	1 481
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 499	25 798	21 193	10,47	34,47	18 883	19 082
Produits financiers	2 254	3 076	1 371	-26,72	64,41	992	946
Charges financières	3 983	5 338	3 190	-25,38	24,86	2 595	2 241
RESULTAT COURANT	26 770	23 536	19 374	13,74	38,17	17 280	17 787
Ecarts d'acquisition	655	1 441	396	-54,55	65,40	466	268
Produits et charges exceptionnels	1 062	1 076	514	-1,30	106,61	894	-192
Impôt sur les bénéfices	11 223	8 814	6 920	27,33	62,18	6 491	6 439
RESULTAT NET	15 954	14 357	12 572	11,12	26,90	11 217	10 888
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 424	-8	654		117,74	686	528
RESULTAT NET CONSOLIDE	17 378	14 349	13 226	21,11	31,39	11 903	11 416
RESULTAT GROUPE	15 914	13 311	12 688	19,56	25,43	11 383	11 018
RESULTAT HORS GROUPE	1 464	1 038	538	41,04	172,12	520	398

INFORMATIONS PAR NATURE D'ACTIVITE

(en milliers d'euros)

ACTIVITE BRICOLAGE (1)			
	2004	2003	% DE VARIATION
CHIFFRE D'AFFAIRES	151 795	136 735	11,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 755	6 714	15,50
RESULTAT COURANT	7 663	7 034	8,94
% RESULTAT COURANT/CHIFFRE D'AFFAIRES	5,05	5,14	
CONTRIBUTION AU RESULTAT CONSOLIDE - PART DU GROUPE -	4 504	4 326	4,11
ACTIF NET IMMOBILISE	35 224	31 322	
INVESTISSEMENTS OPERATIONNELS ET FINANCIERS	6 361	9 142	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	1 898	2 795	
TRESORERIE	777	5 216	
ENDETTEMENT FINANCIER NET	1 121	-	
EFFECTIF MOYEN	1 066	924	

(1) L'activité bricolage regroupe les Sociétés suivantes : BOITE A OUTILS SA, BJD SARL, SAS DES IDEES, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE SA TC-HP, SCI LE MAS DU PLAN, SCI PERCE NEIGE.
(Ces sociétés sont intégrées globalement ou proportionnellement)

ACTIVITE NEGOCE			
	2004	2003	% DE VARIATION
CHIFFRE D'AFFAIRES	515 456	366 990	40,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 744	14 479	43,27
RESULTAT COURANT	19 107	12 340	54,84
% RESULTAT COURANT/CHIFFRE D'AFFAIRES	3,71	3,36	
CONTRIBUTION AU RESULTAT CONSOLIDE - PART DU GROUPE -	11 410	8 362	36,45
ACTIF NET IMMOBILISE	139 389	109 039	
INVESTISSEMENTS OPERATIONNELS ET FINANCIERS (1)	78 829	20 520	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	110 699	55 061	
TRESORERIE	10 304	5 810	
ENDETTEMENT FINANCIER NET	100 395	49 251	
EFFECTIF MOYEN	2 306	1 527	

(1) y compris l'investissement financier de SC INV pour 43 809 K.€

RATIO D'ENDETTEMENT FINANCIER DU GROUPE EN 2004

(en Milliers d'euros)

Capitaux propres	129 497
Endettement financier net	101 516
Ration d'endettement financier (en %)	78,38

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

31/12/2004 31/12/2003 31/12/2002

Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		11 025	13 039	10 183
Flux de trésorerie lié à l'activité		18 346	27 879	19 303
	. Résultat net des sociétés consolidées	17 378	13 226	11 903
(note 18)	Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-1 424	-654	-686
(A)	Amortissements et provisions	22 386	15 291	14 999
(note 17-1)	Variation des impôts différés	-2 054	-245	-218
	. Résultat sur cessions d'actifs	-794	967	-369
Marge brute d'autofinancement		35 492	28 585	27 001
(note 5)	Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	337	244	182
(D)	Variation du besoin en fonds de roulement	-17 483	-950	-7 880
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-55 104	-38 442	-38 101
(note 1- note 2)	Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-29 695	-26 586	-35 834
	. Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 573	1 477	1 307
(note 4)	Acquisitions d'immobilisations financières	-5 546	-27	-449
	Diminution d'immobilisations financières	582	359	
(c)	Incidence des variations de périmètre	-23 018	-13 665	-3 125
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		36 813	8 549	21 654
	. Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-2 814	-2 603	-2 494
(B)	Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-222	-205	-338
note 9	Augmentation de capital	27	16 423	
	Société Mère			
(note 5)	Emission d'emprunts	58 087	18 500	33 839
(note 5)	Remboursements d'emprunts	-18 265	-10 466	-9 353
	Remboursement crédit spot		-4 800	
	. Reclassement crédit spot en trésorerie		-8 300	
Trésorerie à La clôture de l'exercice		11 080	11 025	13 039

Détail de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

	Besoins	Dégagements
Variation des actifs d'exploitation	5 317	
stocks et en-cours	777	
créances clients		4 935
autres créances	9 475	
Variation des dettes d'exploitation	12 166	
dettes fournisseurs	20 648	
autres dettes		8 482
Variation nette d'exploitation	17 483	

Détail de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (en milliers d'euros)

	31/12/2004 avant incidences	incidences des variations de périmètre							31/12/2004 après incidences
		ENTREES						SORTIES	
		BJD	EDBF	G.DORAS 30/06/2004	DES IDEES	MAS DU PLAN	BRANLY	SCM	
Variation des actifs d'exploitation									
stocks et en-cours	40 359	337	1 138	38 437				330	777
créances clients	40 535	46	7	45 792				375	-4 935
autres créances	15 558	191	480	5 526	22	17		153	9 475
Variation des dettes d'exploitation									
dettes fournisseurs	38 701	348	1 698	58 040	5			742	-20 648
autres dettes	17 529	102	112	9 029			53	249	8 482

NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRESORERIE

Note sur la trésorerie nette

		Trésorerie à la clôture Bilan au 31 décembre 2004	Trésorerie à la clôture Bilan au 31 décembre 2003
(note 8)	Valeurs mobilières de placement	20 833	4 095
	Disponibilités	18 485	17 790
(note 5)	Concours bancaires courants	-28 238	-10 860
(note 12)			
	TOTAL	11 080	11 025

Les concours bancaires courants comprennent les découverts de banque et les emprunts spots (court terme)

Amortissements et provisions

(note 19)	Dotations amortissements des écarts d'acquisition	655
(note 1)	Dotations amortissements des immobilisations incorporelles	1 767
(note 2)	Dotations amortissements des immobilisations corporelles	18 670
(note 3)	Dotations amortissements des immobilisations financières	121
(note 3)	Reprise de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-2
(note 11)	Dotations aux provisions pour risques et charges	1 835
(note 11)	Reprise de provisions pour risques et charges	-660
	TOTAL	22 386

Dotations amortissements des immobilisations incorporelles

					(note 1)
	amortissements et provisions au 31.12.2003	DOTATIONS 2004	DIMINUTIONS 2004	MOUVEMENTS DE PERIMETRE ENTREES SORTIES	amortissements et provisions au 31.12.2004
TOTAL	6 104	1 767	367	59 182	7 381

Dotations amortissements des immobilisations corporelles

					(note 2)
	amortissements et provisions au 31.12.2003	DOTATIONS 2004	DIMINUTIONS 2004	MOUVEMENTS DE PERIMETRE ENTREES SORTIES	amortissements et provisions au 31.12.2004
TOTAL	86 932	18 670	7 334	27 738 378	125 628

Dotations aux provisions des immobilisations financières

					(note 3)
	amortissements et provisions au 31.12.2003	DOTATIONS 2004	REPRISES 2004	MOUVEMENTS DE PERIMETRE ENTREES SORTIES	amortissements et provisions au 31.12.2004
TOTAL	12	121	2	5	136

Mouvements des immobilisations financières

	AU 31.12.2003	ACQUISITIONS	CESSIONS	MOUVEMENTS DE PERIMETRE		(note 4)
				ENTREES	SORTIES	AU 31.12.2004
TOTAL	2 488	5 546	2 835	668	2	5 865

Mouvements des emprunts et dettes financières

	AU 31.12.2003	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MOUVEMENTS DE PERIMETRE		(note 5)
				ENTREES	SORTIES	AU 31.12.2004
EMPRUNTS	57 856	58 087	18 265	14 920	1	112 597
AUTRES DETTES	10 860	28 681	18 655	7 352		28 238
TOTAL	68 716	86 768	36 920	22 272	1	140 835

Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées

	DIVIDENDES 2003	dividendes versés au Groupe			(B)
		SAMSE	REMAT	CHRISTAUD	MINORITAIRES
BAO	1 602	1 415	52		135
CHRISTAUD	870	788			82
CELESTIN	168			163	5
REMAT	170	170			0
RENE DE VEYLE	34	34			0
TOTAL	2 844	2 407	52	163	222

Incidences sur les variations de périmètre

(C)	MAS DU PLAN	BRANLY	BJD
Prix d'acquisition des filiales	39		
dont décaissé	39		
Dette contractée			
Trésorerie acquise		7	-6
Effet entrée dans le périmètre	-39	7	-6
	DORAS RAYNAUD	PREDECO	G. DORAS
Prix d'acquisition des filiales	10	2 009	46 764
dont décaissé	10	2 009	
Dette contractée			46 764
Trésorerie acquise		201	25 602
Effet entrée dans le périmètre	-10	-1 808	-21 162

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES (en milliers d'euros)

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le respect des dispositions du plan comptable général en matière de consolidation et du règlement 99-02 du CRC.

Les états financiers au 31.12.2004 sont publiés en milliers d'euros.

I . I - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

- a) Toutes les sociétés consolidées clôturent leur exercice social au 31 décembre.
- b) Les comptes et opérations réciproques entre sociétés intégrées ont été éliminés.
- c) Les marges sur stocks intragroupe ont été éliminées. Les plus ou moins values de cession d'immobilisations réalisées au sein du Groupe n'ont pas été éliminées, car leur montant n'est pas significatif. Cependant, les plus ou moins values issues d'opérations de restructurations internes ont été éliminées ; notamment celles provenant des opérations de fusion réalisées en 2004.
- d) Les dividendes reçus de sociétés consolidées ont été éliminés.
- e) Les dotations et reprises de provisions fiscales à caractère dérogatoire ont été annulées.
- f) Les impôts différés ont été enregistrés selon la méthode du report variable au taux de l'impôt sur les sociétés et des contributions complémentaires éventuellement dues.
- g) Les fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement sur 5 ans ou 10 ans. (note 1)
- h) Les biens immobiliers faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ont été traités dans le compte de résultat et le bilan consolidé comme s'ils avaient été acquis à crédit. (note 2)
- i) Les indemnités de fin de carrière et les provisions pour médailles du travail sont provisionnées dans les comptes sociaux.
- j) Les différences de première consolidation sont prises en compte de la façon suivante :
 - . Les écarts d'évaluation affectables à des éléments identifiables leur sont affectés. Ils sont partagés entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires.
 - . Les écarts non affectables sont inscrits :
 - s'ils sont positifs, à l'actif au poste "Ecart d'acquisitions", (note 3)
 - s'ils sont négatifs, en provision pour risques et charges au passif.

Les écarts d'acquisitions sont amortis sur 10 ans ou 20 ans. Une provision est constituée lorsqu'il existe une incertitude sur la valeur de ces actifs.

Les provisions pour risques et charges sont reprises de façon échelonnée sur la même durée.

CHANGEMENT DE METHODE

La provision pour médailles du travail a été prise en compte pour la première fois en 2004. L'évaluation de la provision pour les années antérieures a fait l'objet d'une imputation sur les capitaux propres (583 K€ net d'impôt). La charge de l'année a été constatée au compte de résultat.

I. II - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

- . Les sociétés intégrées globalement sont celles dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, ainsi que celles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle de fait.
- . Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, les sociétés concernées font l'objet d'une mise en équivalence.
- . En cas de contrôle conjoint, les sociétés dans lesquelles est détenue une participation, font l'objet d'une intégration proportionnelle.

. Modifications significatives du périmètre de consolidation au cours de l'exercice :

<u>Date</u>		<u>Activité</u>	<u>Méthode de consolidation retenue</u>
Acquisition par la SOCIETE MERE de :			
8 avril 2004	60 % de la SCI BRANLY	Négoce	Intégration Globale
7 décembre 2004	33,33 % de la SAS BLANC MATERIAUX	Négoce	Mise en Equivalence
Cession par la SOCIETE MERE de :			
28 février 2004	7,96 % de la SAS BTP DISTRIBUTION (sans incidence sur la méthode de consolidation)	Négoce	
1 juillet 2004	34,73 % de la SAS SCM (quote-part de capital détenu après cession : 40%)	Négoce	
Conséquence : passage de l'intégration globale à la mise en équivalence			
Acquisition par la société LA BOITE A OUTILS de :			
8 octobre 2004	50 % de la SCI DU MAS DU PLAN	Bricolage	Intégration Proportionnelle
8 octobre 2004	69,99 % de la SARL BJD	Bricolage	Intégration Globale
17 décembre 2004	40 % de la SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT (pour porter sa quote-part de capital détenu à 50 %)	Bricolage	Intégration Proportionnelle
10 octobre 2004	84 % de la SAS DES IDEES (création de la société)	Bricolage	Intégration Globale
Cession par la société CHRISTAUD :			
1 juillet 2004	5 % de la SAS LAUDIS (sans incidence sur la méthode de consolidation)	Négoce	
Acquisition par la SAS SCINV de :			
22 juin 2004	65,25 % du GROUPE DORAS pour porter sa quote-part de capital détenu de 34,71% à 99,96%	Négoce	
Conséquence : passage de la mise en équivalence à l'intégration globale			
Cette acquisition complémentaire s'est effectuée par le rachat en direct de 40,59 % des titres et au travers de l'acquisition de la SAS DES CYGNES et de la SAS LABOURET détenant chacune respectivement 12,47 % et 12,19 % des titres G.DORAS.			

Acquisition par la SA G.DORAS de :

1 août 2004	100 % de la SAS PREDECO Cette société est liée par un contrat de Location Gérance avec la société DORAS POUSSON	Négoce	Intégration Globale
27 octobre 2004	25 % de la SAS DORAS RAYNAUD (pour porter sa quote-part de capital détenu à 100 %)	Négoce	

Acquisition par la SAS DORAS NEGOCE de :

1 juillet 2004	100 % de la SAS LA FORMULE DE L'ARTISAN (création de la société)	Négoce	Intégration Globale
15 juin 2004	40,00% de la SARL ORNANS MATERIAUX par souscription à une augmentation de capital réservée	Négoce	Non consolidée au 31 décembre 2004

. Opérations de restructuration interne :

23 décembre 2004 Fusion absorption de la SA SAM et de la SA SAMSE-BMD par la société SAMSE avec effet rétroactif au 01.01.04.

30 juin 2004 Fusion par transmission universelle de patrimoine de la SAS DUCROS par la SAS DORAS HAUTE MARNE; elle même absorbée de façon identique par la SAS DORAS MATERIAUX. Ces TUP ont été réalisées avec effet rétroactif au 01.01.04

31 octobre 2004 Fusion par transmission universelle de patrimoine de la SAS DORAS NEGOCE, de la SAS HARLOT et de la SAS TUILERIE LA BEDARICIENNE par la SA G.DORAS avec effet au 01.11.2004.

L'ensemble de ces Fusions s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du Groupe, et n'ont pas de conséquences dans les comptes consolidés du Groupe SAMSE arrêtés au 31 décembre 2004; les impacts éventuels ayant été neutralisés.

. Autre opération :

23 décembre 2004 Dissolution de la SNC DISTRIDOR qui avait cessé toute activité commerciale.
Cette opération a généré dans les comptes un mali de 51 K €.

Les états financiers de l'exercice 2003 ont été retraités afin d'assurer la comparabilité des comptes suite à l'acquisition du Groupe DORAS.

C'est ainsi que les comptes Pro forma 2003 ont été retraité en ce qui concerne le Groupe DORAS de la même manière que l'élaboration des états financiers 2004 c'est à dire; premier semestre 2003 en Mise en Equivalence, deuxième semestre 2003 en Intégration Globale.

SAMSE SA

Sociétés détenues directement ou indirectement

A/ INTEGRATION GLOBALE

		2004		2003	
		% CONTRÔLE	% INTERETS	% CONTRÔLE	% INTERETS
S.A.S LA BOITE A OUTILS	38000 GRENOBLE - Siren n° 779463223	91,56	91,55	91,56	91,55
S.A RENE DE VEYLE	38000 GRENOBLE - Siren n° 775645377	99,93	99,93	99,93	99,93
S.A CHRISTAUD	38130 ECHIROLLES - Siren n° 061501615	90,62	90,62	90,62	90,62
SA SAMSE BMD - Fusion absorption - 01.01.04 -	26000 VALENCE - Siren n° 788061299			99,74	99,74
SA REMAT	38430 ST JEAN DE MOIRANS - Siren n° 0735003316	99,82	99,82	99,82	99,82
SA TC-HP	05100 BRIANCON - Siren n° 322881376	99,93	91,49	99,93	91,49
SA BOIS MAURIS ODDOS	38130 ECHIROLLES - Siren n° 314789215	100,00	100,00	100,00	100,00
SA SAM - Fusion absorption - 01.01.04 -	07204 AUBENAS - Siren n° 662980150			98,68	98,68
SA LOG EAU (Ex PODESTA)	38130 ECHIROLLES - Siren n° 072502909	99,80	90,44	99,80	90,44
SARL SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX	23000 GUERET - Siren n° 341425304			74,61	74,61
SARL CELESTIN MATERIAUX	69540 IRIGNY - Siren n° 328921473	96,79	87,71	96,79	87,71
SARL BJD	38190 FROGES - Siren n° 423145846	69,99	64,08		
SAS LAUDIS	84310 MORIERES LES AVIGNON - Siren n° 437775976	55,00	49,84	60,00	54,37
SAS BTP DISTRIBUTION	67500 HAGUENAU - Siren n° 439641119	52,00	52,00	59,96	59,96
SAS SAM BTP	67640 FEGERSHEIM - Siren n° 445278898	60,00	59,96	60,00	59,96
SAS SC INV	38000 GRENOBLE - Siren n° 451275432	55,00	55,00	55,00	55,00
(détail des participations détenues page suivante)					
SAS DES IDEES	38000 GRENOBLE - Siren n° 479741241	84,00	76,91		
SCI SAONE	38000 GRENOBLE - Siren n° 342050820	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI LE BOURG	38000 GRENOBLE - Siren n° 328557707	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI VALMAR	38110 LA TOUR DU PIN - Siren n° 430047050	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI PORTE DE SAVOIE	73330 PONT DE BEAUVOISIN - Siren n° 445234222	100,00	97,17	100,00	97,17
SCI VIEUX PORT	38000 GRENOBLE - Siren n° 344099320	100,00	99,99	100,00	99,99
SCI CHASSIEU	38000 GRENOBLE - Siren n° 331632422	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI CHARPIEU	38000 GRENOBLE - Siren n° 378734362	100,00	99,93	100,00	99,93
SCI DUNOYER DUMONT	38000 GRENOBLE - Siren n° 329666440	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI DU ROUSSILLON	38000 GRENOBLE - Siren n° 379887003	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI PERCE NEIGE	74160 ARCHAMPS - Siren n° 431952100	63,00	57,68	63,00	57,68
SCI LE MAS	07204 AUBENAS - Siren n° 343164463	100,00	100,00	100,00	98,68
SCI MALIFLOR II	38000 GRENOBLE - Siren n° 344383694	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI BRANLY	67110 REICHSHOFFEN - Siren n° 439247396	60,00	60,00		

B/ INTEGRATION PROPORTIONNELLE

SAS MAT APPRO	38590 BREZINS - Siren n° 443826961	50,00	50,00	50,00	50,00
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	26200 MONTELMAR - Siren n° 449895317	50,00	45,78		
SCI LE MAS DU PLAN	38190 CHAMP-PRES-FROGES - Siren n° 421182965	50,00	45,78		

C/ MISE EN EQUIVALENCE

S.A.S MATERIAUX SIMC	04100 MANOSQUE - Siren n° 339445858	44,99	44,99	44,99	44,99
S.A.S DEGUERRY SAMSE	01460 MT LA CLUSE - Siren n° 413351982	35,07	35,07	35,06	35,06
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	69630 CHAPONOST - Siren n° 305610675	35,15	35,13	35,15	35,13
SCI LE CARREAU	69340 FRANCHEVILLE - Siren n° 313052334	20,00	17,70	20,00	17,70
SCI ENTREPOT FROMENT	26200 MONTELMAR - Siren n° 449895317	40,00	36,62	40,00	36,62
S.A.S SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX	23000 GUERET - Siren n° 341425304	40,00	40,00		
SAS BLANC MATERIAUX	04370 COLMARS -Siren n° 321200594	33,33	33,33		

Sociétés détenues directement ou indirectement

2004		2003	
% CONTRÔLE	% INTERETS SAMSE SA	% CONTRÔLE	% INTERETS SAMSE SA

[illegible]

SA DIJON BETON
SARL BLAMAT
SCI ESPACE +
SCI POUSSON COSNE

34,00%	18,69%
23,28%	12,80%
20,00%	11,00%
42,00%	23,09%

Informations relatives au bilan

Immobilisations incorporelles (note 1)

Celles-ci comprennent :

	BRUT	2004		2003	2002
		AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	NET	NET
Frais d'établissements	108	72	36	4	
Brevets, licences, marques	493	0	493	445	445
Logiciels, progiciels	4 975	2 492	2 483	243	183
Fonds commerciaux	6 665	4 816	1 849	2 489	3 617
Immobilisations incorporelles en cours	4	1	3	3 667	1 946
TOTAL	12 245	7 381	4 864	6 848	6 191

Les valeurs du bilan comprennent des écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

Ecarts de première consolidation affectés (note 1-1)

	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	2004 DOTATION	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE	2003	2002
						VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Fonds commerciaux	4 837	2 644	732	3 376	1 461	2 075	2 986

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	AU 31.12.2003	AUGMENTATION	VIREMENT DE POSTE A POSTE	MOUVEMENTS DE PERIMETRE		DIMINUTION	AU 31.12.2004
				ENTREES	SORTIES		
Frais d'établissements	17	30		64			111
Brevets, licences, marques	445	48		0	0	0	493
Logiciels, progiciels	2 115	1 940	1 051	37	1	167	4 975
Fonds commerciaux	6 708	555		118	182	533	6 666
Immobilisations en cours	3 667		-3 667		0	0	0
TOTAL	12 952	2 573	-2 616	219	184	700	12 245

Immobilisations corporelles (note 2)

Celles-ci comprennent :

	BRUT	2004	NET	2003	2002
		AMORTISSEMENTS PROVISIONS		NET	NET
Terrains et aménagements des terrains	46 983	7 317	39 666	30 014	28 230
Constructions et aménagements	132 074	55 874	76 200	52 481	46 368
Matériels et outillages	19 097	14 848	4 249	3 345	2 654
Autres immobilisations corporelles	64 943	47 589	17 354	13 956	13 403
Immobilisations en cours	10 110	0	10 110	1 879	1 139
Avances et acomptes	72	0	72	9	195
TOTAL	273 279	125 628	147 651	101 684	91 989

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	AU 31.12.2003	AUGMENTATION	VIREMENT DE POSTE A POSTE	MOUVEMENTS DE PERIMETRE		DIMINUTION	AU 31.12.2004
				ENTREES	SORTIES		
Terrains et aménagements des terrains	35 440	3 993	22	8 188	46	614	46 983
Constructions et aménagements	91 880	7 007	988	33 819	65	1 555	132 074
Matériels et outillages	12 255	1 314	-31	6 337	47	731	19 097
Autres immobilisations corporelles	47 153	6 639	31	17 467	529	5 818	64 943
Immobilisations en cours	1 879	8 141	-1 001	1 403	0	312	10 110
Avances et acomptes	9	28	-9	44	0		72
TOTAL	188 616	27 122	0	67 258	687	9 030	273 279

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Les valeurs du bilan comprennent également des écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

Ecarts de première consolidation affectés (note 2-1)

	VALEUR BRUTE AU 31.12.2003	MOUVEMENTS DE PERIMETRE		AMORTISSEMENTS PROVISIONS	VALEUR NETTE AU 31.12.2004	2003	2002
		ENTREES	SORTIES			VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Terrains	3 791	3 498	0	0	7 289	3 791	3 690
Constructions	2 246	11 043	0	1 425	11 864	1 322	1 088
TOTAL	6 037	14 541	0	1 425	19 153	5 113	4 778
Dont : amortissements antérieurs				924			
dotation de l'exercice				501			

Retraitement crédit-bail immobilier

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien en vertu d'un contrat de crédit-bail immobilier présentant les caractéristiques d'une acquisition, la valeur vénale du bien est immobilisée et amortie, et la dette correspondante figure au passif du bilan (cf note12).

Depuis l'exercice 2000, ce retraitement est effectué en conformité avec les dispositions du règlement 99-02 du CRC.

Ce retraitement a eu pour effet d'augmenter les valeurs du bilan de la façon suivante :

	2004			2003	2002
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Terrains	1 731		1 731	1 731	1 731
Constructions	11 693	4 287	7 406	7 824	8 369
TOTAL	13 424	4 287	9 137	9 555	10 100
Dont : amortissements antérieurs		3869			
dotation de l'exercice		418			

Durées d'amortissements

Pour assurer l'homogénéité de l'ensemble des immobilisations corporelles, toutes les sociétés du Groupe utilisent le même système d'amortissement.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

. Constructions et aménagements :	15 ou 20 ans
(selon qu'il s'agit de constructions légères, bâtiments commerciaux ou bâtiments administratifs)	
. Matériels et outillages industriels	5 ou 6 ans
. Matériel de transport	4 ou 5 ans
. Agencements, aménagements mobiliers	6 à 10 ans
. Matériel de bureau	5 ou 6 ans
. Mobilier de bureau	10 ans
. Matériel informatique et logiciels	3 ou 4 ans

Détail des écarts d'acquisitions

(note 3)

		2004		2003	2002
		VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
G.DORAS	modification du périmètre	7 290	146	7 144	
ODDOS	(absorbée par BMO en 2002)	196	196		1
SAMSE LECHENNE	(absorbée par SAMSE en 2002)	220	66	154	198
CHRISTAUD		93	93		
MATECO	(absorbée par SAMSE en 1999)	68	68		1
TARENTEISE MAT.	(absorbée par SAMSE en 1999)	66	66		
LMC CHRISTAUD	(absorbée par CHRISTAUD en 2002)	53	44	9	14
FAVRE MATERIAUX	(absorbée par SAMSE en 2001)	17	17		
CHARPIEU		10	10		
LA BOITE A OUTILS		1 524	1 524		49
MATERIAUX SIMC		173	173		
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX		1	1		
LE BOURG		2	2		
BERT MATERIAUX	(absorbée par SAMSE en 2002)	204	204		
CELESTIN MATERIAUX		1	1		
MAURIS BOIS ET DERIVES	(absorbée par BMO en 2002)	223	125	98	142
SAMSE BMD	(absorbée par SAMSE en 2004)	152	79	73	77
REMAT		204	88	116	156
CAFAMAT	(absorbée par SAMSE en 1999)	412	412		
ETS BENET/SAM	(absorbée par SAMSE en 2004)	1 988	578	1 410	1 524
PODESTA		95	13	82	
FRANCHEVILLE MATERIAUX		31	8	23	29
SAM	(absorbée par ETS BENET en 2003)	96	29	67	86
ROCH MATERIAUX	(absorbée par SAMSE en 2002)	230	86	144	190
TC-HP		298	90	208	268
MALIFLOR II		58	11	47	
LE MAS		21	4	17	
LE MAS DU PLAN	entrée dans le périmètre	8		8	
ENT DU BRICOLAGE FROMENT	entrée dans le périmètre	176	5	171	
BJD	entrée dans le périmètre	63	2	61	
BRANLY	entrée dans le périmètre	4		4	
PREDECO	entrée dans le périmètre	667	140	527	
DORAS RAYNAUD	entrée dans le périmètre	10		10	
TOTAL		14 654	4 281	10 373	2 735

Dont : amortissements antérieurs
dotation de l'exercice

3624
657

Mouvement des écarts d'acquisition au cours de l'exercice 2004

		VALEUR BRUTE	DOTATIONS AU 31.12.2004	VALEUR NETTE
ENTREES DANS LE PERIMETRE :				
8 octobre 2004	LE MAS DU PLAN	8		8
17 décembre 2004	ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	176	5	171
8 octobre 2004	BJD	63	2	61
8 avril 2004	BRANLY	4		4
1 août 2004	PREDECO	667	140	527
27 octobre 2004	DORAS RAYNAUD	10		10

MODIFICATION DU PERIMETRE

G.DORAS	4 624	146	4 478
SAMSE BMD - AVANT FUSION -	24	2	22
SAM - AVANT FUSION -	9	1	8

(note 3-1)

	VALEUR BRUTE AU 01.01.2004	VARIATION DE PERIMETRE	AMORTISSEMENTS CUMULES ANTERIEURS	DOTATIONS 2004	AMORTISSEMENTS CUMULES AU 31.12.2004	VALEUR NETTE AU 31.12.2004
ECARTS D'ACQUISITIONS	9 069	5 585	3 624	657	4 281	10 373

Détermination des écarts d'acquisition des sociétés acquises au cours de l'exercice 2004

(note 3-2)

	BRANLY	LE MAS DU PLAN	ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	BJD	DORAS RAYNAUD	PREDECO	G.DORAS
Prix des titres	-	39	385	-	10	2 009	43 809
% acquis	60,00%	50,00%	50,00%	69,99%	25,00%	100,00%	65,25%
situation nette sociale	-7	54	417	-168	0	1 342	50 511
situation nette retraitée consolidée	-7	62	417	-90	0	1 342	60 056
quote part de situation nette retraitée acquise	-4	31	209	-63	0	1 342	39 185
ECART D'ACQUISITION	4	8	176	63	10	667	4 624

La situation nette retraitée des sociétés :

LE MAS DU PLAN BJD G.DORAS comprend les écarts de première consolidation nets d'impôt affectés lors de l'achat selon la ventilation suivante :

	TERRAIN	CONSTRUCTIONS valeur brute	FONDS COMMERCIAL	IMPOT	ECART ENTRE SITUATION NETTE SOCIALE ET RETRAITEE
LE MAS DU PLAN	12			4	8
BJD			118	40	78
G.DORAS	3 492	11 043		4 990	9 545

(note 2-1)

Immobilisations financières

(note 4)

	BRUT	2004 PROVISIONS	NET	2003 NET	2002 NET
Titres de participations (1)	4 869	119	4 750	63	63
Autres immobilisations financières (2)	996	17	979	2 745	2 745
TOTAL	5 865	136	5 729	2 808	2 808

(1) Tableau récapitulatif des principaux titres de participation non consolidés figurant à l'actif du bilan :

La valeur comptable des participations énumérées ci-dessous n'est pas significative au regard des capitaux propres consolidés du Groupe et du résultat net consolidé du Groupe.

SOCIETES	CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	QUOTE PART DE CAPITAL DETENU DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT	VALEUR COMPTABLE BRUTE DES TITRES	DEPRECIATION DES TITRES	CHIFFRE D'AFFAIRES	RESULTAT DE L'EXERCICE	DIVIDENDES OU QUOTE PART DE RESULTAT PERCUS
. DUMONT INVESTISSEMENT 38000 GRENOBLE - Siren n° 345287734	17 401	7,15%	4 675		2 176	1 488	-
. SCI LES GRANDS GLAIRONS 38240 MEYLAN - n° Siren 439502063	1	10,00%	1		57	54	6
. MC DISTRIBUTION 29403 LANDIVISIAU - Siren n° 408992667	145	28,58%	15		3 736	137	-
communication tardive des états financiers pour consolidation - non significatif -							
. SAS DIDIER 26300 BOURG DE PEAGE - Siren n° 435782040	1 196	1,00%	12		14 140	740	-
. SARL GETELECTRIC 38000 GRENOBLE - Siren n° 073501298	131	16,40%	30		1 062	148	-
. SARL ORNANS MATERIAUX 25290 ORNANS - Siren n° 402826226	266	40,00%	117	117	1 438	10	-
communication tardive des états financiers pour consolidation - non significatif -							
. SARL PREFAMAT 70160 FAVERNEY		15,00%	2				-
états financiers non communiqués - cession des titres sur l'année 2005 -							
. SAS MCDI 67000 STRASBOURG - Siren n° 441281532	94	14,29%	7		-	-9	-

(2) Détail des principales autres immobilisations financières :

SOCIETES	MONTANT	NATURE	Taux de rémunération - ANNEE 2004 -
DEGUERRY SAMSE	6	Avances de trésorerie rémunérée	2,70%
FRANCHEVILLE MATERIAUX	305	Avances de trésorerie rémunérée	2,70%
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX	387	Avances de trésorerie rémunérée	2,70%
PBI	15	Avances de trésorerie non rémunérée	

Titres mis en équivalence *

SOCIETES	2004	2003	2002
G.DORAS		20 389	
MATERIAUX SIMC	3 626	3 167	2 722
DEGUERRY SAMSE	315	264	230
LE CARREAU	65	90	90
FRANCHEVILLE MATERIAUX	35	-1	49
BLANC MATERIAUX	189		
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX	106		
ENTREPOT FROMENT	15	1	
BLAMAT	45		
DIJON BETON	1 598		
POUSSON COSNE	1		
ESPACE PLUS	1		
TOTAL	5 996	23 910	3 091

*** Informations sur les sociétés mises en équivalence :**

SOCIETES	CHIFFRE D'AFFAIRES	CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	RESULTAT COURANT	RESULTAT NET	DIVIDENDES RECUS
MATERIAUX SIMC	79 986	7 909	3 267	1 791	213
DEGUERRY SAMSE	5 881	929	309	205	19
LE CARREAU	44	34	44	44	8
FRANCHEVILLE MATERIAUX	5 407	-59	113	106	
ENTREPOT FROMENT	139	50	-13	-13	
BLANC MATERIAUX	3 316	394	263	178	
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX	4 436	463	-18	-32	53
BLAMAT	1 036	134	5	2	1
DIJON BETON	25 619	4 079	2 337	1 222	31
POUSSON COSNE	25	2	16	16	6
ESPACE PLUS	34	3	15	15	6

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

(note 6)	2004			2003	2002
	BRUT	PROVISIONS	NET	NET	NET
Emballages négoce	984		984	894	716
Marchandises négoce	92 910	7 484	85 426	48 197	47 634
Marchandises bricolage	31 865	945	30 920	27 880	24 671
TOTAL	125 759	8 429	117 330	76 971	73 021

Clients et comptes rattachés

(note 7)	2004			2003	2002
	BRUT	PROVISIONS	NET	NET	NET
Clients négoce	52 557	9 346	43 211	21 906	16 507
Clients bricolage	2 148	72	2 076	598	1 781
Effets à recevoir négoce	63 883		63 883	46 130	40 120
TOTAL	118 588	9 418	109 170	68 634	58 408

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

Autres créances

Les autres créances représentent un montant net au 31 décembre 2004 de : 44 156 K€, dont 27 862 K€ de Primes de fin d'année fournisseurs à recevoir.

Le solde des autres créances étant représenté par des créances de l'exploitation courante.; dont notamment les créances sur l'état, sur les sociétés non consolidées et sur divers débiteurs courants.

(note 7-1)	2004			2003	2002
	BRUT	PROVISIONS	NET	NET	NET
AUTRES CREANCES NEGOCE	34 670	138	34 532	22 426	18 084
AUTRES CREANCES BRICOLAGE	11 905		11 905	6 926	7 328
TOTAL	46 575	138	46 437	29 352	25 412

Valeurs mobilières de placement

(note 8)	2004			2003	2002
	BRUT	PROVISIONS	NET	NET	NET
Actions propres - Société Mère -	152		152	152	136
Valeurs mobilières de placement bricolage	347		347	3 937	2 799
Valeurs mobilières de placement négoce	20 335	1	20 334	6	6
TOTAL	20 834	1	20 833	4 095	2 941

Actions propres (note 8-1)

Ces titres sont affectés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour une éventuelle provision pour dépréciation financière.

Valeurs mobilières de placement (note 8-2)

Ces valeurs mobilières de placement représentent essentiellement des Sicav Monétaires pour un montant en K.€ de : 20 682.

Au 31 décembre 2004, elles ne nécessitent pas de dépréciation ; leur valeur d'évaluation représente un montant en K.€ de : 20 740.

Charges constatées d'avance

Ces charges sont des charges normales de l'exploitation courante.

Capital social (note 9)

Le capital social entièrement libéré est constitué par 1 561 765 actions de 2 € de valeur nominale chacune.

Evolution du capital social au cours de l'exercice (en euros)

	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Montant du capital social
	Emises	Total		
AU 31 DECEMBRE 2003 :		1 561 117		3 122 234
Le 23/12/2004, Rémunération de la transmission de patrimoine de la SA SAM Fusion avec effet rétroactif au 01.01.04	648			
AU 31 DECEMBRE 2004 :		1 561 765	1 296	3 123 530

Intérêts minoritaires

	AU 31.12.2002	AU 31.12.2003	AU 31.12.2004
Part hors groupe dans les réserves	3 798	15 276	15 502
Part hors groupe dans le résultat	520	538	1 464
TOTAL	4 318	15 814	16 966

Provisions pour risques et charges (note 11)

	2004	2003	2002
Provisions pour acquisitions de titres *	21	2	3
Provisions pour impôts différés	3 995	1 841	1 683
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES : DETAIL CI-DESSOUS :	9 528	5 509	5 120
Provisions pour litiges	502	76	39
Provisions pour cartes de fidélité	2 122	1 628	1 520
Autres provisions pour risques et charges	1 165	82	471
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4 753	3 561	2 956
Provisions pour médailles du travail	884		
Provisions pour impôts	102	162	134
TOTAL	13 544	7 352	6 806

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Les autres provisions ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de natures diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des charges de pré-retraites, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

Mouvements des provisions pour risques et charges (note 11-1)

	AU 31.12.2003	DOTATIONS	REPRISES		VARIATION	IMPUTATION	AU
			NON	NON	PERIMETRE	EN CAPITAUX	31.12.2004
			UTILISEES	UTILISEES		PROPRES	
Provisions pour litiges	76	242	46	6	236		502
Provision pour cartes de fidélité	1 628	494					2 122
Autres provisions pour charges	82	891	294		486		1 165
Provisions pour impôts	162		75		15		102
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	3 561	208	176	63	1 223		4 753
Provisions pour médailles du travail						884	884
TOTAL	5 509	1 835	591	69	1 960	884	9 528

Impact des dotations et reprises dans le compte de résultat :

Résultat courant	1 447	412
Résultat exceptionnel	388	248

* Le détail des provisions sur acquisitions de titres est le suivant : (note 11-2)

	BRUT AU 31.12.2003	REPRISES ANTERIEURES CUMULEES	REPRISES 2004	REPRISES CUMULEES AU 31.12.2004	BRUT AU 31.12.2004
MATECO	72	72		72	
CELESTIN MATERIAUX	5	5		5	
VIEUX PORT	16	14	2	16	
CHASSIEU	2	2		2	
SAMSE BMD	1	1		1	
BTP DISTRIBUTION	8	8		8	
BLANC MATERIAUX	21				21
TOTAL	125	102	2	104	21

Emprunts et dettes financières (note 12)

	2004	2003	2002
Autres emprunts obligataires *	3 213		
Emprunts	78 589	46 779	38 058
Intérêts courus sur emprunts	520	287	213
Dettes diverses	609	619	318
Compte courant d'associés	21 699	1 615	2 115
Concours bancaires	28 238	10 860	14 767
Agios bancaires à payer	121	91	84
Dettes financières sur leasing	7 846	8 465	9 038
TOTAL	140 835	68 716	64 593

* Autres emprunts obligataires : Emprunts émis par la SA G.DORAS et souscrits par les Fonds Communs de Placement selon détail ci-dessous :

	taux de rémunération
. Solde année 2000 = 591	4,60%
. Solde année 2002 = 1 119	4,60%
. Solde année 2004 = 1 503	3,50%

Etat des créances et des dettes

	ECHEANCES		
	A 1 AN AU PLUS	A + DE 1 AN ET 5 ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
A/ CREANCES			
Prêts et autres immobilisations financières	53	943	
Clients et comptes rattachés (1)	118 588		
Autres créances	46 575		
Charges constatées d'avance	857		
B/ DETTES			
Emprunts obligataires		1 503	1 710
Emprunts et dettes financières	48 082	70 928	18 612
Fournisseurs et comptes rattachés	152 065		
Autres dettes	51 095	201	
Produits constatés d'avance	488		
(1) Sous réserve de l'échéance des clients douteux qui ne peut être précisée			

	TAUX FIXES	TAUX VARIABLES
VENTILATION DES EMPRUNTS PAR TAUX (FIXES OU VARIABLES)	24 090 K.€	54 499 K.€

Le montant des emprunts auprès des établissements de crédit représente une valeur de : 78 589 K€

Informations relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires (note 13)

REPARTITION PAR NATURE ET PAR ACTIVITE

Le chiffre d'affaires s'analyse de la manière suivante :
(à périmètre non comparable)

	2004			2003			2002		
	NEGOCE	BRICOLAGE	TOTAL	NEGOCE	BRICOLAGE	TOTAL	NEGOCE	BRICOLAGE	TOTAL
Ventes de marchandises	506 323	148 949	655 272	359 368	134 177	493 545	327 498	124 361	451 859
Prestations de coopération commerciale	1 271	1 825	3 096	1 951	1 720	3 671	541	584	1 125
Camionnages sur ventes	3 322	211	3 533	2 881	199	3 080	2 572	145	2 717
Prestations de service	3 825	810	4 635	2 076	639	2 715	1 852	618	2 470
Commissions et courtages sur achats	24		24	31		31	32		32
Intérêts des créances commerciales	29		29	28		28	44		44
Frais fixes sur créances commerciales	662		662	655		655	626		626
TOTAL	515 456	151 795	667 251	366 990	136 735	503 725	333 165	125 708	458 873

% D'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2004 /2003 PAR ACTIVITE

	2004		2003		% D'EVOLUTION	
					A PERIMETRE NON COMPARABLE	A PERIMETRE COMPARABLE
NEGOCE	515 456		366 990		40,46	12,48
BRICOLAGE	151 795		136 735		11,01	10,04
ENSEMBLE	667 251		503 725		32,46	11,82

Produits financiers (note 14)

	2004	2003	2002
Produits de participations et créances diverses hors Groupe	229	87	73
Escomptes obtenus	896	634	484
Autres produits (dont 510 K€ de produits de valeurs mobilières de placement)	1 129	650	435
TOTAL	2 254	1 371	992

Charges financières (note 15)

	2004	2003	2002
Dotations aux provisions pour dépréciation financière	121		
Intérêts et charges auprès des organismes financiers	3 155	2 461	2 312
Autres charges	707	729	283
(dont charges de leasing*)			
TOTAL	3 983	3 190	2 595

* Les charges de leasing représentent en 2004 un montant de 458 K.€ contre 555 K.€ en 2003

Produits et charges exceptionnels (note 16)

	2004	2003	2002
Charges	3 557	4 669	1 585
Valeur comptable des immobilisations cédées	2 361	2 445	736
Dotations aux provisions	506	76	391
Charges sur opérations de gestion	690	2 148	458
Produits	4 618	5 182	2 479
Produits de cession d'immobilisations	3 155	1 477	1 307
Reprises de provisions	298	429	610
Produits sur opérations de gestion	1 165	3 276	562

Impôts sur les bénéfices (note 17)

	2004	2003	2002
Impôt courant au taux de droit commun	11 907	6 835	6 396
Contribution additionnelle	356	200	191
Contribution sociale	256	130	126
Taxe de 2,50% sur la RSPVLT	758		
Impôt différé	-2 054	-245	-222
TOTAL	11 223	6 920	6 491

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

	résultat avant impôt	impôt dû	résultat net des sociétés intégrées
COURANT	26 770	9 069	17 701
EXCEPTIONNEL	1 831	2 154	-323
TOTAL	28 601	11 223	17 378

Solde de l'impôt différé (note 17-1)

RETRAITEMENTS FISCAUX			
	impact sur le résultat	impact des sociétés entrées et sorties du périmètre	2004
CONGES PAYES	187	67	905
PARTICIPATION	422	83	1 018
PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	-41	423	1 636
ORGANIC	139	56	673
RETRAITEMENT DES PROVISIONS REGLEMENTEES	1 219	-264	-251
AUTRES PROVISIONS	130	826	1 533
RETRAITEMENT DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	-553		-553
ECARTS D'EVALUATION ET LEASINGS	255	-5 034	-7 472
ACTIVATION DES DEFICITS			108
RISQUES ET CHARGES	296	388	689
dont Médailles du Travail			
TOTAL	2 054	-3 455	-1 714

Détail de l'impact des sociétés entrées et sorties du périmètre :

	ENTREES	SORTIES
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	27	
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX		16
SOCIETES DU GROUPE DORAS	3444	

Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence (note 18)

		2004	2003	2002
MATERIAUX SIMC		673	659	648
LE CARREAU		-18	8	8
DEGUERRY SAMSE		71	56	72
FRANCHEVILLE MATERIAUX		36	-50	-43
DIJON BETON	du 01/01/04 au 30/06/04	68		
G.DORAS	du 01/01/04 au 30/06/04	589		
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX		-8		
ENTREPOT FROMENT		13	-19	
TOTAL		1 424	654	685

Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions (note 19)

(note 3-1)	Ecarts d'acquisition positifs	657
(note 11-2)	Ecarts d'acquisition négatifs	-2
	NET AU 31 DECEMBRE 2004	655

Effectifs moyens des sociétés opérationnelles du Groupe

		2004	2003	2002
NEGOCE	TOTAL	2 306	1 527	1 471
SAMSE		1 373	1 316	1 252
BOIS MAURIS ODDOS		87	95	101
CHRISTAUD		32	25	27
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX			23	23
CELESTIN MATERIAUX		23	22	22
REMAT		29	30	30
LAUDIS		5	5	5
DUMONT INVESTISSEMENT		9	9	9
DORAS HAUTE MARNE		72		
DORAS MATERIAUX		130		
DORAS ASSOCIES		84		
DORAS BILLON		31		
DORAS CLEMENT		75		
DORAS POUSSON		74		
DORAS RAYNAUD		4		
DORAS BOUVET PONSAR		161		
G. DORAS		3		
LA FORMULE DE L'ARTISAN		12		
G.D SERVICES		52		
DORAS CENTRE AUVERGNE		25		
LA LOCATION		6		
MAT APPRO		5	2	2
BTP DISTRIBUTION		9		
SAM BTP		5		
BRICOLAGE	TOTAL	1 066	924	891
LA BOITE A OUTILS		1 001	924	891
BJD		8		
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT		57		
TOTAL GROUPE		3 372	2 451	2 362

Effectif moyen par catégorie

		2 004	2 003	2 002
OUVRIERS		807	502	368
EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE		2 313	1 794	1 847
CADRES		252	155	147
TOTAL		3 372	2 451	2 362

Engagements financiers et autres informations

. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Emprunts et dettes

Nature de la sûreté consentie :	nantissement du fonds commercial SAMSE	1 887
	hypothèques sur ensembles immobiliers	179
	nantissement de fonds commercial et matériels	6

. MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Cautions filiales	958
-------------------	------------

SCI DES MINES	114
LA BOITE A OUTILS	623
BOIS MAURIS ODDOS	221

A la connaissance de la société, aucun engagement significatif n'a été omis.

Engagements d'achat de titres

Au 31 décembre 2004, le montant des engagements d'achat de titres s'élève à 705 K€ regroupant les titres des sociétés BLANC MATERIAUX, DIDIER et GETELECTRIC.

Engagements de cession de titres

Au 31 décembre 2004, le montant global des engagements de cession de titres de la société CREUSOISE DE MATERIAUX s'élève à 378 K€.

Engagements en matière de pensions et retraites (note 11-1)

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes sociaux pour l'ensemble des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement.

Lorsque le Groupe est minoritaire (sociétés mises en équivalence), les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes consolidés selon les mêmes critères que ceux retenus pour les comptes sociaux des sociétés intégrées.

SWAPS DE COUVERTURE AU 31 DECEMBRE 2004

Numéro de swap	Capital restant couvert au 31/12/2004 en K€	Échéance	SAMSE verse	SAMSE reçoit	Valeur de marché en €
7	327	01/03/2006	TF 3,62%	EURIBOR 3M	-2 753
10	152	01/03/2005	TF 4,85%	EURIBOR 3M	-508
13	1 207	01/07/2007	EURIBOR 3M + 0,12	EURIBOR 3M + 0,50	11 113
15	1 207	01/07/2007	USD-LIBOR-BBA 1 AN SI TV < 6% - TR = 2,23% SI TV > 6% - TR = TV	EURIBOR 3M	-5 387
17	1 179	29/01/2010	TF 3,45 %	EURIBOR 3M	-19 858
18	1 050	30/01/2008	TF 3,18%	EURIBOR 3M	-10 699
19	3 000	01/01/2010	3,90% SI E12M < 1,70% E12M + 0,35 SI 1,70% < E12M < 4% 4,35% SI 4% < E12M < 6% E12M + 0,35 SI E12M > 6%	EURIBOR 3M + 0,45	17 372
20	1 400	27/05/2008	TF 2,72 %	EURIBOR 3M	-3 333
21	1 239	02/07/2007	3,99%-30%*nbj/360*(EURCHF final - 1,54 /EURCHF final	EURIBOR 3M	-51 915
22	1 500	15/06/2005	3,20% si euribor 12M < 3,20% Euribor 12M si 2,60% < Euribor 12M < 3,20% 2 * Euribor 12M - 2,60% si 1,80% < Euribor 12M < 2,60% 2,80% - Euribor 12M si Euribor 12M < 1,80%	EURIBOR 3M	-20 106
23	1 600	31/03/2009	TF 2,72 %	EURIBOR 3M	759
24	1 937	10/06/2011	SI EURIBOR-1A-TE < 2,75% : TV = EURIBOR-1A-TE SI EURIBOR-1A-TE > 2,75% ET < 3,95% : TV = EURIBOR-1A-TE + 0,55 SI EURIBOR-1A-TE > 3,95% ET < 6,50% : TV = 4,50% SI EURIBOR-1A-TE > 6,50% : TV = EURIBOR-1A-TE + 0,55	EURIBOR 3M	-120
25	4 000	10/06/2011	SI EURIBOR-1A-TE < 1,50% : TV = EURIBOR-1A-TE-0,25% SI EURIBOR-1A-TE > 1,50% ET < 2,50% : TV = EURIBOR-1A-TE + 0,25% SI EURIBOR-1A-TE > 2,50% ET < 3,60% : TV = EURIBOR-1A-TE + 0,50% SI EURIBOR-1A-TE > 3,60% ET < 6,50% : TV = 4,10% SI EURIBOR-1A-TE > 6,50 : TV = EURIBOR-1A-TE + 0,50%	EURIBOR 3M	-61 748
SC INV	10 000	30/06/2009	2,50% SI EUR12M < 2,50% EUR12M SI 2,50% < EUR12M < 4,05% 4,05% SI EUR12M >= 4,05%	EURIBOR 3M	-164 403
TOTAL	29 798				-311 586

Analyse du résultat consolidé

	2004	2003	2002
Le passage des résultats sociaux au résultat consolidé s'analyse de la manière suivante :			
Cumuls des résultats sociaux	22 659	15 063	15 054
Mouvements des provisions réglementées	-3 743	1 660	1 301
Dotation aux amortissements des fonds commerciaux	-243	-13	-51
Dividendes intragroupe	-3 124	-2 737	-2 888
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions (note 19)	-655	-396	-468
Dotation aux amortissements des écarts d'évaluation (note 1-1 et note 2-1)	-1 233	-1 028	-1 030
Retraitements de dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	1 583		-198
Incidence des impositions différées (note 17-1)	2 054	245	218
Perte sur report d'impôt	-54		
Profit sur report d'impôt	40		
Reprise de provisions pour indemnités de départ à la retraite			169
Autres retraitements		-18	21
Neutralisation marge intragroupe	29	50	-26
Retraitements de crédit bail immobilier	395	382	425
Neutralisation opérations de Fusion			-713
Neutralisation charges à répartir			-30
Neutralisation de la dotation pour dépréciation financière de titres			119
Neutralisation de la reprise de provision pour dépréciation financière de titres		-119	
Retraitement des plus values de cession intra groupe	-456	137	
Retraitement de la taxe de 2,50% sur la RSPVLT	-758		
Retraitement de la provision pour médailles du travail	884		
Résultat net consolidé de l'ensemble consolidé	17 378	13 226	11 903

Variation des capitaux propres consolidés

	GROUPE	HORS GROUPE	TOTAL
Capitaux propres 2003	100 000	15 814	115 814
Variation de capital	27		27
Résultat 2004	15 914	1 464	17 378
Dividendes distribués - société Mère -	-2 815		-2 815
Dividendes distribués - autres sociétés -		-223	-223
Variation écart de réévaluation	-18		-18
Impact de la provision pour médailles du travail (net d'impôt)	-577	-6	-583
Variation du pourcentage d'intérêts		-83	-83
Capitaux propres 2004	112 531	16 966	129 497

Tableau de variation des capitaux propres consolidés – Part du Groupe

		CAPITAL	PRIMES	ECARTS DE REEVALUATION	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAUX CAPITAUX PROPRES
SITUATION A LA CLOTURE DU	31.12.2002	2 711	6 061	259	53 078	11 383	73 492
INSCRIPTION EN RESERVES DU RESULTAT 2002					11 383	-11 383	
RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)						12 688	12 688
VARIATION DE CAPITAL (ENTREPRISE CONSOLIDANTE)		411	16 012				16 423
DISTRIBUTIONS EFFECTUEES					-2 603		-2 603
SITUATION A LA CLOTURE DU	31.12.2003	3 122	22 073	259	61 858	12 688	100 000
INSCRIPTION EN RESERVES DU RESULTAT 2003					12 688	-12 688	
RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)						15 914	15 914
VARIATION DE CAPITAL (ENTREPRISE CONSOLIDANTE)		1	26				27
DISTRIBUTIONS EFFECTUEES					-2 815		-2 815
VARIATION ECART DE REEVALUATION				-18			-18
IMPACT NET D'IMPOT DE LA PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL					-577		-577
SITUATION A LA CLOTURE DU	31.12.2004	3 123	22 099	259	71 154	15 914	112 531

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société "SAMSE S.A.", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et conformément aux dispositions de l'article L.232-6 du Code de Commerce, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice, résultant de la constitution, pour la première fois en 2004, d'une provision pour médailles du travail, selon les modalités exposées dans le dernier paragraphe du chapitre I.I de l'annexe aux comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1^o alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié notamment que le changement de méthode comptable mentionné ci-dessus est justifié et que son effet est correctement calculé et présenté.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

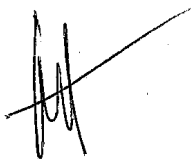
Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion conformément aux normes professionnelles applicables en France.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

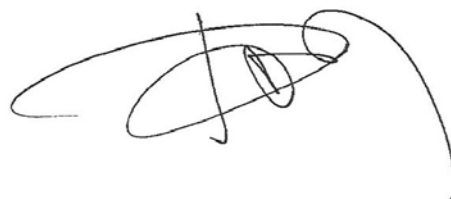
Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 13 mai 2005

Les Commissaires aux Comptes

B. B. M. & Associés,
représenté par
Alain BRET

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a long horizontal stroke extending to the right.

ODICEO,
représenté par
Jean-Pascal REY

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a series of smaller, more intricate loops on the right.

BILAN DE LA SOCIETE MERE AUX 31 DECEMBRE 2004, 2003 ET 2002

(en euros)

ACTIF		2004			2003	2003	2002
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	PRO FORMA	NON COMPARABLE	
					NET	NET	NET
Notes							
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles	(note 1)						
Concessions, brevets et droits similaires		4 238 043	3 523 166	714 877	162 539	160 777	123 206
Fonds commercial		5 865 739	285 232	5 580 507	5 280 506	2 146 119	2 346 119
Immobilisations incorporelles en cours		-		-	3 667 102	3 667 102	1 946 224
Immobilisations corporelles	(note 2)						
Terrains		22 060 100	4 692 532	17 367 568	15 552 353	15 442 915	13 744 374
Constructions		49 439 779	22 028 969	27 410 810	26 366 716	25 097 660	23 536 593
Installations techniques, matériel et out. industriels		8 011 244	6 264 295	1 746 949	1 819 763	1 565 474	1 528 961
Autres immobilisations corporelles		29 654 771	21 768 316	7 886 455	7 618 837	6 765 464	7 052 506
Immobilisations en cours		6 272 161		6 272 161	961 471	961 471	157 900
Avances et acomptes		27 613		27 613	8 664	8 664	158 915
Immobilisations financières	(note 3)						
Participations		40 253 462		40 253 462	39 599 705	46 151 032	29 135 353
Créances rattachées à des participations		30 369 673		30 369 673	4 367 909	4 367 909	5 744 229
Autres titres immobilisés		4 776	4 776	-	1 905 613	1 905 613	1 905 613
Autres immobilisations financières		157 121	7 013	150 108	166 517	157 500	138 068
Total Actif immobilisé		196 354 481	58 574 298	137 780 183	107 477 695	108 397 700	87 518 060
ACTIF CIRCULANT		(note 4)					
Matières premières, approvisionnements		883 220		883 220	812 099	743 549	600 531
Produits intermédiaires et finis		12 750		12 750	14 132	14 132	
Marchandises		48 323 651	2 579 889	45 743 762	38 601 745	34 530 429	33 815 663
Créances	(note 5)						
Clients et comptes rattachés		67 989 960	3 362 428	64 627 532	59 635 485	53 504 761	44 739 319
Autres créances		22 185 981	127 788	22 058 193	17 783 364	16 288 469	14 360 730
Valeurs mobilières de placement		152 282	777	151 505	151 504	151 504	135 963
Disponibilités		3 693 330		3 693 330	10 299 538	9 856 228	7 467 559
Charges constatées d'avance	(note 6)	330 666		330 666	330 561	317 010	254 964
Total Actif circulant		143 571 839	6 070 882	137 500 957	127 628 428	115 406 083	101 374 728
TOTAL GENERAL		339 926 320	64 645 180	275 281 140	235 106 123	223 803 783	188 892 788

PASSIF		2004	2003	2003	2002
		AVANT REPARTITION	APRES REPARTITION	APRES REPARTITION PRO FORMA	APRES REPARTITION NON COMPARABLE
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	(note 7)	3 123 530	3 123 530	3 123 530	2 710 754
Prime d'émission, de fusion, d'apport		22 553 426	22 553 426	22 162 116	6 125 035
Ecart de réévaluation	(note 8)	241 069	241 069	259 363	259 363
Réserve légale		312 223	312 353	312 223	271 075
Réserves facultatives		36 000 000	43 000 000	36 000 000	32 000 000
Réserves réglementées		1 920 862	-	1 920 862	1 920 862
Autres réserves			1 885 340		
Report à nouveau		5 194 652	6 135 450	5 230 174	4 754 760
RESULTAT DE L'EXERCICE		11 809 818	-	-	-
Provisions réglementées	(note 9)	1 296	1 296	3 751 857	2 052 051
Total Capitaux Propres		81 156 877	77 252 464	72 760 125	72 732 844
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	(note 10)	1 634 947	1 634 947	239 724	404 274
Provisions pour charges	(note 11)	2 479 085	2 479 085	2 605 524	2 043 165
Total Provisions pour risques et charges		4 114 032	4 114 032	2 845 248	2 608 967
DETTES					
	(note 12)				
Emprunts et dettes auprès des Ets. de crédit		82 981 867	82 981 867	54 057 694	48 358 989
Emprunts et dettes financières divers		5 963 343	5 963 343	9 486 437	9 984 193
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		75 004 610	75 004 610	71 198 136	58 211 668
Dettes fiscales et sociales		20 433 091	24 337 504	18 738 329	15 489 285
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 208 524	1 208 524	706 693	421 418
Autres dettes		4 021 842	4 021 842	5 023 724	3 713 308
Produits constatés d'avance	(note 13)	396 954	396 954	289 737	172 589
Total dettes		190 010 231	193 914 644	159 500 750	148 461 972
TOTAL GENERAL		275 281 140	275 281 140	235 106 123	188 892 788

COMPTE DE RESULTAT AUX 31 DECEMBRE 2004, 2003 ET 2002

(en euros)

Notes	2004	2003 PRO FORMA	% de variation	2003 non comparable	% de variation	2002 non comparable
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	372 566 788	328 369 059	13,46	293 160 910	27,09	261 520 809
Production vendue : services	10 027 238	11 307 791	-11,32	10 132 641	-1,04	6 934 931
Chiffre d'affaires net (note 14)	382 594 026	339 676 850	12,63	303 293 551	26,15	268 455 741
Production stockée	-1 382	14 132		14 132		
Production immobilisée	692 524	755 167	-8,30	755 167	-8,30	467 861
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	3 865 493	3 169 212	21,97	2 675 229	44,49	2 326 561
Autres produits	2 876 077	3 292 261	-12,64	3 026 198	-4,96	2 493 173
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	390 026 739	346 907 622	12,43	309 764 278	25,91	273 743 336
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	290 554 814	249 942 613	16,25	224 296 221	29,54	203 609 336
Variation de stock (marchandises)	-7 427 042	-404 670		-1 012 195		-5 905 875
Achats de matières premières et approvisionnements		2 199				52 417
Autres achats et achats externes	24 304 579	24 903 788	-2,41	21 668 866	12,16	17 820 941
Impôts, taxes et versements assimilés	4 822 991	4 670 720	3,26	4 237 652	13,81	3 276 741
Salaires et traitements	32 387 045	29 996 479	7,97	26 484 042	22,29	24 215 502
Charges sociales	12 310 974	11 476 439	7,27	10 286 623	19,68	9 111 882
Sur immobilisations : dotations aux amortissements et provisions	10 839 357	8 569 847	26,48	7 767 108	39,55	6 734 769
Sur actif circulant : dotations aux provisions stock	2 579 889	2 384 763	8,18	2 098 833	22,92	1 836 547
dotations aux provisions comptes clients	979 539	874 268	12,04	623 416	57,12	807 984
Pour risques et charges : dotations aux provisions	904 026	536 708	68,44	501 208	80,37	444 546
Autres charges	1 470 809	1 229 201	19,66	1 112 522	32,20	1 233 663
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	373 726 982	334 182 355	11,83	298 064 297	25,38	263 238 452
Résultat d'exploitation	16 299 756	12 725 267	28,09	11 699 981	39,31	10 504 884
Produits financiers						
Produits financiers de participation	3 343 636	2 665 690	25,43	2 665 488	25,44	2 788 176
Autres intérêts et produits assimilés	573 518	772 903	-25,80	744 579	-22,97	485 493
Différences positives de change	12 863	1 740		1 740		2 490
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		672		672		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 930 017	3 441 005	14,21	3 412 479	15,17	3 276 158
Charges financières						
Intérêts et charges assimilés	2 549 175	2 661 314	-4,21	2 541 162	0,32	2 360 456
Différences négatives de change	15 601	36 587	-57,36	36 587	-57,36	3 786
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	2 564 777	2 697 901	-4,93	2 577 749	-0,50	2 364 242
Résultat financier	1 365 241	743 104	83,72	834 730	63,55	911 917
Résultat courant avant impôts	17 664 997	13 468 371	31,16	12 534 711	40,93	11 416 801
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	905 004	468 585	93,14	446 434	102,72	1 588 759
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 165 139	3 751 811	-68,94	3 737 568	-68,83	1 002 377
Reprises sur provisions et transfert de charges	3 794 690	214 325		188 381		256 146
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 864 833	4 434 721	32,25	4 372 383	34,13	2 847 282
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 972 819	500 166	494,37	470 445	531,92	975 864
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	664 730	3 546 414	-81,26	3 546 359	-81,26	508 098
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	755 826	1 793 747	-57,86	1 793 747	-57,86	1 429 945
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 393 374	5 840 327	-24,78	5 810 551	-24,39	2 913 908
Résultat exceptionnel (note 15)	1 471 459	-1 405 606	-204,69	-1 438 168	-202,31	-66 626
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	1 339 433	634 461	111,11	600 390	123,09	607 241
Impôts sur les bénéfices	5 987 205	3 501 263	71,00	3 165 940	89,11	2 865 848
Total des produits	399 821 589	354 783 348	12,69	317 549 139	25,91	279 866 777
Total des charges	388 011 771	346 856 307	11,87	310 218 927	25,08	271 989 691
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	11 809 818	7 927 041	48,98	7 330 213	61,11	7 877 086

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AUX 31 DECEMBRE 2004, 2003 ET 2002

(en Milliers d'euros)

	2004	2003 PRO FORMA	% de variation	2003 NON COMPARABLE	2002
Ventes de marchandises	372 567	328 369	13,46	293 161	261 521
- Coût d'achat des marchandises	283 128	249 540	13,46	223 284	197 703
MARGE COMMERCIALE	89 439	78 829	13,46	69 877	63 817
Production vendue	10 027	11 308	-11,33	10 133	6 935
Production stockée		14		14	
- Destockage de production	1				
Production immobilisée	693	755	-8,21	755	468
PRODUCTION DE L'EXERCICE	10 718	12 077	-11,25	10 902	7 403
PRODUCTION + VENTES	383 285	340 446	12,58	304 063	268 923
- Coût d'achat des marchandises	283 128	249 540	13,46	223 284	197 703
- Consommation en provenance de tiers	24 305	24 904	-2,41	21 669	17 873
VALEUR AJOUTEE	75 853	66 002	14,93	59 110	53 347
- Impôts et taxes	4 823	4 671	3,25	4 238	3 277
- Charges de personnel	44 698	41 473	7,78	36 771	33 327
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	26 332	19 858	32,60	18 102	16 743
+ Reprises de provisions et transfert de charges	3 865	3 169	21,96	2 675	2 326
+ Autres produits	2 876	3 292	-12,64	3 026	2 493
- Dotations aux amortissements et provisions	15 303	12 366	23,75	10 991	9 824
- Autres charges	1 471	1 229	19,69	1 112	1 234
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 300	12 725	28,09	11 700	10 505
+ Produits financiers	3 930	3 441	14,21	3 412	3 276
- Charges financières	2 565	2 698	-4,93	2 578	2 364
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	17 665	13 468	31,16	12 535	11 417
% sur ventes	4,74	4,10		4,28	4,37
+ Produits exceptionnels	5 865	4 435	32,24	4 372	2 847
- Charges exceptionnelles	4 393	5 840	-24,78	5 811	2 914
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 471	-1 406	-204,62	-1 438	-67
- Participation des salariés	1 339	634	111,20	600	607
- Impôt sur les bénéfices	5 987	3 501	71,01	3 166	2 866
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 810	7 927	48,98	7 330	7 877
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 165	1 282		1 268	1 002
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	665	2 225		2 225	508
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	500	-943		-957	494

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AUX 31 DECEMBRE 2004 ET 2003

(en Milliers d'euros)

		2004	2003	2002
Résultat net comptable		11 810	7 330	7 877
Charges calculées		16 058	12 784	11 254
Amortissements	10 839			
Provisions d'exploitation	4 463			
Provisions financières	-			
Provisions exceptionnelles	756			
Reprises sur charges calculées (hors transferts de charges)		- 7 588	- 2 843	-2 566
Exploitation	3 793			
Financières	-			
Exceptionnelles	3 795			
Résultat sur cession d'actif		-500	957	-494
Capacité d'autofinancement		19 780	18 228	16 071

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en Milliers d'euros)

		2004	2003	2002
			*	
OPERATIONS D'EXPLOITATION				
	RESULTAT NET	11 810	7 330	7 877
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	16 058	12 784	11 254
	REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-7 588	-2 843	-2 566
	PLUS ET MOINS VALUES DE CESSION	-500	957	-494
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	19 780	18 228	16 071
	VARIATION DE STOCK	-7 407	-1 134	-7 058
	VARIATION DES CREANCES	-9 385	-10 742	-3 651
	VARIATION DES AVANCES ET ACOMPTES	-	1	-
	VARIATION DES DETTES	8 092	9 101	2 028
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-8 700	-2 774	-8 681
	FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	11 080	15 454	7 390
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
	Incorporels et corporels			
	ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NOTE 1 ET 2	-16 792	-14 900	-17 850
	CESSION D'IMMOBILISATIONS	588	954	997
	Financiers			
	ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NOTE 3	-734	-17 328	-6 725
	CESSION D'IMMOBILISATIONS	577	313	5
	FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-16 361	-30 961	-23 573
OPERATIONS DE FINANCEMENT				
	AUGMENTATION DE CAPITAL	27	16 423	-
	DIVIDENDES VERSES	-2 814	-2 602	-2 494
	AUGMENTATION DES EMPRUNTS	27 149	18 500	16 572
	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	-10 824	-8 665	-5 801
	MOUVEMENTS DES DETTES	-2 530	-2 048	
	MOUVEMENTS DES CREANCES	-27 165	1 377	
	MOUVEMENTS DES AUTRES DETTES ET CREANCES	2 168	202	1 096
	FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-13 989	23 187	9 373
	VARIATION DE TRESORERIE	-19 270	7 680	-6 809
	TRESORERIE ACQUISE	45		
(A)	TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	1 139	-6 541	268
(A)	TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	-18 086	1 139	-6 541
	ECART	0	0	0

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots)

*

Les flux de trésorerie des sociétés fusionnées ne sont pas compris dans les années 2003 et 2002

(A) **note sur le trésorerie nette :**

	Trésorerie à la clôture Bilan au 31 décembre 2004	Trésorerie à l'ouverture Bilan au 31 décembre 2003
Valeurs mobilières de placement	151	151
Disponibilités	3 693	9 856
Concours bancaires courants	-21 930	-8 868
TOTAL	-18 086	1 139

note sur l'établissement du compte de résultat et des soldes intermédiaires de gestion :

SAMSE a bâti ses comptes selon les concepts définis par les textes comptables français.
Aucun indicateur financier spécifique n'a été utilisé ; les comptes présentes sur ce document n'ont pas fait l'objet de retraitements particuliers.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIETE MERE

(en Milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
Au 31 décembre 2002	1 355 377	2 711	6 125	33 931	7 877	2 052	52 696
Affectation résultat 2002				7 877	-7 877		
Dividendes versés				-2 602			-2 602
Augmentation de capital :							
souscription d'actions	161 000	322	14 651				14 973
exercice d'options de souscription	44 740	89	1 360				1 449
Variations des provisions réglementées						1 700	1 700
Résultat 2003					7 330		7 330
Au 31 décembre 2003	1 561 117	3 122	22 136	39 206	7 330	3 752	75 546
Affectation résultat 2003				7 330	-7 330		
Dividendes versés				-2 814			-2 814
Augmentation de capital :							
rapport d'échange fusion SAM	648	1					1
Primes de fusion :							
prime proprement dite			26				26
clause de rétroactivité			170				170
augmentation de capital au cours de la période intercalaire			222				222
Report à nouveau : Taxe de 2,50% sur la RSPVLT				-36			-36
Variation des écarts de réévaluation				-18			-18
Variations des provisions réglementées						-3 751	-3 751
Résultat 2004					11 810		11 810
Au 31 décembre 2004	1 561 765	3 123	22 554	43 668	11 810	1	81 157

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires

Evènements significatifs de l'exercice

Fusion absorption des sociétés SAM et SAMSE-BMD par la société SAMSE avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004.

Ces deux fusions s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des mesures de rationalisation et de simplification des structures du Groupe SAMSE, dont ces deux sociétés faisaient partie et dont la société SAMSE est la société-mère.

Ce rapprochement, qui permet de réduire le coût de gestion de ces sociétés, répond donc à des impératifs exclusivement économiques.

L'opération de fusion absorption de ces deux sociétés est entrée dans le cadre des nouvelles règles comptables définies par le Comité de réglementation comptable et approuvées le 4 mai 2004 (règlement 2004-01).

Les nouvelles règles obligatoirement applicables à partir de 2005 aux opérations de fusion, ont été mises en œuvre par anticipation conformément aux textes.

Ainsi, les apports ont été évalués sur la base des valeurs comptables nettes et le mali technique de fusion dégagé respectivement sur ces deux sociétés a été comptabilisé à l'actif, au poste Immobilisations Incorporelles, car représentatif d'une partie des plus-values sur l'évaluation du fonds de commerce.

Les immobilisations incorporelles ainsi constatées représentent un montant de : 3 033 K€.

Pour assurer la comparabilité des exercices 2004/2003, les Etats Financiers présentés ont été retraités Pro Forma, en intégrant les comptes sociaux des sociétés fusionnées à ceux de la SAMSE pour l'exercice 2003.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité d'exploitation

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du point relatif aux médailles de travail. (cf. note 11-2) -1-

Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

-1- Conformément au règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, une provision pour médailles du travail a été comptabilisée et constitue à ce titre un changement de méthode comptable.

L'incidence dans les comptes de l'exercice 2004 a été constatée en résultat pour un montant de 708 K€.

Informations relatives au bilan

Note 1 : Immobilisations incorporelles

Elles sont représentées essentiellement :

- . par les fonds commerciaux qui se décomposent en fonds résultant de la réévaluation légale de 1976 et qui sont entièrement amortis, et en fonds acquis.
- . par l'acquisition ou la création de programmes informatiques de gestion et de comptabilité.

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS IMMOBILISEES	AU 31.12.2003	APPORTS FUSIONS AU 01.01.04	AUGMENTATION	DIMINUTION	VIREMENT DE POSTE A POSTE ET EN CHARGES	AU 31.12.2004
Brevets, licences, marques	11		48			59
Logiciels, progiciels	1 520	25	1 749	166	1 051	4 179
Droit au bail	330					330
Fonds commerciaux réévalués	1 021	101				1 122
Fonds commerciaux acquis	1 280	3 034	100			4 414
Immobilisations incorporelles en cours	3 667				-3 667	-
TOTAL	7 829	3 160	1 897	166	-2 616	10 104

Le logiciel de gestion commerciale (BRAVO) déployé à la fin du premier trimestre 2004 a été amorti sur une durée de 12 mois prorata temporis.

Jusqu'à la fin de l'année 2003, les dépenses engagées pour le logiciel BRAVO ont été constatées en immobilisations en cours et ont donné lieu à dotation d'un amortissement dérogatoire pour la totalité de ces montants.

Une modification dans la conception du progiciel de gestion commerciale destinée à aboutir à sa totale réussite technique a eu pour conséquence de constater en charges exceptionnelles une partie des frais de développement antérieurement comptabilisés en immobilisations en cours pour un montant de 2 616 K€ couvert par une reprise d'amortissement dérogatoire de même montant.

Les logiciels et progiciels techniques sont amortis selon le système dégressif sur une durée de 3 ans.

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

	AU 31.12.2003	APPORTS FUSIONS AU 01.01.04	DOTATIONS	REPRISES	AU 31.12.2004
Logiciels, progiciels	1 304	24	2 251	166	3 413
Droit au bail	66		44		110
Fonds commerciaux réévalués	285				285
Dépréciation fonds commerciaux acquis	200			200	-
TOTAL	1 855	24	2 295	366	3 808

Les fonds commerciaux font l'objet d'une comparaison avec leur valeur d'utilité afin de s'assurer qu'aucun ne justifie une provision pour dépréciation en fin d'exercice.

Au 31 décembre 2004, une reprise de provision pour dépréciation antérieurement constatée pour le fonds commercial de Meximieux a été effectuée compte tenu du résultat positif dégagé par cette agence sur l'exercice et de ses perspectives de résultats futurs.

Note 2 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

	durées d'usage
Constructions	15 ou 20 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de manutention, outillage et matériel de bureau	5 ou 6 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements et installations	8 ou 10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'amortissement dégressif est utilisé au maximum des dispositions fiscales en vigueur.

L'évolution des immobilisations et des amortissements est exprimée dans les tableaux suivants :

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS IMMOBILISEES	AU 31.12.2003	APPORTS FUSIONS AU 01.01.04	AUGMENTATION	VIREMENT DE POSTE A POSTE	DIMINUTION	AU 31.12.2004
Terrains et aménagement des terrains	19 377	189	3 033	9	548	22 060
Constructions	44 696	1 997	3 069	931	1 253	49 440
Installations techniques, matériels et outillages	6 407	1 049	947		392	8 011
Autres immobilisations corporelles	24 708	3 039	4 193		2 285	29 655
Immobilisations corporelles en cours	961		6 242	-931		6 272
Avances et acomptes	9		28	-9		28
TOTAL	96 158	6 274	17 512	0	4 478	115 466

AMORTISSEMENTS	AU 31.12.2003	APPORTS FUSIONS AU 01.01.04	DOTATIONS	REPRISES	AU 31.12.2004
Terrains et aménagement des terrains	3 933	80	888	209	4 692
Constructions	19 598	728	2 879	1 176	22 029
Installations techniques, matériels et outillages	4 842	795	968	340	6 265
Autres immobilisations corporelles	17 943	2 185	3 809	2 169	21 768
TOTAL	46 316	3 788	8 544	3 894	54 754

Note 3 : Immobilisations financières

PARTICIPATIONS

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Au 31 décembre 2004, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.

En application de la méthode ci-dessus, aucune provision pour dépréciation n'a été nécessaire.

DETAIL DES MOUVEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION :

		AU 31.12.2003	MOUVEMENTS FUSIONS AU 01.01.04	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AU 31.12.2004
Nombre de Titres						
ACQUIS						
	AU 01/01/2004	46 151				
1 256	SCI LE MAS (titres détenus par la SA SAM)		41	1		
3	SAS DEGUERRY SAMSE			NS		
3	SA SAM (avant fusion)			15		
1 241	SA SAMSE BMD (avant fusion)			508		
1	SA BOIS MAURIS ODDOS			NS		
5	SAS SCM			2		
200	SAS DIDIER			12		
80	SAS BLANC MATERIAUX			166		
82	SARL GET ELECTRIC			30		
9	SCI BRANLY			NS		
CEDES ou ELIMINES PAR FUSION						
398	SAS BTP DISTRIBUTION				56	
1 528	SAS SCM				25	
1 576	SA SAM (après fusion)		-5 131			
4 632	SA SAMSE BMD (après fusion)		-1 461			
AU 31/12/2004						40 253

L'évolution des immobilisations financières ainsi que les échéances de l'actif immobilisé sont exprimées dans les deux tableaux suivants :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	AU 31.12.2003	APPORTS FUSIONS AU 01.01.04	MOUVEMENTS FUSIONS AU 01.01.04	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2004
Participations	46 151	41	-6 592	734	81	40 253
Autres titres immobilisés *	1 906	5			1 906	5
Créances rattachées à des participations	4 368		-1 163	32 166	5 001	30 370
Prêt de titres	16				16	-
Autres immobilisations financières	148	10		15	16	157
TOTAL	52 589	56	-7 755	32 915	7 020	70 785

* remboursement de l'emprunt obligataire souscrit au bénéfice de la société PLATTARD NEGOCE en janvier 2004.
Les mouvements des créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre SAMSE et ses filiales.

Le taux de rémunération de ces avances au cours de l'exercice 2004 a été le suivant :

	ANNEE	3EME TRIMESTRE	4EME TRIMESTRE
Ensemble des filiales hors la SA René de Veyle et la SAS SC INV	2,70%		
SA René de Veyle	4,00%		
SAS SC INV		2,622%	2,649%

CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

	MONTANT BRUT	ECHEANCES		
		A 1 AN AU +	A + DE 1 AN	A + DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations	30 370	9 256	12 469	8 645
Autres	162	12		150
TOTAL	30 532	9 268	12 469	8 795

Note 4 : Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 5 : Créances

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	ECHEANCES		
	MONTANT BRUT	A 1 AN AU +	A + DE 1 AN A + DE 5 ANS
Créances clients et comptes rattachés(1)	67 990	67 990	
Autres créances	22 186	22 186	
Charges constatées d'avance	331	331	
TOTAL	90 507	90 507	

(1) Sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

La provision pour dépréciation des créances douteuses de 3 362 K.€ a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

Les autres créances prennent en compte des produits à recevoir pour un montant de : 14 803 K.€

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Actions propres :

Les actions propres rachetées par SAMSE figurent à l'actif pour une valeur de 152 K€ et représentent 1 960 titres. Ces titres sont destinés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation. En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour une éventuelle provision pour dépréciation financière.

La valeur estimative de ces actions au 31 décembre représente un montant de : 227 K€.

Note 6 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont des charges dont l'échéance est au moins d'un an. Elles sont représentées par diverses charges de l'exploitation courante.

Note 7 : Capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 1 561 765 actions de 2 € chacune.

STOCK-OPTIONS EN COURS

Les principales caractéristiques des plans d'option de souscription d'actions sont résumées dans le tableau suivant :

date de l'assemblée ayant autorisé les options	date du directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action EN€	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 2€	nombre d'options restantes au 31.12.2004
06.JUN.2001	17.DECEMBRE.2001	26 000	17.DECEMBRE.2005	75,75	52 000	26 000
28.MAI.2003	10.JUN.2003	55 000	10.JUN.2008	72,00	98 800	49 400

Capital potentiel après exercice de la totalité des options de souscription d'actions restantes	nombre d'actions	montant EN€
	1 637 165	3 274 330

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Montant du capital social
	Emises	Total	EN €	
AU 31 DECEMBRE 2002 :		1 355 377		2 710 754
AU 31 DECEMBRE 2003 :		1 561 117		3 122 234
AU 31 DECEMBRE 2004 :				
Rémunération de la transmission de patrimoine de la SA SAM				
Fusion avec effet rétroactif au 01.01.2004	648	1 561 765	1 296	3 123 530

Note 8 : Ecart de réévaluation

VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	VARIATION AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT EN FIN D'EXERCICE	POUR MEMOIRE ECART INCORPORE AU CAPITAL
Fonds commercial				182
Terrains	259	-18	241	
Participations				157
réserve de réévaluation 1976	259	-18	241	339

La variation de l'exercice correspond à la cession d'un terrain antérieurement réévalué.

ETAT RECAPITULATIF DES PROVISIONS

Note 9	PROVISIONS REGLEMENTEES	REPRISES				
		AU 31.12.2003	APPORTS FUSIONS AU 01.01.04	DOTATIONS	UTILISEES	NON UTILISEES
						AU 31.12.2004
Provision spéciale de réévaluation		2			1	1
Amortissements dérogatoires		3 749			3 749	0
TOTAL		3 751	0	0	3 750	1
Note 10						
ET	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Note 11						
Provision pour risques		181	59	904	217	927
Provision pour pensions et obligations similaires		2 374	178	8	124	2 386
Provision pour médailles du travail				708		708
Provision pour impôt		53		40		93
TOTAL		2 608	237	1 660	341	50
						4 114
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Provision pour dépréciation des fonds commerciaux		200				200
Provision pour dépréciation financière		7	5			12
Provision sur stock		2 099	285	2 580	2 384	2 580
Provision sur comptes clients		2 833	412	979	735	127
Autres provisions pour dépréciation		128				128
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement		1				1
TOTAL		5 268	702	3 559	3 119	327
						6 083

Les amortissements dérogatoires qui, pour l'essentiel, représentaient l'amortissement du progiciel de gestion commerciale ont été repris sur l'exercice 2004 dans la mesure où ce progiciel a été mis en service au cours du premier trimestre de l'année écoulée.

Les provisions pour risques concernent des litiges et charges identifiés, dont :

·	Affaires Prud'homales :	20 K€
·	Litiges matériels :	144 K€
·	Charges de pré retraites :	33 K€
·	Frais et Honoraires :	30 K€
·	Loyers :	101 K€
·	Litiges fournisseurs :	595 K€

PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (note 11-1)

Ces provisions ont été calculées selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

augmentation annuelle des salaires : 2% constant pour les cadres, 1% constant pour la catégorie non cadres.

Paramètres sociaux

départ du salarié sauf dérogation individuelle à 65 ans pour la catégorie cadres et non cadres

le taux de rotation retenu est de 4% dégressif pour la catégorie cadres et non cadres

le taux de charges sociales est de 42% pour l'ensemble des catégories

Paramètres techniques

la table de mortalité retenue est la table réglementaire TV88/90

la méthode de calcul retenue est la méthode prospective

PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL (note 11-2)

Celles ci sont constituées d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants de Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dite. Le calcul de cette provision a été enclenché selon divers paramètres d'attribution et salarié par salarié.

Durée de travail pour l'attribution de la médaille du travail : 20,30 et 35 ans

Durée de travail pour l'attribution de la médaille de la fédération des négociants de matériaux : 15 et 20 ans

Paramètres :

. Détermination d'un coefficient de probabilité de présence dans l'entreprise :

15 ans : 0,60

20 ans : 0,60

30 ans : 0,40

35 ans : 0,10

. Application d'un coefficient de mortalité selon la table de mortalité réglementaire TV88/90

Note 12 : Etat des échéances des dettes

	MONTANT BRUT	ECHEANCES		
		A 1 AN AU PLUS	A + DE 1 AN ET 5 ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	82 982	34 461	43 264	5 257
Emprunts et dettes financières divers	5 963	5 020	943	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 005	75 005		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 209	1 209		
Dettes fiscales et sociales	20 433	20 433		
Autres dettes	4 022	3 831	191	
TOTAL	189 614	139 959	44 398	5 257

(1) dont concours bancaires courants : 21 931 K€

Les emprunts et dettes financières divers comprennent notamment les avances de trésorerie consenties par les sociétés filiales pour un montant en fin d'exercice de 5 158 K€.

Ces avances ont été rémunérées au taux suivant :

année 2004

Ensemble des filiales hors la SA la Boîte à Outils	2,70%
SA la Boîte à Outils	2,50%

ENDETTEMENT FINANCIER NET

	2004	2003
Dettes financières auprès des établissements de crédit	83 341	53 177
Emprunts et dettes financières divers	5 604	7 899
Valeurs mobilières de placement - dont actions propres - Disponibilités	-152	-152
	-3 693	-9 856
Endettement financier net	85 100	51 068
Capitaux propres - hors provisions réglementées - et après affectation du résultat de l'exercice	77 251	68 981
% endettement financier/capitaux propres	110,16	74,03

EMPRUNTS ET DETTES PAR CATEGORIES

	2004	2003
Emprunts auprès des organismes financiers	60 940	43 988
Intérêts courus sur emprunts	359	270
Agios bancaires	111	50
Concours bancaires courants	21 931	8 869
DETTES BANCAIRES ET ASSIMILEES	83 341	53 177
Dettes rattachées à des participations	5 158	7 689
Divers	446	210
TOTAL	88 945	61 076

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

POSTES DU BILAN	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES		MONTANT DES DETTES OU CREANCES REPRESENTÉES PAR EFFETS DE COMMERCE
	LIEES	AVEC LAQUELLE LA SOCIÉTÉ A UN LIEN DE PARTICIPATION	
BILAN			
CREANCES			
Participations	40 204	49	
Créances rattachées à des participations	30 370		
Créances clients et comptes rattachés	641		43 493
Autres créances	2 586	164	
DETTES			
Dettes rattachées à des participations	5 158		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 908		62 843
Autres dettes	1 994	187	
RESULTAT			
Produits financiers	3 344		
Charges financières	323		

Note 13 : Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont des produits dont l'échéance est au moins d'un an. Ils sont représentés par divers produits de l'exploitation courante.

Informations relatives au compte de résultat

Note 14 : Ventilation par nature du chiffre d'affaires

Négoce de matériaux de construction

	2004	2003 PRO FORMA	2003 NON COMPARABLE
Ventes nettes de marchandises	372 567	328 369	293 161
Prestations de Coopération Commerciales	1 101	2 122	1 951
Camionnages sur ventes	3 092	2 709	2 364
Prestations de services	321	318	229
Intérêts des créances commerciales et frais fixes	630	623	525
Mise à disposition de personnel, et assistances diverses	4 864	5 518	5 047
commissions et courtages	19	18	17
	382 594	339 677	303 294

Note 15 : Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles d'un montant de 4 393 K€ enregistrent notamment une charge liée au logiciel BRAVO pour 2 616 K€ et la charge concernant la provision pour médailles du travail pour un montant de 708 K€ (notes 1, 10 et 11-2)

Les produits exceptionnels d'un montant de 5 865 K€ enregistrent notamment une reprise d'amortissements dérogatoires de 3 749 K€ destinée à couvrir partiellement les charges afférentes au logiciel BRAVO (charges exceptionnelles et dotations aux amortissements).

PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés représente un montant de 1 339 K€ contre 600 K€ en 2003.

RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

Résultat de l'exercice		11 810
Impôts sur les bénéfices		5 987
Résultat avant impôts		17 797
Variation nette des provisions réglementées		< 3 750 >
Amortissements dérogatoires	< 3 749 >	
Provision spéciale de réévaluation	< 1 >	
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire (avant impôts)		14 047

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT DU	RESULTAT NET
Courant	17 665	5 721	11 944
Exceptionnel et participation des salariés	132	266	< 134 >
TOTAL	17 797	5 987	11 810

SITUATION FISCALE LATENTE

I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

MONTANT SOUMIS
A IMPOT IMPOT (1)

Amortissements dérogatoires

0

0

TOTAL

0

0

II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

MONTANT SOUMIS
A IMPOT IMPOT (1)

Congés payés (ancien régime)

2 163

755

Participation des salariés

1 339

468

Autres

678

237

TOTAL

4 180

1 460

(1) Impôt calculé au taux de 34,93%

EFFECTIF MOYEN SALARIE

2004

2003

AVANT FUSION

1 225

1 166

APRES FUSION

1 373

1 316

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

2 004

2 003

OUVRIERS

346

307

EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE

958

946

CADRES

69

63

TOTAL

1 373

1 316

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

A/ DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

NATURE DE LA DETTE

MONTANT GARANTI
PAR DES SURETES REELLES

NATURE DE LA
SURETE CONSENTIE

Emprunts et dettes

échéance

Emprunt à taux fixe sur 7 ans

Octobre 2007

1 887

Nantissement du fonds commercial

B/ MONTANTS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

1 - Engagements donnés		11 629
Redevances de crédit-bail immobilier restant à payer	10 785	
Cautions filiales	844	
	La Boîte à Outils	623
	Bois Mauris Oddos	221

2 - Engagements reçus		9 528
Valeur actuelle des biens financés par voie de Crédit-Bail	9 528	

A la connaissance de la société, aucun engagement significatif n'a été omis.

C/ DETAIL DES ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NATURE	COUT	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		VALEUR NETTE
	D'ENTREE (1)	DE L'EXERCICE (2)	CUMULEES (2)	
Terrain	1 172	0	0	1 172
Constructions	8 356	418	967	7 389
TOTAL	9 528	418	967	8 561

(1) Valeur prévue au contrat

(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.

NATURE	REDEVANCES PAYEES		REDEVANCES RESTANT A PAYER			TOTAL A PAYER	PRIX D'ACHAT RESIDUEL
	DE L'EXERCICE	CUMULEES	JUSQU'A 1 AN	PLUS DE 1 AN A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Immobilier	1 077	2 550	1 215	4 638	4 932	10 785	2
TOTAL	1 077	2 550	1 215	4 638	4 932	10 785	2

D/ ENGAGEMENT D'ACHAT DE TITRES

Au 31 décembre 2004, le montant global des engagements d'achat de titres s'élève à 705 K€, regroupant les sociétés BLANC MATERIAUX, DIDIER et GETELECTRIC.

E/ ENGAGEMENT DE CESSION DE TITRES

Au 31 décembre 2004, le montant global des engagements de cession de titres de la société CREUSOISE DE MATERIAUX s'élève à 378 K€

F/ ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

Retraite contractuelle pour un retraité, provisionnée au bilan : 9 K€.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

SAMSE a établi un bilan consolidé qui représente un chiffre d'affaires de 667 251 K€ et un résultat (part du Groupe) de 15 914 K€.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

DUMONT INVESTISSEMENT - SA au capital de 14 798 113,50 €

Siège social : 26 rue Colonel Dumont - 38 000 Grenoble.

Holding financier détenant 51,89 % de la société SAMSE.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE (en Milliers d'euros)	
A - TITRES DE PARTICIPATION				
	2004	2003	2004	2003
LA BOITE A OUTILS SAS	579 904	579 904	7 234	7 234
RENE DE VEYLE SA	8 568	8 568	1 109	1 109
CHRISTAUD SA	4 259	4 259	2 024	2 024
MATERIAUX SIMC SAS	7 109	7 109	1 143	1 143
DEGUERRY SAMSE SAS	9 996	9 993	152	152
SAM SA		1 573		5 116
SAMSE BMD SA		3 391		953
REMAT SA	4 991	4 991	2 399	2 399
MC DISTRIBUTION SARL	500	500	8	8
GET ELECTRIC SARL	82		30	
BOIS MAURIS ODDOS SA	645 094	645 093	9 902	9 902
DORAS SA	1	1	2	2
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX SAS	1 760	3 283	29	52
MAT APPRO SAS	1 875	1 875	19	19
BTP DISTRIBUTION SAS	2 600	2 998	364	420
SC INV SAS	1 497 300	1 497 300	14 973	14 973
DIDIER SAS	200		12	
BLANC MATERIAUX SAS	80		167	
SCI DUNOYER DUMONT	100	100	39	39
SCI LE BOURG	249	249	40	40
SCI VALMAR	96	96	295	295
SCI PORTE DE SAVOIE	133	133	26	26
SCI LES GRANDS GLAIRONS	100	100		
SCI DU VIEUX PORT	9	9		
SCI CHASSIEU	99	99	3	3
SCI CHARPIEU	1	1		
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2
SCI SAONE	99	99	77	77
SCI LE MERCURE	15	15	5	5
SCI MALIFLOR II	99	99	158	158
SCI LE MAS	1 256		41	
SCI BRANLY	9			
	Total des valeurs brutes		40 253	46 151
	Dépréciations constatées			
	Total de la valeur au bilan		40 253	46 151
B - TITRES IMMOBILISES				
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS (Remboursement de ces obligations en Janvier 2004)			5	1 906
C - TITRES DE PLACEMENT				
DIVERS			1	1
ACTIONS PROPRES				
	Nombre d'actions détenues au 31/12/2004 au 31/12/2003			
	1960	1960	152	152
	Total des valeurs brutes		152	152
	Dépréciations constatées		<6>	<1>
	Total de la valeur au bilan		152	152

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES	CAPITAL	RESERVES	QUOTE PART	VALEUR COMPTABLE des titres détenus		PRETS ET AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avals donnés par la société	CHIFFRE D'AFFAIRES hors taxes du dernier exercice écoulé	BENEFICE ou perte <> du dernier exercice clos	DIVIDENDES encaissés par la société au cours de l'exercice	EXERCICE SOCIAL
				et report à nouveau avant affectation des résultats	de capital détenu en %						
A/ FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)											
LA BOITE A OUTILS SAS 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	10 508	17 730	88,30	7 234	7 234		623	151 090	4 737	1 415	Année civile
ETS RENE DE VEYLE S.A 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	420	1 182	99,93	1 109	1 109	5 836		65	138	34	Année civile
BOIS MAURIS ODDOS SA 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	9 677	387	99,99	9 902	9 902		221	27 895	655		Année civile
CHRISTAUD S.A 3, rue F.Pelloutier - 38130 ECHIROLLES	235	2 320	90,62	2 024	2 024			12 283	930	788	Année civile
REMAT SA Route de Grenoble - 38430 ST JEAN DE MOIRANS	80	2 950	99,82	2 399	2 399			7 011	260	170	Année civile
BTP DISTRIBUTION SAS 3A rue Branly - 67500 HAGUENAU	500	212	52,00	364	364			8 525	262		Année civile
SC INV SAS 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	27 224	-	55,00	14 973	14 973	23 590		96 511	1 705		Année civile
SCI LE BOURG 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	38	-	99,60	40	40			12	5		Année civile
SCI VALMAR Cessieu - 38110 LA TOUR DU PIN	2	-	96,00	295	295			47	45		Année civile
SCI PORTE DE SAVOIE La Baronnie - RN 6 - 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN	3	-	66,50	26	26			43	21		Année civile
SCI DU VIEUX PORT 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	1	-	90,00	1	1	70		71	41		Année civile
SCI CHASSIEU 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	2	-2	99,00	3	3	255		50	19		Année civile
SCI SAONE rue d'Elbourg - 69540 IRIGNY	1	-	99,00	77	77			63	38		Année civile
SCI DUNOYER DUMONT 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	2	-	100,00	39	39			20	12		Année civile
SCI DU ROUSSILLON 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	2	17	99,00	2	2			75	30		Année civile
SCI MALIFLOR II 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	1	-8	99,00	158	158			32	5		Année civile
SCI BRANLY 2, rue de comtes d'ochsenstein - 67110 REICHSHOFFEN	1	-7	60,00	1	1			81	14		Année civile
SCI LE MAS chemin de ponson - 07200 AUBENAS	19	-	100,00	42	42			2	2		Année civile
B/ PARTICIPATIONS (entre 0,10% et 50% du capital détenu par la société)											
MATERIAUX SIMC SAS Boulevard Saint Joseph - 04100 MANOSQUE	2 607	5 302	44,99	1 143	1 143			79 986	1 791	213	Année civile
DEGUERRY SAMSE SAS ZI DU Musinet - 01460 MONTREAL LA CLUSE	456	473	35,07	152	152	6		5 881	205	19	Année civile
SCI LES GRANDS GLAIRONS 8, Allée de la roseraie - 38240 MEYLAN	2	-	10,00	1	1			57	54		Année civile
SCI CHARPIEU 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	107	-	0,14	1	1			12	12		Année civile
MC DISTRIBUTION SARL 45, rue Clémenceau - 29403 LANDIVISIAU	53	92	14,29	8	8			3 736	137		Année civile
MAT APPRO SAS Zac Air Parc - 38590 BREZINS	37	-89	50,00	19	19	30		2 373	19		Année civile
DIDIER SAS bp 134 - 26303 BOURG DE PEAGE Cedex	360	836	1,00	12	12			14 140	740		Année civile
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX SAS rue René Cassin - 23000 GUERET	70	393	40,00	29	29	387		4 436	-32	53	Année civile
BLANC MATERIAUX SAS le village - 04370 COLMARS	48	346	33,33	167	167	628		3 316	178		Année civile
GETELECTRIC SARL 4, rue Anthoard - 38000 GRENOBLE	10	121	16,40	30	30			1 062	148		du 01/09 au 31/08

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)

<i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2004</i> <i>12</i>	<i>31/12/2003</i> <i>12</i>	<i>31/12/2002</i> <i>12</i>	<i>31/12/2001</i> <i>12</i>	<i>31/12/2000</i> <i>12</i>
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 123 530	3 122 234	2 710 754	2 710 754	2 689 752
Nombre d'actions					(1)
- ordinaires	1 561 765	1 561 117	1 355 377	1 355 377	1 344 876
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations	(3)	(3)		(2)	
- par droit de souscription			50 000	50 000	50 000
- par droit de souscription	26 000	26 000	26 000	26 000	
- par droit de souscription	49 400	55 000			
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	382 594 026	303 293 551	268 455 741	250 441 331	244 594 200
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	27 807 332	21 037 514	20 084 056	17 578 153	17 718 667
Impôts sur les bénéfices	5 987 205	3 165 940	2 865 848	3 021 087	3 955 473
Participation des salariés	1 339 433	600 390	607 241	674 213	967 146
Dot. Amortissements et provisions	8 670 876	9 940 972	8 733 881	6 212 990	5 144 209
Résultat net	11 809 818	7 330 213	7 877 086	7 669 863	7 651 839
Résultat distribué	3 904 413	2 813 651	2 602 324	2 493 894	2 353 533
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	13,11	11,06	12,26	10,24	9,51
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	7,56	4,70	5,81	5,66	5,69
Dividende attribué	2,50	2,00 *	1,92	1,84	1,75
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 373	1 166	1 100	998	950
Masse salariale	32 387 045	26 484 042	24 215 502	21 268 942	19 918 486
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	12 310 974	10 286 623	9 111 882	7 772 139	7 090 759

(1) Après division par quatre du nominal de l'action : décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06 juin 2001

(2) Option de souscription pour les salariés (décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06 juin 2001)

(3) Option de souscription pour les salariés (décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2003)

* 2,00 € sur 1 400 117 actions existantes ; 0,0833 € sur 161 000 actions nouvelles (calcul au prorata temporis)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société "SAMSE S.A.", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et conformément aux dispositions de l'article L.232-6 du Code de Commerce, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice, résultant de la constitution, pour la première fois en 2004, d'une provision pour médailles du travail, selon les modalités exposées dans le paragraphe « Principes généraux » de l'annexe.

Justification des appréciation

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1^o alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié notamment que le changement de méthode comptable mentionné ci-dessus est justifié et que son effet est correctement calculé et présenté.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

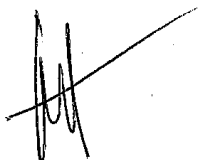
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, ainsi que celles relatives à la détention du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

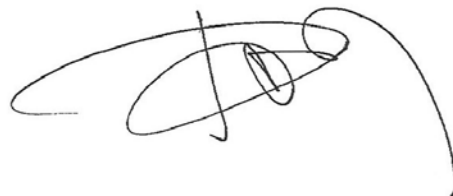
Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 13 mai 2005

Les Commissaires aux Comptes

B. B. M. & Associés,
représenté par
Alain BRET

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a long horizontal stroke extending to the right.

ODICEO,
représenté par
Jean-Pascal REY

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a series of smaller loops and strokes on the right.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 Mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

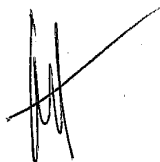
Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du décret du 23 Mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice. Les conventions autorisées au cours de l'exercice, ainsi que celles dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice, sont présentées dans les tableaux annexés au présent rapport.

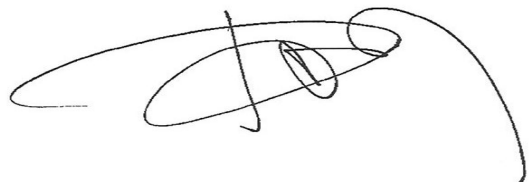
Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 13 mai 2005

Les Commissaires aux Comptes

B. B. M. & Associés,
représenté par
Alain BRET

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a diagonal line crossing them.

ODICEO,
représenté par
Jean-Pascal REY

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a series of smaller loops and strokes on the right.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

➤ Baux intra groupe SAMSE Bailleur	Tableau 1
➤ Baux intra groupe SAMSE preneur	Tableau 2
➤ Contrats de location gérance entre SAMSE et certaines de ses filiales	Tableau 3
➤ Conventions d'assistance entre SAMSE et certaines de ses filiales	Tableau 4
➤ Conventions de trésorerie entre SAMSE et certaines de ses filiales	Tableau 5
➤ Conventions de gestion d'un portefeuille de titres DUMONT INVESTISSEMENT par la filiale SA RENE DE VEYLE	Tableau 6
➤ Conventions entre SAMSE et DUMONT INVESTISSEMENT	Tableau 7
➤ Convention entre SAMSE et des sociétés indépendantes ayant des administrateurs communs avec SAMSE	Tableau 8

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées en-tête de cette annexe.

ANNEXE AU RAPPORT SPECIAL

Membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire concernés par les conventions réglementées 2004

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Patrice JOPPE P.J
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL J.M
Gaston CHAPPELLAZ G.C
SALVEPAR S.A
CHR EUROPE B.V. C.H
DUMONT INVESTISSEMENT D.I
représentée par Gérard BESSON G.B

DIRECTOIRE

Paul BERIOT P.B
Jean Jacques CHABANIS J.C
Bernard PUEL B.P
Olivier MALFAIT O.M
Alain MICHOUlier A.M jusqu'en janvier 04
Didier LAURENT D.L jusqu'en janvier 04
Jérôme THFOIN J.T
François BERIOT F.B à/c de février 04
Philippe GERARD P.G à/c de février 04

TABLEAU 1

Baux intra groupe SAMSE bailleur

Membres Concernés	Nom du Preneur	Désignation de l'Immeuble	Loyers €H.T. 2004	Observations
<u>A. CONVENTIONS NOUVELLES</u>				
Conseil de surveillance du 30 mars 2004 P.B./J.C./G.B. P.J/G.C/O.M P.J/G.C/O.M	S.C.M. CHRISTAUD CHRISTAUD	Bourganeuf Albertville Saint Genis Pouilly	23 881 2 925 néant	nouveau bail nouveau bail nouveau bail
Conseil de surveillance du 14 juin 2004 P.B/J.C P.B/J.C P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS LA BOITE A OUTILS LA BOITE A OUTILS	Saint Jean Moirans Siège Grenoble Parkings Siège Aigle	14 909 51 582 8 714	avenant avenant nouveau bail
Conseil de surveillance du 29 septembre 2004 J.T.	MAT APPRO	Brezins	4 671	avenant
Conseil de surveillance du 23 décembre 2004 P.B/J.C	LA BOITE A OUTILS	Bureaux Brézins	49 008	nouveau bail
<u>B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>				
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M P.J/P.B/J.C/B.P/O.M P.J/P.B/J.C/B.P/O.M P.J/P.B/J.C/B.P/O.M P.J/P.B/J.C/B.P/O.M P.J/P.B/J.C/B.P/O.M P.J/P.B/J.C/B.P/O.M P.J/P.B/J.C/B.P/O.M P.J/P.B/J.C/B.P/O.M P.B /O.M/B.P/G.B P.J/J.C/O.M/G.B P.J/P.B/O.M/B.P/J.C/G.B P.J/G.C/O.M	LA BOITE A OUTILS LA BOITE A OUTILS LA BOITE A OUTILS LA BOITE A OUTILS LA BOITE A OUTILS LA BOITE A OUTILS LA BOITE A OUTILS LA BOITE A OUTILS LA BOITE A OUTILS BOIS MAURIS ODDOS REMAT DUMONT INV. CHRISTAUD	Seyssins Annemasse Saint Julien en Genevois Saint Jean Maurienne Bassens Bassens Cluses Saint Genis Pouilly Parkings Siège Trocard Sallanches Saint Jean de Moirans Grenoble Sillingy	7 902 319 675 74 004 16 379 4 672 63 166 70 840 124 491 4 274 24 114 94 076 23 864 27 282	

TABLEAU 2

Baux intra groupe SAMSE preneur

Membres Concernés	Nom du Bailleur	Désignation de l'Immeuble	Loyers €H.T. 2004	Observations
<u>A. CONVENTIONS NOUVELLES : NEANT</u>				
Conseil de surveillance du 29 septembre 2004 O.M.	DUNOYER DUMONT	Grenoble siège	4 320	à/c oct. 2004
<u>B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>				
P.B	SCI PORTE DE SAVOIE	Pont Beauvoisin	19 944	
O.M	SCI SAONE	Vaise	58 386	
P.B	SCI LE BOURG	Bourg d'Oisans	5 098	
O.M	SCI VALMAR	La Tour du Pin	44 822	
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	La Tour de Salvagny	42 645	
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	Gap	18 007	
O.M	SCI DU ROUSSILLON	La Mure	61 659	

TABLEAU 3

Contrats de location gérance entre SAMSE et certaines de ses filiales

Membres concernés	Société propriétaire	Lieu	Loyers €H.T. 2004
<u>A. CONVENTIONS NOUVELLES : NEANT</u>			
<u>B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>			
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	La Tour de Salvagny	1 524
P.B /O.M/B.P/G.B	BOIS MAURIS ODDOS	Crolles	57 931

TABLEAU 4

Convention d'assistance entre SAMSE et certaines de ses filiales

4.1. PRINCIPES

Des conventions de services et de fournitures existent entre SAMSE et plusieurs filiales du Groupe, SAMSE assurant un certain nombre de prestations et de missions d'assistance dans les domaines suivants :

- ⇒ comptabilité, gestion, informatique, trésorerie
- ⇒ assistance juridique fiscale et sociale,
- ⇒ commercial, référencement, achat et stocks
- ⇒ publicité
- ⇒ personnel (recrutement et formation).

En contrepartie de ces différentes prestations, SAMSE facture à ses filiales une rémunération égale à un pourcentage du montant des ventes Hors Taxes réalisées par la filiale. Le pourcentage, fixé à 2 %, pour les filiales bénéficiant de l'intégralité des prestations, peut être réduit si la totalité des prestations n'est pas assurée.

C'est le cas de certaines filiales minoritaires (ex : DEGUERRY-SAMSE , SIMC) ou de sociétés qui assurent certaines tâches administratives de manière autonome (LA BOÎTE A OUTILS et REMAT).

Convention nouvelle :

Conseil de surveillance du 30 mars 2004

- ✓ Les nouvelles conventions d'assistance seront facturées à hauteur de 80% du montant par SAMSE et 20% par DUMONT INVESTISSEMENT
- ✓ Les prestations d'assistance fournies au Groupe DORAS seront rémunérées par un forfait de 600 000 € facturé à 80% par SAMSE et à 20% par DUMONT INVESTISSEMENT
Une partie variable, en complément du forfait facturé à Groupe DORAS, sera facturée à SC INV selon les critères suivants :
 - 300 000 € si le PBIT de Groupe DORAS est supérieur ou égal à 3.25 %
 - 300 000 € supplémentaires (soit 600 000 € de partie variable) si le PBIT de Groupe DORAS est supérieur ou égal à 3.50 %

4.2. APPLICATION

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2004
<u>A. CONVENTIONS NOUVELLES :</u>			
Conseil de surveillance du 30 mars 2004			
P.B./O.M.	Groupe DORAS	forfait	480 000
P.B.	SC INV	Seuil non atteint	néant
Conseil de surveillance du 29 septembre 2004			
P.B./J.C./G.B.	S.C.M.	passé de 2% à 1% à/c juillet	63 388
<u>B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>			
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	2.00%	237 872
P.B /O.M/B.P/G.B	BOIS MAURIS ODDOS	1.70%	401 994
O.M/D.L	DEGUERRY-SAMSE	1.50%	86 467
A.M	FRANCHEVILLE MAT.	0,40%	21 584
B.P/J.T	SIMC	Forfait	390 000
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	Forfait	6 630
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Charge réelle	163 604
P.J/J.C/O.M/G.B	REMAT	1.00%	69 307
J.T.	MAT APPRO	Forfait	24 000

TABLEAU 5

Conventions de trésorerie entre SAMSE et certaines de ses filiales

5.1. PRINCIPES

Afin d'équilibrer la trésorerie du Groupe, des conventions de trésorerie ont été établies.

Elles prévoient, d'une manière générale, une rémunération des avances au taux de 2,70% à compter de janvier 2004 et particulièrement de 2,50% pour LA BOITE A OUTILS et Euribor 3 mois + 0.50% pour la SC INV.

5.2. APPLICATION

521 Avances de SAMSE aux filiales

Membres Concernés	Société	Montant des Intérêts 2004 (Euros)
<u>A. CONVENTIONS NOUVELLES :</u>		
Conseil de surveillance du 29 septembre 2004		
P.B.	SC INV	293 818
<u>B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>		
P.B	SCI PORTE DE SAVOIE	154
P.B	SCI VIEUX PORT	2 513
P.B	SCI CELESTIN CHASSIEU	7 346

Membres concernés	Société	Intérêts reçus 2004 (Euros)	Intérêts versés 2004 (Euros)
A. <u>CONVENTIONS NOUVELLES</u> : NEANT			
B. <u>CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>			
P.B /O.M/B.P/G.B	BOIS MAURIS ODDOS		52 727
P.J/J.C/O.M/G.B	REMAT		29 111
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS		139 333
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	1 553	14 410
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	125 153	
O.M	SCI VALMAR		917

TABLEAU 6**Convention nouvelle :**

Néant

Convention ancienne :

Convention de gestion d'un portefeuille de titres DUMONT INVESTISSEMENT par la filiale S.A. RENE DE VEYLE

Membres des Conseils Concernés :

Patrice JOPPE
Paul BERIOT

PRINCIPES :

Une convention a été établie entre SAMSE et la SOCIETE RENE DE VEYLE, afin de faciliter la gestion de la participation, qui peut être réglée par l'attribution d'actions de la société DUMONT INVESTISSEMENT.

Cette convention prévoit que lorsque les salariés SAMSE souhaitent vendre leurs actions qui ont été acquises dans le cadre de la participation des années précédentes, la société RENE DE VEYLE peut se porter acquéreur.

Ce système présente un double avantage :

1. Il offre une réelle liquidité, et permet une transaction rapide, lorsque les salariés souhaitent vendre.
2. Il permet à la société RENE DE VEYLE de se constituer ainsi un «stock» d'actions DUMONT INVESTISSEMENT, qui sont revendues à SAMSE, lors de l'attribution de la participation, ou au fonds commun de placement «GROUPE SAMSE» en tant que de besoin.

En contrepartie de ce service rendu, RENE DE VEYLE facture une rémunération égale à 4 % des actifs gérés.

APPLICATION :

Rémunération 2004 : 58 660 Euros

TABLEAU 7

Conventions entre SAMSE et DUMONT INVESTISSEMENT

Membres des Conseils Concernés :

Patrice JOPPE
Paul BERIOT
Bernard PUEL
Olivier MALFAIT
Jean-Jacques CHABANIS
Gérard BESSON

7.1 Convention nouvelle :

Convention de trésorerie entre SAMSE et DUMONT INVESTISSEMENT.

PRINCIPE :

Pour permettre une meilleure gestion de trésorerie au niveau du Groupe, SAMSE peut prêter et emprunter à DUMONT INVESTISSEMENT selon la trésorerie disponible.
Le taux est susceptible d'être revu chaque année et de faire l'objet d'un avenant.
Le taux de rémunération des avances est fixé à 2,70% pour l'année 2004

APPLICATION A 2004 : 112 € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE en rémunération d'un prêt de 500 000 € accordé le 28 décembre 2004

7.2 Conventions anciennes :

Convention de gestion et de direction du groupe par DUMONT INVESTISSEMENT

a) Prestations fournies par DUMONT INVESTISSEMENT a SAMSE

PRINCIPES :

Afin de renforcer le rôle d'animatrice du Groupe de la Société DUMONT INVESTISSEMENT et de gérer plus efficacement les différentes sociétés, il est confié à cette société un certain nombre de tâches fonctionnelles assurées par les membres du Comité de Direction détachés auprès d'elle.

Les prestations de la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT sont facturées à SAMSE et à sa filiale la Boîte à Outils au coût de revient étant précisé que les parties doivent se rapprocher chaque début d'année pour établir le compte définitif de la prestation fournie au titre de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.

APPLICATION A 2004 :

1.530 962 € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

b) Prestations fournies par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPES :

Dans le cadre de la convention de gestion et de direction du groupe par DUMONT INVESTISSEMENT, décrite ci-dessus, SAMSE est amenée à fournir des prestations à DUMONT INVESTISSEMENT.

Il s'agit notamment de location de parkings, téléphone, assurances

APPLICATION A 2004 : 25 236 € H.T. ont été facturés par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT.

Convention nouvelle :

Néant

Convention ancienne :

Conventions entre SAMSE et des sociétés indépendantes ayant des administrateurs communs avec SAMSE.

8.1. SOCIETE CONCERNEE : GROUPE PLATTARD

MEMBRE DU DIRECTOIRE SAMSE CONCERNE : Paul BERIOT

Par ailleurs, administrateur de PLATTARD MATERIAUX

8.1.1. Convention d'assistance, de services et de fournitures

Une convention d'assistance, de services et de fournitures a été conclue entre :

D'UNE PART,

- SAMSE
- DUMONT INVESTISSEMENT

ET D'AUTRE PART,

- Les sociétés du groupe PLATTARD

en vue de fournir aux sociétés du groupe PLATTARD un certain nombre de services, notamment en matière de :

- ⇒ Direction Générale
- ⇒ Comptabilité Générale
- ⇒ Gestion du Personnel
- ⇒ Informatique
- ⇒ Gestion Commerciale
- ⇒ Assistance Juridique

En contre partie de ces différentes prestations, SAMSE facture aux sociétés du groupe PLATTARD 80 % de la rémunération et DUMONT INVESTISSEMENT facture 20 %.

La rémunération correspond à 1 % des achats.

Au titre de 2004, il a été facturé : 259 276 Euros H.T. au groupe PLATTARD

8.1.2. Souscription d'un emprunt obligataire convertible

Votre société a souscrit en 2000 au bénéfice de PLATTARD NEGOCE, un emprunt obligataire convertible en actions de 1 905 613 Euros

Conformément aux possibilités offertes, ces obligations convertibles ont été remboursées au pair par anticipation en janvier 2004

RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2005

Première résolution *(Approbation des comptes annuels de l'exercice)*

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Directoire,
- du rapport du Président du Conseil de surveillance,
- des observations du Conseil de surveillance,
- des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes annuels de l'exercice 2004 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution *(Approbation des comptes consolidés)*

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Directoire sur la gestion du Groupe au cours de l'exercice 2004,
- des observations du Conseil de surveillance,
- des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2004,

approuve les comptes consolidés de l'exercice 2004 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution *(Quitus)*

L'assemblée générale donne en conséquence aux membres du Directoire, du Conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Quatrième résolution *(Conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce)*

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cinquième résolution
(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, après approbation des comptes annuels qui lui ont été présentés, se traduisant :

Par un bénéfice de11 809 818,15 €
qui, augmenté du report
bénéficiaire antérieur de 5 194 651,56 €
fait apparaître un solde
bénéficiaire de 17 004 469,71 €

Dote la réserve légale de 129,60 €

Et constate l'existence
d'un solde distribuable de 17 004 340,11 €

Dont elle décide l'affectation suivante :

A la réserve facultative 7 000 000,00 €

A titre de dividende (2,50 € par action).....3 904 412,50 €

En report à nouveau 6 099 927,61 €

Total égal 17 004 340,11 €

L'assemblée décide de mettre en distribution, à compter du 21 juin 2005, une somme nette de 2,50 euros par action. Le montant des dividendes, compris dans cette distribution, et revenant aux actions qui seraient détenues par la société à la date de mise en paiement, sera affecté au poste report à nouveau.

Il est rappelé que le dividende n'est assorti d'aucun avoir fiscal conformément aux dispositions en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, mais est éligible pour les personnes physiques à l'abattement de 50 %.

Les dividendes versés au cours des trois derniers exercices se sont élevés à :

Année de mise en distribution	Dividende net par action	Avoir fiscal à 50 %	Montant total distribué	Evolution / Exercice précédent
2001	1,84 €	0,92 €	2 493 893,68 €	+ 5,96 %
2002	1,92 €	0,96 €	2 602 323,84 €	+ 4,35 %
2003	2,00 €	1,00 €	2 813 650,67 €	+ 8,12 %

Sixième résolution
(Virement de la réserve spéciale des plus-values à long terme)

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des dispositions de l'article 39 de la loi de Finances rectificative pour 2004, décide, en application de ces dispositions, de transférer l'intégralité du montant de la réserve spéciale de plus-values à long terme telle qu'elle résulte des dotations effectuées jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2004, soit la somme de 1 920 862,22 € :

- à un compte de réserve ordinaire à hauteur de 1 885 340,22 €
- au compte report à nouveau à concurrence de 35 522,00 €.

Le montant du report à nouveau sera ainsi porté à la somme de 6 135 449,61 €.

Septième résolution
(Modification du montant des jetons de présence)

L'assemblée générale, sur proposition du Directoire, décide de porter le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de surveillance, fixé à 16 100 Euros (selon décision de l'assemblée générale du 6 juin 2001) à 24 000 Euros à compter du 1^{er} janvier 2005.

Huitième résolution
(Ratification de la cooptation d'un membre du Conseil de surveillance)

L'assemblée générale ratifie la nomination faite à titre provisoire par le Conseil de surveillance lors de sa séance du 30 mars 2005, aux fonctions de membre du Conseil de surveillance de :

Monsieur Jean-Jacques Chabanis, demeurant 69 allée St Ferréol à St Martin d'Uriage (38410), en remplacement de la société Salvepar, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Jean-Jacques Chabanis exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Neuvième résolution
(Pouvoirs)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Responsable du document de référence

Mr Paul BERIOT
Président du Directoire de SAMSE

Attestation du responsable

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Grenoble, le 5 juillet 2005

Le Président du Directoire
Paul BERIOT



Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Cabinet Odicéo, représenté par Jean-Pascal Rey
115, boulevard Stalingrad - BP 2038 - 69 616 Villeurbanne Cedex.
Date du premier mandat : exercice 2001.
Date du dernier renouvellement de mandat : exercice 2003.
Durée : six exercices.
Date d'expiration du mandat : exercice 2009.

BBM & Associés, représenté par Alain Bret
4 rue Paul Valérien Perrin - 38 170 Seyssinet.
Date du premier mandat : exercice 2004.
Durée : six exercices.
Date d'expiration du mandat : exercice 2009.
Membre indépendant du Groupe France Audit.
Membre indépendant de Baker Tilly International.

Commissaires aux comptes suppléants :

Eric Bacci

4 rue Paul Valérien Perrin - 38 170 Seyssinet.

Date du premier mandat : exercice 2004.

Durée : six exercices.

Date d'expiration du mandat : exercice 2009.

Pierre Grafmeyer

115, boulevard Stalingrad - BP 2038 - 69 616 Villeurbanne Cedex.

Date du premier mandat : exercice 1998.

Date du dernier renouvellement du mandat : exercice 2003.

Durée : six exercices.

Date d'expiration du mandat : exercice 2009.

Responsable de l'information

Olivier MALFAIT, Directeur Général

Samse – 26 rue Colonel Dumont

38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.85.78.00.

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A. et en application de l'article 221-5-2 du livre II du règlement général de l'AMF, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques de la société SAMSE S.A. données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes de la société SAMSE S.A.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport.

Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission, étant précisé que le document de référence ne comporte pas de données prévisionnelles isolées.

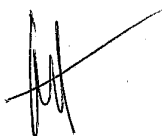
Les comptes annuels et comptes consolidés de la société SAMSE S.A. des exercices 2002, 2003 et 2004, établis selon les règles et principes comptables français et arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation à l'exception des comptes annuels et comptes consolidés de l'exercice 2004 qui font l'objet d'une observation relative au changement de méthode concernant la comptabilisation d'une provision pour médailles du travail.

Sur la base de ces diligences, outre l'observation formulée ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes de la société SAMSE S.A., présentées dans ce document de référence.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 5 juillet 2005

Les Commissaires aux Comptes

B. B. M. & Associés,
représenté par
Alain BRET



ODICEO,
représenté par
Jean-Pascal REY

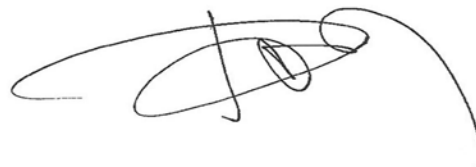


TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE REFERENCE

INFORMATIONS ----- Pages

ATTESTATION DES RESPONSABLES

- Attestation des responsables du document de référence ----- 154
- Attestation des contrôleurs légaux des comptes ----- 154 à 155
- Politique d'information ----- 35

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

EMETTEUR

- Réglementation applicable (sociétés étrangères) ----- 23

CAPITAL

- Particularités (limitation à l'exercice des droits de vote) ----- 26
- Capital autorisé non émis ----- 27
- Capital potentiel ----- 27
- Tableau d'évolution du capital ----- 28

MARCHE DES TITRES

- Tableau d'évolution des cours et volumes ----- 32
- Dividendes ----- 34 à 35

CAPITAL ET DROIT DE VOTE

- Répartition actuelle du capital et des droits de vote ----- 28 à 31
- Evolution de l'actionnariat ----- 28 à 31
- Pactes d'actionnaires ----- 30

ACTIVITE DU GROUPE

- Organisation du Groupe ----- 10 à 22 et 36 à 42
- Chiffres-clé du Groupe
- Informations chiffrées sectorielles (par activité, par zone géographique et/ou par pays) ----- 84 et 105
- Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur ----- 9
- Politique d'investissements ----- 40 à 41
- Indicateurs de performance (création de valeur pour l'entreprise)

ANALYSE DES RISQUES DU GROUPE

- Facteurs de risques
 - Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions) ----- 46 à 54
 - Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication ...) ----- 50 à 53
 - Risques juridiques (réglementation particulière, concessions, brevets, licences, litiges significatifs, faits exceptionnels ...) ----- 50 à 54
 - Risques industriels et liés à l'environnement ----- 54
- Assurances et couverture des risques ----- 54 à 57

PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

- Comptes consolidés et annexe -----81 à 114
- Engagements hors-bilan ----- 109
- Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux ----- 73
- Information financière pro forma (s'il y a lieu)
- Ratios prudentiels réglementaires (banques, assurances, courtiers)
- Comptes sociaux et annexe ----- 115 à 150
- Comptes semestriels consolidés (s'il y a lieu)

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

- Rapport sur le contrôle interne ----- 74 à 79
 - Rapport du Président du Conseil de surveillance ----- 74 à 78
 - Rapport des commissaires aux comptes ----- 79
- Composition et fonctionnement des organes d'administration, de Direction, de surveillance ----- 60 à 67
- Composition et fonctionnement des comités ----- 62 à 63
- Dirigeants mandataires sociaux (rémunérations et avantages, options consenties et levées, BSA et BSPCE) ----- 68 à 70
- Dix premiers salariés non-mandataires sociaux options consenties et levées
- Conventions réglementées ----- 71

EVOLUTION RECENTES ET PERSPECTIVES

- Evolution récente
- Perspectives -----42